BIBLIOTHÈQUE HAITIENNE

Dr. PRICE MARS

UNE ÉTAPE DE L'ÉVOLUTION HAITIENNE

Imprimerie "LA PRESSE"
Rue Dantès Destouches.
Port-au-Prince, Haïti

DU MEME AUTEUR :

La Vocation de l'Elite ..... 1 vol.

Ainsi Parla l'Oncle ..... 1 vol.

(*Essais d'ethnographie*)

UNE ÉTAPE DE L'ÉVOLUTION HAITIENNE

ETUDES DE SOCIO-PSYCHOLOGIE

Il y a un Phidias en chacun de nous. Tout homme est un sculpteur qui a le devoir de corriger son marbre ou son argile jusqu'à ce qu'il ait fait sortir de la masse de ses instincts grossiers une personne intelligente et libre.

Taine

UNE ETAPE DE L'EVOLUTION HAITIENNE

Préface.

Quelques-unes des études contenues dans ce volume ont été publiées déjà dans les périodiques de Port-au-Prince. On les réunit pour la première fois sous la dénomination générale de *croyances*, parce qu'elles traitent toutes de cette démarche particulière au genre humain qui, dans le désarroi des problèmes auxquels l'accule la nécessité de vivre, adresse un appel émouvant à l'énergie créatrice des mondes. Sans s'embarrasser de systèmes, sans s'inquiéter du heurt des contradictions, dans la détresse des heures incertaines et le trouble des vicissitudes incessantes, il accueille avec empressement tous les échos de sa raison fragile et toutes les sollicitations insidieuses de son imagination prodigue comme la réponse attendue de la divinité à ses angoisses devant l'inconnu. Ainsi, dupe de ses propres illusions, il crée lui-même, sans s'en douter, ses motifs de croire, et désormais, il obéira aux objets de sa croyance avec une aveuglante fidélité, en attendant que des circonstances imprévisibles viennent troubler la stabilité de son état d'âme.

Si je ne m'abuse, c'est sous cet angle qu'il me paraît possible d'envisager *le phénomène et le sentiment religieux chez les nègres de Saint-Domingue* et la survivance de cet état psychologique chez les campagnards haïtiens d'aujourd'hui.

Démontrer comment le comportement humain trouve son explication dans les lois qui gouvernent le développement de la mentalité humaine, crever le ballon des reportages sensationnels dont l'objectif suprême n'a aucun rapport avec la curiosité généreuse d'une certaine fraternité humaine, révéler à nos intellectuels l'intérêt scientifique que contient l'étude de ces phénomènes, — telle est, en dernière analyse, la raison qui justifie la réunion de ces articles sous une commune dénomination et pour une plus grande diffusion de la matière.

On aurait grand tort de s'imaginer qu'ils ne se rapportent pas étroitement au sujet d'où le livre tire son titre.

Si ces croyances se retrouvent à peu près identiques à l'aurore de toutes les civilisations et dans le passé de tous les peuples et de toutes les races, c'est qu'elles reposent, en définitive, sur des tendances spécifiquement humaines. Mais leur principal substratum réside dans une phase du développement intellectuel, — la phase de *l'intelligence sensorielle* — qui marque l'incapacité transitoire ou définitive de s'élever à l'élaboration de la pensée abstraite. Si, dans une nation comme la nôtre, une

grande partie du peuple se trouve alourdie par de tels impedimenta, elle est en excellente position pour servir de *témoins*, comme on dit en termes de laboratoires, à l'autre partie plus évoluée.

J'ai voulu donc démontrer qu'à côté d'une masse tributaire d'états de conscience encore un peu frustes, il y a dans ce pays une élite dont l'intelligence a marqué une vigoureuse étape dans le progrès des acquisitions. J'ai voulu démontrer que, du point de départ au point d'arrivée, la fonction a stimulé la puissance intrinsèque de l'organe sans en augmenter la capacité. J'ai essayé, enfin, de faire valoir que le rendement eût été plus considérable si le dédain des uns et l'indifférence des autres ne reposaient pas sur une conception de la vie, déroutante de faux calculs, et peut-être, aussi, de paresse insoupçonnée.

En vérité, je n'arrive pas à comprendre comment des hommes qui se croient pleinement être des hommes puissent se contenter d'une vie hyper-végétative où gagner de l'argent, manger, boire, dormir et le reste — soient la suprême fin de l'existence. Serait-ce que aller au Cinéma, visiter des malades, dépouiller un dossier, lire un article de journal, tomber ses adversaires politiques constitueraient l'ultieffort d'un bourgeois éclairé de notre époque?

S'il en était ainsi, il faudrait renoncer à façonner et nourrir un idéal de grandeur humaine à ce peuple, il faudrait le déclarer déchu de toute aspiration

transcendante et le laisser tendre son cou au joug de la servitude politique et économique réservé à tous les parias qui ont cessé d'ennoblir leur raison d'être sur cette planète, même en caressant la réalisation de quelque rêve utopique.

Heureusement que, par delà les contingences et les désertions, il existe encore quelques irréductibles qui se passent le flambeau inextinguible de l'idéal comme autrefois, dans la fête antique, en symbolisation de la pérennité de la Vie.

L'INTELLIGENCE HAITIENNE

ETUDES DE SOCIO-PSYCHOLOGIE

Rémy de Gourmont, dont ce fut la moindre originalité de pousser en serres chaudes la culture des idées, tira magnifiquement parti des travaux de Quinton sur l'invariabilité des conditions primitives de la vie cellulaire en en cherchant la confirmation dans une étude pénétrante de l'intelligence humaine. Il appliqua à la démonstration de sa thèse les mêmes procédés dialectiques qui conduisirent le savant biologiste à établir les bases de sa fameuse découverte.

On sait ,en effet, que Quinton énonça que la première cellule animale survint dans un milieu marin d'une concentration saline et d'une température inchangées et qu' «en face des variations de tout ordre que peuvent subir au cours des âges les différents habitats, la vie animale, apparue dans des conditions physiques et chimiques déterminées, tend à maintenir, pour son haut fonctionnement cellulaire, à travers la série zoologique ces conditions des origines. » Ce fut *la loi de constance originelle* vérifiée par de splendides expériences de laboratoire, de patientes observations et corroborées par l'épreuve thérapeutique...

A son tour, Rémy de Gourmont transposa le principe dans le domaine intellectuel et en tira la déduction inattendue que les modalités physiologiques de l'intelligence humaine sont restées intangibles depuis l'époque millénaire où les premiers hommes parurent sur la surface du globe jusqu'à notre âge de civilisation inquiète et de triomphe scientifique. Il entend, à la rigueur, que le premier homme qui naquit sur cette planète, héros obscur d'une inénarrable aventure, que ce produit de quelque probable mutation zoologique, à quelque variété de l'espèce qu'il appartînt, en quelque lieu qu'il vînt, un nègre, peut-être, cet homme de l'époque quaternaire fut d'emblée doté de la même faculté de comprendre, de comparer, de juger, enfin, qu'un newyorkais, un parisien ou un haïtien de nos jours. Ne criez pas encore au paradoxe. Attendez. Il faut distinguer pour saisir le sens et la portée du principe.

L'intelligence est une fonction physiologique plus particulièrement dépendante du cerveau. Cette fonction n'est pas indéfiniment extensible, elle a acquis son maximum de capacité à un moment de la durée et ce maximum n'a jamais été dépassé. Autre chose est le contenu de l'intelligence, la notion. Infiniment variable, indéfiniment ampliative, la notion, la connaissance, l'acquisition est la condition même du progrès, le signe qualificatif, la cause efficiente des civilisations. Filles de la Science et des Arts, les civilisations naissent, grandissent,

grâce au développement des connaisances. Ainsi, la somme des connaissances va s'augmentant.

D'ailleurs, pour objectiver grossièrement son principe, Rémy de Gourmont compare l'intelligence à une éponge. Celle-ci peut être plus ou moins pleine sans que sa capacité varie en quoi que ce soit. Allant plus avant dans le développement de sa pensée, il saisit l'exemple hautement significatif de la plus géniale invention humaine, le feu.

A quel moment et par qui le feu a-t-il été découvert? Troublant mystère. Un homme du quaternaire, ancêtre de *l'homo faber*, en a eu l'étonnante intuition. Il est probable que ce fut à l'époque géologique où les variations climatiques du globe amenèrent une perturbation dans l'habitat des espèces zoologiques. Si le vertébré qui portait en soi la température moyenne de 37° fut capable de résister à une baisse considérable de la température ambiante, ce fut à la condition de s'adapter aux nouvelles contingences climatiques par une protection naturelle — laine ou poil — ou par une protection artificielle — le feu. Donc certaines espèces devinrent poilues, d'autres suppléèrent à la déficience de cette protection naturelle par des procédés qui dérivèrent de la fertilité de leur intelligence. Admettons, ce pendant, que l'invention du feu se produisît tout simplement par hasard; mais sa conservation et son utilisation furent des faits extraordinaires. De ces facteurs dépendirent tous les progrès ultérieurs.

L'invention du feu et sa conservation furent génitrices des civilisations successives qui ont abouti aux transformations actuelles de la matière dont notre âge est si fier. Aucun fait n'a dépassé celui-là en grandeur et en importance. Certes, le simien le plus intelligent comme n'importe quel autre animal est apte à apprécier la nécessité du feu en certaines circonstances, mais aucun animal autre que l'homme n'a su le conserver. L'être de génie qui, le premier, s'appropria cet élément, le dompta, et en perpétua l'usage dans sa descendance avec toutes les virtualités des découvertes ultérieures, était incontestablement doué d'une capacité intellectuelle qui n'a jamais été dépassée. Et l'existence d'une telle faculté à une époque si lointaine de la durée établit le soubassement de ce que Rémy de Gourmont appelle justement: *la loi de constance intellectuelle.*

II

Je me permets de rappeler ce principe si riche en potentialités pour faire la mise au point d'une opinion que j'exprimai naguère sur les acquisitions de l'intelligence haïtienne.

C'était en 1921, pendant la sixième année de l'Occupation américaine. Le patriotisme haïtien, saturé d'amertume, enregistrait peu à peu la faillite de ses plus légitimes motifs d'espérance. Les plus sceptiques n'attendaient-ils pas une amélioration de notre sort au terme de la guerre mondiale? Car enfin,

parmi les mensonges dont M. Wilson avait camouflé la prise de possession de notre territoire, il y en avait un qui avait l'apparence de la vérité. Le Département d'Etat avait fait répandre la rumeur que n'eût été la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie, le 31 Juillet 1914, le *Karlsruhe* ayant commencé le débarquement de troupes à Port-au-Prince, à cette date, à la tombée de la nuit, et malgré la présence du *Connecticut* à bord duquel se trouvait l'amiral Capperton, un conflit aurait pu naître entre les Etats Unis et l'Allemagne qui manifestement avait voulu porter atteinte à la doctrine de Monroë.

Le fait est que le Gouvernement du Kaiser avait constamment développé une politique active et vigilante dans les affaires haïtiennes. L'importance des intérêts allemands était supérieure à celle des autres pays dans l'économie haïtienne. Et à plusieurs reprises, la diplomatie allemande s'était dressée contre toute ingérence d'une puissance étrangère à la direction des finances et des douanes haïtiennes sans sa participation. Si mégalomane qu'on suppose ou qu'ait été Guillaume II, lui qui tenait l'échiquier du monde sous ses yeux, aurait-il risqué un conflit avec les Etats Unis sur cette étroite question *à ce moment-là*, je veux dire à la veille de la conflagration européenne? M. Wilson, l'homme ondoyant et subtil des notes diplomatiques de 1918, aurait-il provoqué Berlin pour sauvegarder

les privilèges de la doctrine de Monroë en Haïti à ce *moment-là?* Il est permis d'en douter. Quoi qu'il en fût, la guerre de 1914 ayant entraîné les Etats-Unis à se ranger du côté des Alliés avec sa clientèle d'états satellites, dont nous sommes, hélas! d'aucuns avaient espéré que le triomphe des Alliés allait amener une conception nouvelle des relations internationales selon l'évangile wilsonien.

Les tractations de la Paix de Versailles firent tomber les illusions des plus optimistes.

Donc, ceux qui s'étaient accrochés à l'espérance d'une libération éventuelle de notre territoire au terme de la guerre mondiale et en conformité des desseins hautement désintéressés proclamés par Washington, avaient vu s'effondrer leur attente.

En outre, la situation économique, après la fièvre des spéculations nées de la course aux approvisionnements qui suivirent la grande catastrophe, commençait à s'infléchir en une courbe de défaillance alarmante.

Enfin, M. Dartiguenave, Président de la République, parvenu au terme de son mandat, désirait, malgré tout, garder sa position et manœuvrait pour se faire réélire par le Conseil d'Etat en empêchant la reconstitution des Chambres législatives.

L'anxiété était vive. De quoi demain sera-t-il fait? On ne s'abordait que pour échanger des propos mélancoliques sur la situation générale. On trouvait que les hommes avaient été dépassés par

les événements. Et l'angoisse était à ce point grande qu'on en était arrivé à soupçonner une carence d'éléments qualifiés à prendre en mains les affaires du pays.

C'est parmi les inquiétudes et le trouble de l'heure que me fut adressée l'interrogation suivante:

N'y a-t-il pas une crise d'hommes? Est-il possible de trouver à notre époque dix hommes de *la valeur* d'un Bazelais, d'un Edmond Paul, d'un Firmin, d'un Thoby?

Ces questions me parurent lourdes de conséquences et d'une portée qui dépassait singulièrement les circonstances dramatiques dans lesquelles se débattait le peuple haïtien.

J'amorçai la discussion sur l'étendue du mot *valeur* que je dissociai en *valeur morale* et en *valeur intellectuelle.*

Sans admettre, à aucun titre, que nous soyons inférieurs à nos devanciers, au point de vue intellectuel, je fis observer, cependant, que l'Occupation étrangère a jeté un tel désarroi dans les consciences que les leaders de la nation sont, en grande proportion, en déficience morale et que c'était de ce côté-là qu'il fallait chercher un signe de régression. Malgré le caractère probant de l'argumentation sur laquelle je m'efforçai d'asseoir ma proposition, j'eus le regret de n'avoir pas convaincu mes interrogateurs. Aujourd'hui encore, je n'espère nullement les persuader. Aussi bien, est-ce moins pour eux que pour

ma dilection particulière et pour inciter le lecteur à quelques minutes de méditation que je reprends l'étude de la question. Elle est d'ailleurs si intéressante et nous ouvre de tels aperçus sur un tas d'autres problèmes qu'on se défendrait mal de ne pouvoir lui accorder l'ampleur suffisante dans un examen plus étendu.

III

Avant tout, je pose en principe — et il va de soi — que si l'intelligence haïtienne a pu, à telle période donnée, se manifester en une pléiade de talents remarquables, c'est qu'elle recélait des virtualités qui ont éclos au moment où des circonstances de temps et de milieu étaient les plus propices à réaliser un pareil résultat. L'intelligence haïtienne avait-elle à ce moment-là atteint son maximum de développement et de rendement physiologiques?

C'est ce qu'il convient de rechercher avec la plus grande circonspection, mais aussi avec la plus grande liberté d'esprit.

A quelle époque de l'histoire haïtienne faudrait-il s'arrêter pour marquer le maximum de sa productivité si ce n'est de sa production intellectuelle? Serait-ce à l'époque où brillèrent Delorme, Edmond Paul, Bazelais, Thoby, c'est-à-dire entre 1860 et 1885 environ? En ce cas, il faudrait écarter la pléiade de Firmin, Nemours Auguste, Léger Cauvin, So-

lon Ménos dont les talents ont marqué après 1885. Evidemment l'interrogation n'eût eu aucune raison d'être et la question n'eût mérité aucun développement. Cependant, acceptons cette période de 1860 à 1885 comme celle d'une exceptionnelle grandeur intellectuelle en notre pays. Si arbitraire que puisse être ce choix, il provoque des réflexions suggestives à plus d'un titre.

Y a-t-il eu, avant cette époque ou après elle, des hommes qui ont dominé la société haïtienne par leur culture intellectuelle? Ces hommes valaient-ils ceux de 1860-1885?

Et d'abord, avant 1789, on pouvait très légitimement supposer, à Saint-Domingue, que le nègre était incapable de s'élever au-dessus d'un certain niveau primaire de savoir. Non seulement, on ignorait le passé historique des civilisations africaines, mais ni l'ethnographie comparée ni l'anthropologie, malgré l'incertitude de leurs méthodes actuelles, n'étaient encore nées. Au demeurant, le nègre n'avait de valeur que celle de sa structure et de son endurance. Le barême de cette valeur était calculé uniquement sur la résistance physique de l'individu. Où était donc la place de l'intelligence, fonction de luxe, dans une organisation sociale où le travail manuel avait restreint singulièrement l'usage des instruments aratoires tels que la charrue?

La culture des champs, les espèces agricoles cultivées incitaient, au contraire, à l'emploi d'une

main-d'œuvre aussi abondante que routinière. La transformation des matières premières en sucre brut ou raffiné, alcool ou indigo, utilisait un nombre tout à fait limité d'ouvriers qualifiés qu'on recrutait presqu'exclusivement parmi les petits blancs. Quant aux nègres, leurs fonctions avaient quelque chose de si strictement mécanisé qu'on les assimilait littéralement à des bêtes de somme. N'est-ce pas un tel état de choses que concrétise la plainte de cet esclave du Nord qui fut réprimandé pour avoir trop maltraité sa mule?

«Ou taillé moin quand moin pas travaille, moin taillé milette quand li pas vlé maché: milette cé nègre à moin.»

Pendant trois cents ans environ, la race vécut dans cet état de stagnation morale et intellectuelle d'une incomparable bassesse. Il va sans dire que cela s'entend de la grosse masse des esclaves, du monde noir.

La situation était-elle meilleure dans le groupement des gens de couleur dont les 4/5 étaient probablement des sang-mêlé?

J'entends cette dénomination de « sang-mêlé » au point de vue biologique, c'est-à-dire selon un métissage plus ou moins étendu du noir et du blanc.

Mais alors, cette phase de la question suscite l'examen d'un grave problème d'hérédité psychologique.

On sait que pendant très longtemps certains savants ont soutenu que le métis est inférieur à ses générateurs et n'en hérite que les défauts — parce que, entre deux races dissemblables par le caractère, ce sont surtout les défauts qui sont susceptibles de fusion, prétendent-ils.

Le plus illustre représentant de cette féroce théorie est M. Gustave Lebon qui l'a exprimée sans ambages dans son livre célèbre sur « Les lois psychologiques de l'évolution des peuples». (1)

« Sans doute, écrit-il, des races fort différentes, le blanc et le noir, par exemple, peuvent se fusionner, mais les métis qui en résultent constituent une population très inférieure aux produits dont elle dérive, et complètement incapable de créer ou même de continuer une civilisation. L'influence d'hérédités contraires dissocie leur moralité et leur caractère. Quand les métis de blancs et de noirs ont hérité par hasard, comme à Saint Domingue, d'une civilisation supérieure, cette civilisation est rapidement tombée dans une misérable décadence. » (2)

---

(1) Paris. — Félix Alcan. 1900. P. 45

(2) En 1916, le Professeur Guignebert, le savant exégète et historien des religions, me procura l'occasion d'être reçu par M. Gustave Lebon. Au cours de la conversation très cordiale que j'ai eue avec le célèbre psychologue en présence de M.B. Garde des Sceaux et de la Princesse G., je discutai fermement ce que son assertion me paraissait contenir d'erroné au double point de vue historique et psychologique. Tout en défendant la valeur de ses idées, M. G. Lebon me concéda toutefois qu'il les avait exprimées en une forme un peu absolue.

C'est ce qu'on pourrait appeler l'hérédité unilatérale. Elle l'est dans un certain sens et dans une certaine mesure. On entend dénoncer que si les facteurs psychologiques dont dérive le caractère d'un individu ne devaient s'associer que d'une façon univoque pour ne transmettre seulement que les défauts des générateurs, il y aurait là une terrible fatalité biologique, et l'hérédité serait unilatérale, moins parce que un seul générateur déterminerait le caractère du produit que parce que, dans l'échelle généalogique, il n'y aurait systématiquement que telles particularités — en l'espèce, les défauts — susceptibles d'être transmises. Par quel mécanisme, pourrait-on expliquer un si bizarre phénomène? C'est à quoi M. Lebon n'a pas daigné songer. Embarrassé pour trouver dans le processus de la vie une interprétation satisfaisante des modes complexes de l'hérédité, il a écarté toute théorie et s'en est tenu à la présentation des faits bruts qui tiendraient lieu de toute explication. Et alors, il a cru utiliser les données de l'histoire en citant le « cas » de Saint-Domingue dont les métis de nègres et de blancs n'ont pas su conserver la civilisation que la France leur aurait léguée.

Or, le lecteur familiarisé avec l'histoire coloniale de la France, et particulièrement avec celle de la révolte des nègres de Saint-Domingue, qui a abouti à la création de la nationalité haïtienne, sait pertinemment combien la proposition de M. Lebon telle

qu'elle est énoncée repose sur l'inexactitude la plus absolue. Il est donc étrange qu'une doctrine ou une thèse dont l'ultime conclusion prétend expliquer le mécanisme psychologique du comportement d'une partie de l'humanité soit étayée sur des données fantaisistes et illusoires. Une telle attitude de la part d'un savant de la valeur de M. Lebon révèle une légèreté incompatible avec la gravité du sujet et la rigueur des méthodes scientifiques.

En réalité, la question n'est pas aussi simple qu'elle paraît. Il est évident que l'hérédité — physiologique, psychologique, pathologique — est un fait notoire et depuis longtemps établi. Quel est le rythme de ses modalités? Il ne semble pas que dans l'état actuel de la science on puisse répondre à ces questions avec une certitude probante.

Depuis l'époque lointaine où les néo-darwiniens et les néo-lamarckiens un Weisssmann, un Hæckel un Herbert Spencer, un Le Dantec, pour ne citer que les plus célèbres, ont soutenu avec un luxe d'arguments et d'expériences étonnant la controverse ardente sur la transmission ou la non-transmission des caractères acquis, il ne paraît pas que nous soyons très avancés dans la résolution des multiples difficultés du problème de l'hérédité. Eh! sans doute, Ribot en a donné une belle formule lorsqu'il l'a définie: « la loi biologique en vertu de laquelle tous les êtres doués de vie tendent à se répéter dans leurs descendants. » Mais la loi est à peine énoncée

que de nombreuses exceptions viennent en abréger l'application. Connaît-on dans les troublantes manifestations de l'hérédité une répétition pure et simple des formes parentales — particularités anatomiques ou aptitudes psychologiques? Le produit est-il pareil aux facteurs qui l'ont engendré? Y a-t-il variations lentes et indéfinies, régression, progression ou conservation des caractères innés ou acquis? Peut-on juguler ou escompter le retour chez les descendants de telles ou telles particularités remarquées chez l'un ou l'autre ou chez l'un et l'autre des ascendants?

Nul ne peut établir une norme infaillible qui soit la loi de ces manifestations de l'hérédité. Nul ne connaît de façon irréprochable le mécanisme des faits dont le jeu capricieux apparemment déroute souvent les calculs les plus minutieux. — Peut-on donc en déduire une loi? Et que vaudraient une ou des lois qui n'auraient aucun caractère impératif et qui admettraient au contraire la jonglerie des caprices dans leurs modes d'application?

Cependant, plus on descend l'échelle des êtres vers les formes simples de la vie, — de la vie animale à celle des plantes, par exemple — plus on est susceptible de constater les rigueurs du déterminisme héréditaire. Cette observation a retenu l'attention des savants et sa constance a provoqué un regain de nouveauté à la doctrine de Mendel dont l'application à la nature humaine a

développé en certains pays le zèle de psychologues enthousiastes.

En quoi consiste la doctrine de Mendel et quelle est sa valeur ?

Elle repose sur les données suivantes: lorsqu'on croise entre elles deux plantes qui diffèrent d'une façon constante par un ou plusieurs caractères, ceux qui leur sont communs passent sans modification chez les hybrides et leurs descendants.

Parmi les caractères différents quelques-uns se fondent en donnant des formes intermédiaires, mais parfois, l'un des deux caractères des parents a une telle prépondérance qu'il est difficile ou complètement impossible de retrouver l'autre: le premier s'appellera caractère *dominant*, le second caractère *recessif*. Or, si l'on suit les générations d'hybrides successives, on constate que dès la seconde génération, le caractère récessif réapparaît, et il réapparaît *selon des lois fixes* dont il est possible de donner une formule.(1) C'est si l'on prend, par exemple, deux variétés de pavots (2) dont l'une possède des fleurs à centre blanc et l'autre des fleurs à centre noir et qu'on les croise, « les descendants homogènes de première génération donnent naissance: 1°) à 1/4 de descendants à centre blanc qui n'auront

(1) G. Poyer — in Traité de psychologie par G. Dumas Paris

(2) Exemple tiré dans GUILLEMOT — Les horizons nouveaux de la science. Tome IV P. 355.

Cf. Yves Delage et Marie Goldsmith. — Les théories de l'évolution.

jamais dans leur descendance que des centres blancs, ce sont les *récessifs purs*, 2°) à 1/4 de centres noirs qui n'auront jamais dans leur descendance que les centres noirs: ce sont les dominants *purs*, 3°) à 2/4 de centres noirs qui se comportent comme les homogènes de première génération, c'est-à-dire comme des hybrides et qui donneront eux-mêmes comme descendants 1/4 de récessifs purs, 1/4 de dominants purs et 2/4 d'hybrides.» Telle est la doctrine de Mendel qui, dans sa simplicité mathématique, est reconnue d'une grande exactitude chez les plantes et même chez certains animaux. La tentation était grande d'en trouver la correspondance chez l'homme. Dans certains pays, on s'est livré à des études ardentes sur cette matière. Par exemple, aux Etats Unis de l'Amérique du Nord des Sociétés *d'eugénique* suscitées par les recherches de Davenport et de ses collaborateurs se multiplient à trouver des adaptations pratiques à la loi de Mendel. Il va sans dire que ces recherches non seulement sont hérissées de difficultés insurmontables, mais révèlent à quel complexe psychologique on se heurte lorsqu'il faut déterminer la part d'hérédité des caractères dominants ou récessifs chez les hybrides. C'est que d'abord un caractère psychologique n'est pas un facteur simple, il est à sa plus élémentaire expression une résultante, et cette résultante est, elle-même, l'aboutissant instable d'apports personnels, d'influences ancestrales et sociales,

Tant de conditions sont nécessaires pour produire un homme, qu'il est malaisé de simplifier la part des influences diverses à quoi il doit son caractère, son tempérament, sa constitution psychologique. Et ce sont tous ces éléments fondus ensemble qui forment sa personnalité, qui expliquent son comportement, qui en font un homme, enfin. Il est donc vain de croire qu'on peut réduire tous ces complexes à la simplicité mathématique de la loi des quarts. Vraie et vérifiable dans la vie élémentaire de la plante, elle est inadéquate à la vie humaine parce que ici l'organisme est compliqué à l'extrême. L'homme depuis des millénaires est un produit de croisement et qui vit à sa fantaisie. La race pure est un mythe en anthropologie. Au contraire, le métissage humain est un fait biologique aussi certain et aussi indélébile que le rattachement de notre organisme à quelque forme plus humble de la série animale. La seule chose qui soit encore discutable, c'est le degré et la qualité du métissage dans tel groupement déterminé, c'est la stabilisation plus ou moins grande des divers mélanges qui donnent une homogénéité plus ou moins accusée aux produits et marquent la physionomie des diverses variétés humaines selon des circonstances de temps, de milieu et d'histoire. On ne prétend point nier qu'une grande homogénéité, une parfaite stabilisation des divers éléments dont se composerait une race humaine, — et par race humaine, j'entends, une frac-

tion d'humanité vivant dans un espace déterminé, sous un régime commun, selon des lois communes depuis des centenaires voire des millénaires, façonnée, enfin, par l'inter-action sociale, — on ne prétend point, disais-je, qu'une telle race ou si l'on aime mieux, une telle nation ou un tel peuple entraîné au progrès par la culture de l'intelligence, la spiritualité des croyances, l'exaltation du caractère, n'offrirait point un magnifique exemple d'organisation collective où tout ce qui fait la fierté et l'orgueil de notre espèce et que nous dénommons la civilisation, trouverait sa suprême expression. C'est, en vérité, l'idéal éblouissant que poursuivent la plupart des communautés humaines avec une inlassable ardeur et des vicissitudes sans nombre. Mais quelle est celle qui peut se vanter de l'avoir pleinement réalisé ? Et dans l'état actuel de la socio-psychologie, n'y a-t-il pas quelque témérité à cristalliser de vaines affirmations sous le vocable inattendu de «lois»? D'ailleurs, faudrait-il s'attacher à la nature exclusivement biologique de l'homme pour déterminer sa capacité de progrès?

Or, vouloir trouver dans le métissage du noir et du blanc une cause fondamentale d'infériorité, c'est évoquer la primauté biologique du mélange. Cependant, à la lumière des investigations lentes et difficiles de cette science en formation qu'est la socio-psychologie, il apparaît que si la mentalité d'un peuple ou d'une communauté s'étaie sur sa

formation biologique comme point de départ de sa constitution, son développement spirituel est en grande partie fonction du milieu social. On entend dire avec Durkheim que la vie commune, la société, est créatrice d'énergies, de sentiments, de croyances, qu'elle élève l'homme au-dessus de lui-même en lui imposant tous ces concepts de devoirs, de morale qui impliquent une discipline collective supérieure aux règles de vie individuelles. Par conséquent, au fur et à mesure que ces concepts se concrétisent dans les mœurs, dans les institutions, au fur et à mesure que l'interdépendance humaine agit comme facteur externe d'évolution, par tendance d'imitation, la société s'élèvera en civilisation mue par les forces internes de progrès et stimulée par les forces externes d'adaptation à une vie plus haute, à un idéal transcendant. Déterminer la mentalité d'un tel groupe sera chose délicate et complexe qui, en tout cas, ne saurait dépendre de la morphologie statique de ses composants comme le prétend une psychologie singulièrement abrégée dans ses moyens.

Quoi qu'il en soit, cependant, et en tenant compte des réserves ci-dessus mentionnées, la théorie de Mendel nous aide à pénétrer certaines bizarreries de l'atavisme ou de l'hérédité alternante. Elle révèle, en tout cas, la possibilité de déceler les avatars à lointaine échéance de l'hérédité psychologique. C'est ce que nous voulions établir en ce qui concerne

l'analyse de l'intelligence chez les descendants des nègres de Saint-Domingue par les croisements de la race blanche et de la race noire dans la colonie. Nous voulons dire que les métis qui naquirent de cette union apportèrent dans la vie, ni plus ni moins, la part de qualités et de défauts de leurs générateurs ; que défauts et qualités s'épanouirent ou se modifièrent au gré des réactions personnelles et selon l'empreinte du milieu social sans qu'il soit possible de marquer la prépondérance de tels facteurs psychologiques sur tels autres, encore moins la transmission unilatérale des défauts ou des qualités de l'un ou l'autre des ascendants.

Cette observation vient à point pour assigner la place qu'occupaient les sang-mêlé à Saint-Domingue au point de vue intellectuel.

En ce sens, aussi, ils formaient un monde intermédiaire entre les blancs et les noirs. On veut dire qu'entre les blancs dont la culture intellectuelle ne pouvait être mise en doute et les esclaves dont le cerveau était en friche, les sang-mêlé possédaient quelques spécimens d'hommes plus ou moins instruits. Il suffirait de citer un Julien Raymond, un Pinchinat, un Bauvais, un Vincent Ogé, etc. pour illustrer notre remarque. Au surplus, les sang-mêlé formaient une classe sociale qui disposait de fortune et de loisirs. Bien qu'elle fût comprimée dans ses aspirations, elle avait tout de même la possibilité de dispenser une certaine éducation à quelques

uns de ses membres hors de la colonie, dans la Métropole.

Elle ne s'en priva guère. La plus grande partie des sang-mêlé qui se distinguèrent à Saint-Domingue avaient fait leurs études en France, les écoles même à l'usage des blancs n'existant presque pas dans la Colonie. Néanmoins, il n'est pas hasardeux de soutenir que la haute culture, ou ce qui en tenait lieu, n'était pas connue dans la classe des affranchis. Si l'on pouvait y rencontrer ça et là quelques personnalités marquantes, il n'est pas téméraire de prétendre que leurs talents ne dépassaient pas un modeste niveau. N'est-ce pas la même remarque que nous trouvons sous la plume de l'auteur anonyme de *l'Essai sur l'Esclavage et observations sur l'état présent des Colonies des Européens en Amérique* lorsqu'il écrit en 1799: «il y a eu depuis deux siècles plus de 200.000 individus affranchis, et pas un seul n'a laissé un nom dont les amis des sciences et des lettres et de la philosophie se souviennent. » (1)

Il est vrai que — Moreau de Saint Méry excepté — on est en droit de demander quel est le nom que l'histoire des arts, des sciences ou de la philosophie a retenu des créoles blancs qui représentaient l'élite humaine à Saint-Domingue, après quinze siècles de civilisation chrétienne?

---

(1) Cité par Lucien Peytraud. — L'Esclavage dans les Antilles françaises avant 1789. P. 454. Paris 1897.

C'est que le milieu humain était ici d'une dégradante torpeur. L'esclavage ne produisait pas seulement la dépravation humiliante de la victime, elle provoquait la perversion du maître dont le sens moral s'obnubilait, dont la volonté mollissait et qui, très souvent, noyait son oisiveté dans les débauches de l'alcool, du jeu et des femmes.

Mais, voici que parvient dans l'île lointaine l'écho tumultueux des revendications de la Révolution française. Dans la Métropole, c'est la rénovation de toutes les valeurs, le triomphe de toutes les générosités et l'intégration dans les faits des rêves ébauchés par les philosophes. De la convocation des Etats généraux aux Assises sanglantes de la Convention Nationale, chaque jour inscrit dans les mœurs la conquête du fait nouveau qui ruine l'ancienne conception sur laquelle s'était édifiée la Société française. Par quelle étrange gageure la Société coloniale allait-elle essayer de juguler le flot montant des revendications qui mettaient en cause la structure même de Saint-Domingue? Tel était cependant l'aveuglement des hommes que chaque classe voulait réaliser à son profit propre le principe de liberté et d'égalité que la Révolution avait solennellement proclamé. Les Assemblées métropolitaines abolissaient des privilèges que les castes coloniales s'ingéniaient à garder et même à intensifier. Plus que l'efficience des principes, ce fut l'égoïsme de classe qui ruina l'ancien régime colonial. Aussi

bien, ce fut à la faveur de ces bouleversements qu'un homme — Toussaint-Louverture — surgit. Sur le théâtre où se déployait son activité, il fut plus grand que tous les hommes — nègres, blancs, mulâtres, — qu'il côtoyait et dont il se servit pour réaliser sa volonté de puissance. Il fut plus grand que les événements qu'il maîtrisa et dont il sut capter la marche pour les amener au terme fatidique de concréter sa pensée de domination et de grandeur. Il fut plus grand que le Destin lui-même qui, l'ayant abattu à l'apogée d'une carrière éblouissante, ne put qu'étayer sur les dépouilles de son rêve l'idée dont il était la magnifique incarnation. Il ne fut ni un affranchi ni un sang-mêlé. Sorti du troupeau d'esclaves, cet homme se servit des esclaves comme le potier pétrit la glaise pour en faire jaillir la nouvelle matière humaine d'où naîtra la nationalité haïtienne. En vérité, Wendel Phillips a raison de trouver que ce nègre prodigieux n'a point de pairs dans l'histoire humaine, et c'est par une intuition de visionnaire que Lamartine dira de lui : Cet homme fut une nation.

Je sais bien. On m'objectera qu'il n'a laissé aucune trace dans les arts, les lettres ou les sciences. Il est vrai. Cet homme manquait d'orthographe et n'aurait pu discourir sur le *Moïse* de Michel-Ange ou sur les statuettes de Tanagra. Mais alors, serait-ce par la splendeur de leurs systèmes de philosophie, par la richesse de leur palette, l'habileté de

leur ciseau qu'Alexandre, César ou Bonaparte se sont élevés au-dessus du commun des mortels?

Quand un homme a su, par la puissance de sa volonté, la pénétration, la finesse de son jugement, l'acuité de son coup d'œil, la perspicacité, la justesse et la promptitude de ses décisions, déjouer la trame des contingences historiques, briser les obstacles, dompter les éléments pour se hisser comme César ou Napoléon au rôle de conducteur d'hommes et se montrer chaque fois supérieur aux moyens dont il use, qu'importe que cet homme-là sache l'orthographe de la langue qu'il emploie. Les mots, les idées, les hommes sont les outils dont il se sert pour produire de l'action. Au rythme de l'action, il soumet l'outil à l'édification de ses desseins. Un Napoléon, un Toussaint-Louverture forcent les secrétaires qui traduisent leurs idées comme ils forcent les chevaux qui ne les portent jamais assez vite au gré de l'action. Malheur! si leur correspondant ou leur interlocuteur oublieux de la fougue qu'ils impriment à leur pensée, s'imagine que l'outil a été rebelle ou infidèle à leur impulsion. Alors, ils réclament contre une telle maladresse avec une vivacité si agressive que l'on reconnaît tout de suite que le plumitif n'est que l'un des moyens passifs que la nécessité soumet au service de leur génie. Ecoutez la réplique de Toussaint à Hédouville qui lui reproche d'avoir trop confiance dans le zèle de son secrétaire: «C'est m'insulter gravement que

de croire que je signe soit ordre, soit lettres sans les lire ou les dicter. C'est vouloir me persuader que j'ai une grande faiblesse dans mon caractère et je ne puis me reconnaître sous de pareils traits. » Paroles incisives d'un homme qui a conscience de sa valeur et qui n'entend pas qu'elle soit sous-estimée. En somme, dans la plénitude du terme, Toussaint-Louverture fut un homme de génie. On notera que ce génie resta en puissance pour éclater à 50 ans, à l'âge où sous les Tropiques et en de meilleures conditions, la majorité des hommes décline. Il a fallu la magnifique aventure de la Révolution pour créer l'atmosphère, les circonstances, les conditions les plus propres à favoriser l'explosion du phénomène.

Mais en même temps, les mêmes événements firent naître une pléiade d'hommes remarquables par leurs talents divers et qui furent comme des étoiles brillantes d'une radieuse constellation. Un Rigaud, un Dessalines, un Christophe, un Pétion, un Bauvais firent cortège à Toussaint-Louverture bon gré mal gré, en attendant que, de façon ou d'autre, — par leurs capacités, leur héroisme et même leurs fautes — ils modèlent dans la réalité le rêve du génial promoteur.

* * *

De tout ce qui précède, il me semble qu'on est en droit de déduire que la Révolution française qui fut génitrice de notre nationalité, fut également une

époque d'exceptionnelle grandeur pour l'intelligence haïtienne.

A-t-elle été dépassée?

Qui oserait soutenir un tel paradoxe?

Les jours qui suivirent le 1er Janvier 1804 furent plus souvent rayés d'ombre qu'empourprés de lumière. L'ère des héroïsmes étaient close. Celle de l'organisation administrative commençait. Tâche ingrate et minuscule, si on la compare à l'auguste épopée dont la genèse avait fait jaillir des bas-fonds de la servitude tant d'hommes transcendants. Tâche colossale, tout de même, si d'elle devaient dépendre la stabilité du nouvel état et la norme de son progrès. Mais, à la reconstruction de la Cité, les héros d'hier se montrèrent fort souvent inférieurs au rôle nouveau qui leur était dévolu.

A la discipline du soldat succéda l'incompétence de l'administrateur, à l'abnégation du patriote se substitua l'ambition anarchique du compétiteur. C'est ainsi que des haines cristallisées, des préventions comprimées naquirent les divisions néfastes qui furent les plus efficientes parmi les causes des incertitudes, des tâtonnements, des heurts dans lesquels nous avons vécu pendant plus d'un siècle de vie nationale.

L'intelligence haïtienne, avait-elle subi des éclipses pendant ce long laps de temps?

Ce serait inepte de le prétendre. Des efforts considérables ont été faits qui témoignent de la

grandeur des desseins et de la beauté de l'objectif qu'on se proposait d'atteindre. L'organisation administrative de la République avait trouvé dans Pétion, Guy Bonnet, Daumec, des hommes d'Etat habiles, des adeptes des méthodes de Barbé de Marbois, cependant que la volonté inflexible de Christophe imprimait à la prospérité économique du royaume d'Haïti l'ordre, l'esprit de suite, la clairvoyance qui instaurent le progrès et en assurent la continuité dans les états. Peu ou prou de productions intellectuelles dans l'une ou l'autre partie du pays. La guerre civile, le morcellement du territoire déjà exigu en trois gouvernements, l'imminence d'une invasion française, les inquiétudes nées d'un tel état de choses ne sont guère propres à l'éclosion des œuvres de l'esprit.

Mais voici que dans la matrice du temps se prépare une suite d'événements imprévisibles.

A la mort sereine de Pétion succède la fin tragique de Christophe; à la pacification de la région de la Grand'Anse se joint le ralliement des territoires de l'Est.

Décidément, les dieux sont complices pour apporter à Boyer un ensemble heureux de circonstances dont il n'a qu'à profiter pour que son gouvernement soit illustré par le plus vif éclat de l'intelligence haïtienne. Songez donc: dans les écoles instituées par Christophe la bourgeoisie riche du Nord avait fait instruire de nombreux sujets; au

Lycée de Port-au-Prince, dirigé par un homme de valeur et où avaient professé des maîtres compétents, Pétion avait fait élever une pépinière de jeunes gens intéressants. Au surplus, quelques-uns des cadets de la bourgeoisie que Roume avait envoyés aux Collèges de Liancourt et de Lamarche étaient revenus chez eux couverts de gloire. Hyppolite Gelin, Jonathas Granville, Joseph Courtois, Séjour Legros, Charles Gentil, Aimé Dufresne, les frères Villevaleix pouvaient faire rayonner sur la communauté qui en avait tant besoin un peu de la lumière qu'ils avaient été puiser à la grande source française. Partout, de Santo-Domingo au Cap-Haïtien, de Port-au-Prince aux Cayes bouillonnait l'impatience de savoir et de paraître. Des journaux naissaient et ébauchaient des discussions sur des sujets passionnants d'histoire, de littérature, d'économie politique etc. Quelle fut donc l'attitude du Gouvernement envers ce mouvement de renaissance intellectuelle?

Celle de la méfiance cauteleuse et sournoise. Il ferma l'Université de Santo-Domingo pour cause d'économie. Le Lycée national, à un moment donné, fut frappé de suspicion comme foyer d'opposition. Les autres villes de la République sont dénuées d'écoles sérieuses. Les bureaux de l'Administration ne sont que très parcimonieusement ouverts à l'activité des jeunes hommes qui aspireraient à faire leur stage de fonctionnaires. Les

premières manifestations de l'éloquence parlementaire qui furent les échos des doléances publiques, si bénignes fussent-elles, indisposèrent le Chef de l'Etat. Pis que cela : tout au début de son gouvernement, dans cette république débonnaire fondée par le débonnaire Pétion, Boyer envoya devant le peleton d'exécution le journaliste Darfour pour crime d'opinion. Ce fut la première victime de la liberté de penser garantie par la Constitution depuis 1806 jusqu'à nos jours. Cependant, on ne parle que de démocratie et de Constitution dans ce pays dont la formation historique fait du Chef de l'Etat l'incarnation de toutes les forces de l'activité sociale. L'homme à qui était dévolue cette redoutable mission de 1818 à 1843 ne sut point capter et converger vers une plus-value hautement nationale le formidable mouvement d'agrégation intellectuelle qui s'était opéré autour de lui. Enfoncé dans un système de gouvernement devenu inadéquat, il n'entendit pas monter vers lui l'immense clameur des jeunes hommes qui, eux, étaient en pleine résonnance de l'appel claironné par le libéralisme sur la terre de France et d'Angleterre. Alors, naquit cette étrange bataille entre Boyer, symbole de la force d'inertie, et la jeunesse orageuse et iconoclaste représentée par un Hérard Dumesle, un David Saint-Preux, un Dumai Lespinasse, un Covin Ainé, un Emile Nau, etc.

Toutefois, de ce qui précède, il ne faudrait pas

conclure que le Gouvernement n'eut pas l'appui de quelques intellectuels.

A la tête des bureaux de la Présidence, à part M. Beaubrun INGINAC, fonctionnaire de grande distinction, il y avait Séguy Villevaleix l'ainé qui fut lauréat de la Sorbonne. On soupçonne qu'il fut l'auteur applaudi de l'ode en vers latins composée à l'occasion des fêtes qui solennisèrent l'acceptation par Boyer et l'entérinement par le Sénat de l'Ordonnance de Charles X reconnaissant l'indépendance d'Haïti. En outre, Milcent, le poète, Latortue, Romanes, tous frottés de lettres, eurent des sympathies gouvernementales. Enfin, parmi les familiers du Président il faut citer au premier rang, les frères Ardouin. Ah! ces frères Ardouin, qui furent si étroitement mêlés à la politique tumultueuse de ce pays, de Boyer à Soulouque, et qui assumèrent tant de lourdes responsabilités dans les postes de direction et de combat qu'ils ont occupés, ils paraissent devant l'histoire, chargés d'un incalculable mérite: ils ont eux-mêmes, comme à dessein, accumulé les matériaux sur lesquels nous pouvons motiver notre jugement sur leurs actions politiques.

L'un d'eux, Beaubrun Ardouin, Président du Sénat à plusieurs reprises et pendant longtemps, sous Boyer et sous la courte présidence de Riché, apologiste ingénu du Gouvernement, a pieusement élevé un monument — ses études sur l'histoire d'Haïti,

en onze volumes — à la gloire des dieux qu'il a adorés : Pétion et Boyer. Mais comme dans les tableaux de genre où la perspective trop lointaine révèle le secret des procédés un peu gauches du peintre, nous pouvons, par repoussoir, reconstituer les éléments que l'ingéniosité trop vive de l'artiste a laissés dans l'ombre. Toussaint-Louverture et Christophe, qu'il traita en adversaires, sortent agrandis des polémiques de l'historien. Quoi qu'il en soit, il convient de louer hautement le patient labeur qui a permis à des passionnés d'histoire comme Ardouin, comme Thomas Madiou, de consacrer le plus clair de leur temps à édifier cette œuvre magnifique dont nous sommes maintenant les héritiers reconnaissants. Ils furent les premiers haïtiens à sentir la prodigieuse valeur de notre matière historique et ils en ont fait, chacun selon ses goûts et ses dispositions intellectuelles, la Somme où nous puisons maintenant des masses d'informations pour des constructions mieux ajustées aux exigences de la critique moderne...

Donc, Boyer ne manquait pas d'hommes de culture dans son entourage. On veut surtout faire remarquer qu'il n'eut pas la clairvoyance de saisir que les jeunes gens de l'opposition synthétisaient les aspirations imprécises du pays vers des réformes devenues nécessaires et lorsqu'ils réclamaient des «améliorations», un rajeunissement des méthodes de gouvernement, il y avait dans ces desiderata con-

fus un sentiment de rénovation politique et sociale dont un Chef d'Etat avisé et souple, tel qu'un Pétion, eût dû tenir le plus grand compte.

Or, ce fut le malheur de ce pays que Boyer se barricada dans son système et ne vit point à quelle catastrophe son obstination allait nous amener.

Trois fois, quelques uns des jeunes gens dont nous avons parlé furent élus Députés au Corps Législatif, trois fois sournoisement, astucieusement, Boyer les en fit chasser. Et leur popularité s'en accrut et la propagation de leurs idées s'en accentua. Et puisque la puissance publique avait jugulé les manifestations légales de la pensée, on s'ingénia par des menées occultes à renverser l'obstacle. Des associations secrètes naquirent, telle cette Société des Droits de l'homme et du citoyen dont les ramifications s'étendirent dans toutes les régions du pays et dont l'objectif était de provoquer la révolte à mains armées.

Ainsi, par l'anachronisme de ses idées, sa résistance inconséquente aux réalités nouvelles, son indocilité ou son incapacité à s'adapter aux mouvements d'opinion qui se dessinaient partout, Boyer conduisit Haïti à l'explosion de 1843 qui fut à sa manière la révolution des intellectuels. Mais de quels intellectuels? Les plus notoires d'entre eux, un Hérard Dumesle, un David Saint-Preux, n'étaient que des rhéteurs amoureux du verbe, idolâtres de la belle période, mais aussi ou presqu'aussi étran-

gers à la direction des hommes et à la science du gouvernement qu'un Papou soudain élevé à la présidence de la Chambre des Communes anglaise. Et alors, il advint que ces bateliers de la parole, qui, « en entrant dans la carrière », avaient « écrit sur leurs cœurs: Dieu, la Patrie, l'Univers et la Postérité » et n'entendaient pas « lugubrer l'avenir par le présent », furent impuissants à dominer les événements qu'ils avaient provoqués. Il faut lire le compte-rendu des séances de la Constituante, où s'est précipitée l'avalanche des discours de tous ces songe-creux, pour mesurer l'abîme qui les séparait de l'action utile. Quoi qu'il en fût, cette période se signale par le succès de l'élite intellectuelle, jeune, ardente, enthousiaste, sur ce qu'on appelait alors le règne de la gérontocratie. En outre, elle suscite deux remarques.

La première, c'est que, pour instaurer la culture intellectuelle dans un pays, il ne suffit pas seulement que l'ordre y règne, mais qu'on y fasse resplendir une certaine atmosphère de liberté, de confiance et de stimulation. Et pour pousser cette culture à son plus grand épanouissement, il faut, au surplus, une certaine organisation de la Cité qui révèle le sens de la suprématie de la vie spirituelle sur le reste : création et entretien d'Universités, de laboratoires, de bourses, et respect de la liberté de penser. Par contre, les oppressions politiques et sociales, les tyrannies religieuses, l'instabilité des

institutions, le marasme économique, l'absence de centres d'études — tout cela constitue autant d'obstacles plus ou moins sérieux à l'instauration de la culture intellectuelle. C'en est souvent la négation, c'en est toujours la méconnaissance. Or, quelques-unes des conditions ci-dessus énoncées ont été en tout ou en partie inexistantes pendant le gouvernement de Boyer. On peut alléguer à sa décharge, il est vrai, qu'il fut constamment obsédé par la préoccupation d'arracher le pays de l'étau de la double dette française. Noble et patriotique préoccupation, sans doute, mais insuffisante pour satisfaire les aspirations légitimes d'un peuple en pleine gestation de progrès. Aussi, le long temps d'oppression que la pensée eut à subir pendant le quart de siècle du régime boyériste suscita-t-il la réaction anarchique de 1843 et le gâchis qui s'en suivit. La lutte dramatique des éléments de progrès et des formes rétrogrades de la vie politique achemina la nation au compromis des gouvernements éphémères et aboutit enfin à l'avènement de la tyrannie soulouquienne. Hélas! Soulouque et son empire furent une défaite et un recul du règne de l'esprit. Un lourd silence suivit le tumulte et l'agitation des idées. Le dernier survivant des organes de la pensée « La Feuille du Commerce » se tut lorsque son propriétaire, le Sénateur Joseph Courtois, lâchement condamné par ses pairs en violation des règles les plus élémentaires de la justice à une peine

inexistante pour le délit qui lui était reproché, partit pour la terre d'exil, grâce à l'intervention amicale du Corps diplomatique. Dans la platitude des heures mornes qui assombrirent le règne impérial, il n'y avait d'écho que pour les applaudissements imbéciles des courtisans. On semblait las et résigné. La soumission à la violence paraissait éternelle, lorsque de l'entourage même du Souverain jaillit l'étincelle qui embrasa la maison vermoulue. En l'espace de quelques jours, l'homme et le système furent démolis, et Geffrard vint, auréolé de gloire, investi de confiance et d'espérance. Alors, se rétablirent les conditions propices à l'épanouissement du règne de l'esprit.

A la restauration des Chambres législatives, la tribune parlementaire s'anima. La parole souple et ailée des Delorme, des Arsace Deslandes, des Modé, des Rameau sonna la renaissance de l'idée.

Autour de Delorme, toute une pléiade d'hommes avides de savoir, de jeunes écrivains attentifs aux échos de la renommée groupèrent leur activité fébrile et débordante. Et Geffrard dont l'avènement avait provoqué tant d'enthousiastes espoirs, Geffrard qui encourageait l'art et l'industrie, qui avait réorganisé tous les ordres d'enseignement, tenté de moraliser les croyances en les canalisant vers une forme plus spiritualisée de catholicisme, par l'établissement du Concordat, Geffrard qui avait repris le système des bourses d'études vers les centres uni-

versitaires, lui qui, enfin, semblait implanter le progrès sous toutes ses formes dans ce pays, il ne sut point, cependant, lui non plus, se plier entièrement aux mouvements des idées dont son gouvernement paraissait favoriser l'éclosion et l'essor.

Il s'inquiéta de l'influence acquise par les maîtres de la majorité parlementaire et commit la faute irréparable de dissoudre les Assemblées législatives dont il jalousait les prérogatives. Ce fut l'erreur suprême qui engendra tant d'autres.

La gestation révolutionnaire recommença aussitôt; et Delorme, le Chef obéi de l'Opposition parlementaire, rallia les mécontents dont Salnave devint le porte-drapeau.

Et de nouveau le pays s'enfonça dans les misères de la guerre civile. Partout souffla la bourrasque et crépita la mitraille. Ni les défaites des uns ni les victoires des autres n'avaient de signification propre, tant dans l'incertitude de l'heure on ne savait de quelle rançon se payaient les victoires précaires ou à quelle revanche aboutissaient les défaites provisoires. Même au triomphe des factions, les partisans bivouaquaient en une veillée des armes vigilante et fébrile.

Cacos du Nord ou Piquets du Sud, contre ou pour Salnave, les haïtiens s'entre-tuèrent avec une rage sévère et farouche. En vain, Démesvar Delorme, en de courtes apparitions à la Capitale, réunissait poètes et prosateurs dans le dernier salon où

l'on causait: l'agitation de la rue troublait la sérénité de ces amants des lettres. Et le Ministre et ses amis ne pouvaient brûler un pur encens à Palas Athênê, puisqu'ailleurs la bataille se poursuivait, acharnée, et que les mourants exhalaient des malédictions contre leurs adversaires, cependant que d'autres, en rendant leurs derniers soupirs, criaient encore: Vive Salnave!

Et la bataille continuait, inexorable, dans un décor de destruction et d'abomination. Enfin, lorsque, sur les ruines fumantes du Palais National, Salnave, « la douce », héros légendaire d'une sanglante légende, tomba, criblé de balles, on crut sortir d'un cauchemar séculaire, tant on avait souffert, tant on était fatigué de la crise révolutionnaire exceptionnellement longue et cruelle.

Mais alors, avec la paix revenue, les problèmes de la reconstruction de la Cité se posèrent en termes impressionnants. Songez donc! La situation économique et financière avait atteint un degré de gravité tel que les plus optimistes des patriotes redoutaient l'effondrement total du pays dans la banqueroute. La prime sur l'or était pratiquée sur un taux jusque-là inconnu : 3000 gourdes pour un dollar! Les produits alimentaires indigènes s'achetaient à un prix invraisemblable : 100 gourdes pour un régime de bananes, 1000 gourdes pour une poule, 3000 gourdes pour une dinde! Quant aux marchandises importées, leur prix était inabordable.

Il est vrai que la fabrique de la fausse monnaie s'était répandue à proportion que la situation économique devenait inextricable et l'aggravait d'autant. Au dire d'un contemporain qui devint à la suite un haut personnage politique, les presses particulières rivalisaient avec les fabriques officielles pour imprimer les papiers-monnaies. On fabriquait de l'argent chaque jour selon les besoins du moment. Et il y avait, officiellement, le papier de l'Ouest, celui de l'Artibonite et celui du Sud. C'était la course à l'abîme...

Comment sortir de là ?

Cependant le péril national avait mûri des vocations. L'angoisse avait aiguillonné le patriotisme vers les solutions rationnelles. D'autre part, le pouvoir suprême venait d'échoir à un homme — Nissage Saget — qui, à défaut de qualités transcendantes, apportait dans l'exercice de ses hautes fonctions la loyauté et le bon sens. Il respecta le libre fonctionnement des institutions; et, alors, l'on vit Ministres et Députés rivaliser d'ardeur pour rechercher la meilleure solution au dénouement de la crise atroce dont se mourait le pays. C'est en fonction de cette période mémorable que parurent les Edmond Paul, les Boyer Bazelais, les Thoby, les Price etc., dont l'autorité politique s'étayait sur une probité sévère et sur des connaissances administratives de premier ordre. Leaders du Corps Législatif, ils embrigadèrent un nombre respectable

d'hommes instruits qui furent heureux de les suivre dans l'application de leurs programmes d'épuration financière et de redressement économique. Ils étaient les Chefs d'un mouvement politique qui s'appuyait sur leur double autorité intellectuelle et administrative. Et, conducteurs habiles, pilotes avertis, ils sauvèrent la barque déjà à moitié engloutie. Ce fut leur gloire immortelle.

Mais, y a-t-il de l'impertinence à demander quelle était la valeur intrinsèque de leur puissance intellectuelle?

Aucune réponse satisfaisante ne peut être faite à cette question si l'on n'interroge que leurs œuvres écrites. En vérité, leurs œuvres les plus importantes sont moins leurs productions scientifiques que leurs actes. A eux on pourrait très justement appliquer les paroles du Sage : leurs seuls actes les peuvent louer.

En effet, le bilan de leurs œuvres écrites n'est pas considérable. Des brochures, des rapports, des discours dont la réunion ne formerait pas un bagage très pesant. Sans doute, rapports, brochures, etc contribuent à l'enrichissement de notre patrimoine intellectuel. Ils émaillent de considérations souvent fines et justes sur les conditions morales et sociales de notre milieu. Sans doute, l'observation attentive, l'inspiration patriotique sont les qualités substantielles de ces précieux documents. Mais, je n'y vois rien qui soit au-dessus de la norme des talents

ordinaires. Ces Messieurs de la pléiade libérale étaient avant tout des politiques clairvoyants. C'est dépasser la mesure que d'en faire des surhommes. Je ne crois pas qu'on puisse parler de la trahison des clercs, quand il s'agit de leur mérite intellectuel, Et je suis navré que leur influence politique, la seule qui eût pu avoir une influence capitale sur l'avenir de ce pays, ait été s'égarer dans la navrante équipée de Miragoâne. Dès lors, ils enlevèrent à leurs adversaires, chez qui d'ailleurs se comptait un nombre respectable d'hommes de talent, tout contrepoids, toute stimulation, tout contrôle non seulement dans le gouvernement de la chose publique, mais dans l'élaboration et l'application des idées qui sont la justification et la fin des démocraties organisées. Ceux d'entre eux qui survécurent au drame miragoanais, parce qu'ils avaient été retenus hors de la scène, nous ont laissé des ouvrages posthumes, tel le livre d'Hannibal Price sur *la Réhabilitation de la race noire par la République d'Haïti*, tel le premier tome des œuvres posthumes d'Edmond Paul.

Quelque bonne volonté que la critique mette à juger ces ouvrages sur leur valeur intrinsèque, il faut tout de même admettre que, ni au point de vue sociologique ni au point de vue philosophique, encore moins au point de vue littéraire, on ne peut les considérer comme des productions de premier ordre.

Et maintenant, peut-on rattacher sans anachronisme la génération de Firmin à celle de la pléiade libérale?

Notez qu'il ne s'agit ici ni de la connexion des idées ni de la sympathie politique. On prétend soupeser la puissance intellectuelle de quelques-uns de nos hommes représentatifs en fonction de l'époque à laquelle ils ont appartenu. Eh bien, Firmin, Léger Cauvin, Justin Dévot, Solon Ménos, Nemours Auguste, Louis Joseph Janvier, Frédérique Marcelin, Jérémie ne brillèrent qu'après 1880. Leur plus grande renommée atteignit son maximum d'éclat à un moment où leurs devanciers s'éclipsaient de la scène.

Chacun d'eux se signala par l'harmonieuse variété de ses connaissances. La plupart joignaient à la pratique des sciences politiques un attachement aux lettres ou à la philosophie qui fut la marque particulière de leurs talents.

A ce dernier point de vue, Justin Dévot occupe une place unique dans l'histoire de nos idées.

Il fut l'introducteur du positivisme dans le monde intellectuel haïtien. La doctrine d'Auguste Comte, dont la rigueur scientifique avait subjugué son esprit, lui servit de méthode pour soumettre les conditions évolutives de la vie haïtienne à la loi d'un contrôle circonspect et attentif. Averti par son don d'observation des fautes qu'il fallait réprimer, garanti par son instrument de travail que les conseils

qu'il préconisait étaient les plus susceptibles de redresser nos torts, éclairé par la connaissance du milieu sur notre aptitude à tirer profit des recherches auxquelles il se livrait, il traça d'une main virile les directives dont les hommes d'action devaient s'inspirer pour justifier les mesures et les réformes auxquelles il les conviait. Que ne fut-il entendu, lui qui exerça sur la jeunesse de son temps l'influence la plus légitime et qui fut unanimement reconnu comme un sage directeur de conscience! Et à quel autre penseur la fortune d'un plus fécond succès reviendra-t-elle, si Justin Dévot n'a pas converti en œuvres vives la semence qu'il a si généreusement répandue parmi nous?

Or, si Nemours Auguste et Lous Joseph Janvier étaient, eux, des disciples d'Esculape et non des moindres, ils ont laissé l'un et l'autre des œuvres qui portent le témoignage de leurs goûts d'hommes de lettres. Au surplus, Janvier, polémiste acerbe, mettait au service de la discipline scientifique les ressources d'une culture étendue. Je crois qu'il fut le premier haïtien à avoir la coquetterie d'orner sa vie d'hommes d'études d'une curieuse collection de diplômes à un moment où la possession de plusieurs parchemins n'était pas seulement une présomption de savoir mais dispensait peut-être d'en avoir. Et il justifia ses titres en écrivant sur les matières les plus diversifiées : droit, médecine, littérature, histoi-

re etc. Il fut un esprit combatif, railleur, sarcastique, dont on redoutait le tour incisif et cruel.

Quant à Nemours Auguste, les dieux lui avaient dispensé le don d'une langue déliée et enchanteresse. Jamais, dans ce pays, orateur ne drapa le discours d'une plus somptueuse parure. Et l'écrivain ne le cédait en rien à l'orateur. Il avait au plus haut point le culte de la belle image. Il y avait une joie égale à l'entendre ou à le lire, et aujourd'hui encore on éprouve un plaisir indicible à suivre la courbe séduisante du raisonnement, la sérénité lumineuse de l'argumentation et l'aisance enjouée de l'expression dans une page de Nemours Auguste...

* * *

Par suite de notre formation historique, comme nous nous en expliquons plus loin, la vie publique a toujours été le milieu et l'occasion où se sont révélés les talents. C'est ainsi qu'à la chute du gouvernement de Salomon, trois leaders politiques conquirent vite l'admiration des foules. Ils vinrent tous trois du barreau — qui fut, à cette époque, le grand terrain de réserve des valeurs intellectuelles. Ce fut à la Constituante de 1889, où la bataille des idées fut quelquefois ardente, qu'on vit se dresser l'un contre l'autre Firmin et Léger Cauvin, et, plus tard, ce fut la politique de partis qui opposa Firmin à Ménos. Depuis, la malice publique s'amuse à établir une manière d'antagonisme permanent entre eux comme si leurs qualités et leurs défauts ne

suffisaient pas à individualiser leurs talents, sans qu'il soit besoin de choisir entre leurs mérites respectifs.

Anténor Firmin, malgré qu'il en ait dit, autodidacte d'une érudition surprenante, possédait à un degré étonnant des connaissances d'un caractère quelque peu encyclopédique. Il était aussi familiarisé à l'anthropologie qu'à la science du droit, des finances, aussi passionné d'histoire que de littérature. Tant de qualités mettaient comme une ombre inquiète à l'abondance et à la richesse de ses informations. Le lecteur de Firmin est plus ébloui que charmé, plus stupéfait que convaincu. Il a besoin de méditer sur ce qu'il a lu entendu avant de songer à la réplique. Il sent qu'il a en face de lui un remueur d'idées et il a peur de contredire un homme si universellement informé.

Autre est l'impression que me donne un discours de Léger Cauvin ou de Solon Ménos.

Le charme est la qualité spécifique du premier, et ce charme sollicite le lecteur à pénétrer plus avant la pensée de l'écrivain si solide de science, si captivante d'intérêt. D'ailleurs, la langue dont il se sert est émouvante de simplicité. Cadence et rythme en sont la loi. Même lorsqu'elle est animée par la passion, l'erreur qu'elle contient s'enveloppe de tant de grâces qu'on l'accueille avec bonhomie presqu'avec gratitude.

Et que puis-je dire de Solon Ménos qui ne soit

un truisme, lui dont le succès d'écrivain, de juriste et d'orateur tenait d'abord à la forme impeccable du discours ?

Venu des rives de la Seine où il avait fréquenté les Maîtres de la Sorbonne, il en avait rapporté le sens de la mesure et le goût de l'élégance. Il possédait, et au plus haut point, l'esprit de finesse. L'ironie fut son arme favorite et la répartie jaillissait de ses lèvres comme une étincelle pailletée. Cependant, comme sa pensée était nuancée avec un art infini, même lorsque le trait était le plus mordant, le causeur gardait la grâce souriante du bretteur sûr de son coup.

***

On comprend aisément que, dans les notes laminaires où nous tâchons de mettre en relief les qualités dominantes des personnalités intellectuelles de notre milieu, nous nous arrêtions moins à établir les points de transition qui les rattachent les unes aux autres qu'à mettre en évidence le caractère distinctif de leurs talents. Nous prendrons chaque personnalité dans la plénitude de son développement et indiquerons les signes de sa prééminence en brèves annotations.

Ainsi, de Frédérique Marcelin, je ne retiendrai que la physionomie de l'écrivain inégal peut-être, mais à coup sûr supérieur à l'homme public. Il fut le plus fécond de ceux qui, dans ce pays, à de trop rares intervalles, mettent du noir sur du blanc pour

extérioriser la pensée haïtienne. Son œuvre — romans, contes, critiques, apologies politiques, études économiques — est respectable par le nombre et la valeur. Sur presque tous les faits de la vie haïtienne, il a posé sa griffe personnelle, — une vision, une philosophie de la nature humaine pessimiste et sombre. De là sa peinture du milieu, impitoyable et cruelle, mais burinée avec un réalisme puissant et une âpreté d'exactitude implacable. Cependant, la sensibilité de l'artiste est frémissante malgré le soin jaloux qu'il prend pour s'en cacher; et ce serait une erreur de croire que cet homme du monde si correct n'avait pas eu sa part de souffrances dans la souffrance de tous ces pantins dont il a démasqué la laideur et l'inconsistance sur la scène haïtienne Le souffle qui circule à travers toute cette belle production, témoigne d'une sympathie qui avait la pudeur de ne pas s'avouer.

En résumé, qu'il s'agisse de Jérémie, annaliste averti des mouvements de la collectivité, animateur zélé de toute action dont l'objectif suprême est de coordonner les bonnes volontés dans une même association d'utilité sociale; qu'on parle de Jacques Nicolas Léger, historien et diplomate, préoccupé de défendre sans défaillance le patrimoine ancestral et dont l'œuvre, solidement charpentée par le choix des documents originaux, prouve la grande perspicacité de celui qui l'a élaborée; qu'il s'agisse de Dalbémar Jean-Joseph, juriste épris de clarté, en

qui la dialectique a trouvé le plus fidèle et le plus fanatique adorateur ; qu'on cite Alexandre Lilavois, économiste attentif aux doctrines et rompu à la pratique de la science des finances, écrivain nourri de la sève des écoles libérales comme principes d'économie politique et discipline de gouvernement, patriote inflexible qui n'a jamais douté de l'avenir de son pays et dont l'ultime souhait en face de la mort est qu'Haïti recouvre sa pleine indépendance dans la dignité de sa souveraineté nationale; qu'il s'agisse de Tertullien Guilbaud et d'Oswal Durand, réalistes dont l'action se prolonge à l'application des mesures que Député ou Ministre ils ont conseillée ou préconisée, poètes dont les vers tantôt légers comme des feuilles aux vents, tantôt fulgurants comme la lueur des épées dans les combats dont ils ont chanté l'épique grandeur; qu'il soit question d'Edmond Héraux, dont l'esprit assimilateur s'accommodait aussi facilement des brouissailles de la procédure que du choix d'une belle rime, la génération d'hommes publics qui s'est distinguée dans notre société pendant ces quarante dernières années a porté la pensée haïtienne à un degré de maturité auquel il convient de rendre le plus solennel hommage. Et pour étayer notre jugement sur des motifs probants, nous avons adopté délibérément l'examen des œuvres écrites comme critérium d'analyse. Car, en vérité, le barême du jugement eût été suprêmement subjectif s'il se fut agi de dire notre

sentiment sur des hommes pleins de talents que nous coudoyons tous les jours, dont nous apprécions le mérite pour les avoir applaudis à la table du conférencier, à la tribune des Assemblées ou à la barre des Tribunaux, sans qu'il nous soit possible de soumettre leurs idées au crible d'une méditation plus approfondie, étant donné que leur plus grand effort intellectuel semble ne s'être traduit qu'en paroles fluides dont la sonorité s'est éteinte en harmonieuses gradations, comme si leur volonté la plus formelle faisait de ces manifestations verbales le seul écho d'un talent trop fier ou trop jaloux de soi pour se survivre.

C'est une grande pitié tout de même que, dans ce pays où les milieux intellectuels sont restreints, où les possibilités d'agrandir le savoir sont hypothétiques, des gens qui émergent du commun n'éprouvent pas l'ambition de marquer leur passage par l'élaboration de quelqu'œuvre originale. Alors, il advient que, pendant un certain temps, une atmosphère de sympathie honorera tels talents dont l'existence s'évanouira avec ceux qui eurent l'occasion et le privilège de les apprécier.

Le lecteur de 20 ans est-il obligé de me croire lorsque je lui apprends que Michel-Oreste fut un tribun d'une extraordinaire puissance?

Où pourrai-je retrouver les plaidoyers étincelants, les causeries spirituelles de Me. Edmond de Lespinasse ?

Qui me fera entendre la voix magnétique et chaude de Luxembourg Cauvin? Comment pourrai-je me ranger à l'injonction impérative de sa logique?

Comment pourrai-je faire goûter la sobriété et la concision d'un exposé de Me. Bonamy? l'ordonnance et le tour classique d'une démonstration de Me. Emile Deslandes?

En quel temple austère, en quelle retraite irai-je confesser mes iniquités en écoutant le Pasteur Albert dérouler l'orbe des conséquences qui, des fautes du père rejaillissent sur les fils, selon l'anathème de Iaveh, et combien allégé ne sentirai-je point les grâces enveloppantes, la douceur feutrée du Rédempteur, lorsque le bon Pasteur me persuadera avec l'onction de sa foi créatrice de miracles que le Christ m'a racheté?

Seraient-ce les soucis professionnels trop absorbants qui empêchent ou qui ont empêché ces maîtres de la parole de concréter en des œuvres durables les semences qu'ils répandent ou qu'ils ont répandues avec tant d'insouciance? Croient-ils ou ont-ils cru vain l'effort d'une discipline qui aurait en quelque manière ennobli et agrandi le patrimoine intellectuel de la Nation? Et voici qu'éparpillées les forces vives de la pensée haïtienne se réduisent à de sporadiques manifestations dont la contexture est souvent si mince, si fragile, si tenue qu'elle fait planer un doute sérieux sur notre capacité de production intellectuelle. Telle est du

moins l'impression un peu déconcertante qui se dégage d'une vue d'ensemble sur les types représentatifs de la génération à laquelle appartiennent beaucoup d'hommes dont nous avons essayé de retenir la physionomie intellectuelle en quelques traits.

Ceux qui leur ont succédé ou qui même ont été leurs collaborateurs dans la gestion des affaires publiques, mais qui furent plus jeunes qu'eux, font-ils meilleure figure au point de vue de la production scientifique ou littéraire?

Il y a à faire d'abord un départ entre le groupe d'hommes qui ont ou auraient atteint ou dépassé la soixantaine à cette date et ceux que l'âge échelonne entre 45 et 60 ans. Division artificielle, sans doute, mais qui distingue assez un Georges Sylvain, un Amédée Brun, un Louis Borno, un Massillon Coicou, par exemple, des fondateurs de la « Ronde »: Pradel, Moravia, Etzer Vilaire, Edmond Laforêt, Pétion Gérome, Damoclès Vieux, les Bellegarde, Amilcar Duval, Clément Magloire, etc.

Et cette limite d'âge — les moins et les plus de soixante ans — qui ne suffit pas à marquer une ligne frontière entre deux générations sert pourtant de signe commun dans l'un et l'autre cas à un très grand nombre d'hommes dont la primauté est manifeste dans l'évolution de la pensée haïtienne.

Quoi qu'il en soit de cette classification qui n'est d'ailleurs qu'un moyen commode d'analyse, nous

nous trouvons en présence, dans le premier cas, d'une certaine catégorie d'écrivains dont les productions, quelles qu'elles fussent, avaient eu l'éclat de la publicité entre 1892 et 1896 alors que Constantin Mayard, Sténio Vincent ou Auguste Magloire étaient ou des potaches ou des étudiants. Cela établit une discrimination dans le temps, tout de même.

Qu'à la suite, néanmoins, les uns et les autres se soient retrouvés dans l'arène, compétiteurs ou associés; que leur valeur intellectuelle se soit affirmée par l'éclosion d'œuvres où se marquent leurs antipathies, où se confondent leurs sympathies mutuelles, — c'est la norme habituelle des sociétés dans lesquelles l'activité de la Vie ne s'ordonne pas seulement par les statistiques sur les fluctuations de la balance commerciale, mais aussi par le jeu émouvant des idées, la combinaison capricieuse de ces impondérables que sont les échanges de spiritualité.

Interrogeons donc l'apport et les titres des hommes qui, nés entre 1865 et 1880, se trouvent au premier rang de l'actualité par la puissance de leur personnalité ou la valeur de leurs œuvres.

Un fait qui les distingue des précédents, c'est leur très grand nombre.

Autrefois, un ou deux médecins, deux ou trois licenciés en droit, quelques brillants sujets revenus de Paris, les lauréats de nos rares bonnes écoles

parvenus par des moyens de fortune à une culture plus ou moins élevée, formaient l'élite intellectuelle du pays. On comprend aisément, quand de ce petit noyau surgissaient un ou deux types supérieurs, de quelle hauteur ils dominaient le reste du troupeau et combien leur personnalité empruntait de relief à la grise médiocrité du milieu. Il y avait dans l'entourage de ces demi-dieux une atmosphère très favorable à la création des légendes. Et les légendes sont souvent belles...

La situation est tout autre maintenant. Non seulement notre enseignement secondaire réorganisé, diversifié, rajeuni, nous donne, depuis plus de quarante ans, des sujets mieux préparés à aborder des études plus élevées, mais nous avons créé des types diversifiés d'enseignement professionnel supérieur où tout de même la somme des connaissances exigibles pour en suivre la discipline s'est trouvée accrue d'emblée. Les écoles de Droit, de Médecine, des Sciences Appliquées forment un embryon d'Université où l'enseignement supérieur est dispensé depuis un certain nombre d'années à une grande catégorie d'individus. Cela augmente sensiblement la qualité spécifique de l'élite intellectuelle — toutes conditions inexistantes avant 1880.

Oh! je suis très loin de prétendre que notre enseignement secondaire est outillé pour réaliser ses fins propres, c'est-à-dire la création et l'entretien d'une classe d'hommes destinés à former le haut

état-major intellectuel dont le savoir et la compétence technique peuvent nous permettre de briguer une place honorable parmi l'élite intellectuelle du monde. Il est encore trop alourdi d'erreurs et de préjugés pédagogiques; le recrutement et la préparation de son personnel sont trop sujets à caution pour qu'il remplisse sans reproches sa tâche de formation intellectuelle. Encore moins pourrais-je laisser croire qu'un enseignement supérieur d'où sont exclues les études désintéressées des Lettres et des Sciences, aboutisse à un minimum de savoir suffisant, en tout cas, pour que ceux qui en bénéficient s'élèvent sans lacunes à la haute culture véritable. Je voulais tout simplement marquer la différence entre ce qui existe aujourd'hui et ce qui était inconnu autrefois.

Ces réserves admises, nous pouvons maintenant nous demander ce que valent certains hommes et certaines œuvres qui nous sont contemporains.

A mon gré, les hommes valent mieux que leurs œuvres. J'entends que les hommes qui occupent une situation de toute première importance dans notre société et qui, de façon ou d'autre, y jouent le rôle de leadership, comme disent les anglais, n'ont pas donné en productions intellectuelles l'équivalent de leur savoir.

Est-il possible de comparer la richesse d'aptitudes dont disposait Massillon Coicou et la maigre production qu'il nous a laissée? Qui, en appro-

chant ce doux apôtre du relèvement moral de la race noire, n'avait pas été conquis par la douceur caressante et l'enchantement de son verbe? Poète, il l'était, non seulement parce qu'il chevauchait l'indomptable Chimère, mais parce qu'il communiquait une certaine flamme à tout ce qu'il faisait. Il y avait toujours du lyrisme dans la moindre de ses actions et c'est ce goût du rêve qui le conduisit dans l'ignoble traquenard où les balles meurtrières le couchèrent, lui et ses deux frères, dans le même linceul de trahison, martyrs des mêmes préoccupations d'affranchissement politique à la veille du centenaire de l'Indépendance, dont ils poursuivaient si ardemment la prochaine commémoration. A côté d'une vie ennoblie de tant de hautes ambitions irréalisées, les productions littéraires et dramatiques que Massillon Coicou nous a laissées sont d'une importance très secondaires. Elles portent toutes cependant une marque distinctive: la foi du patriote dans l'avenir de son peuple, — soit que ce sentiment stigmatise les vices de certaines mœurs politiques ridicules et ignobles, en indiquant discrètement la voie dont on s'est écarté, soit qu'il magnifie la splendide épopée des preux de 1804, en offrant aux héritiers de tant de gloire l'impérissable exemple à suivre.

Et que dirai-je de M. Louis Borno, à l'heure actuelle, qui puisse être considéré comme l'expression d'une vérité objective? M. Louis Borno occupe

à la fois la plus haute Magistrature de l'Etat et la direction d'un parti politique. Sa situation exceptionnelle lui crée autant de partisans que d'ennemis intraitables. Est-il possible de dégager l'écrivain de ces contingences pour le juger à la lumière de quelque froide doctrine critique? Telle eût été notre attitude et la seule susceptible de recueillir l'adhésion de ses amis et celle de ses adversaires, si nous pouvions trouver condensée quelque part la pensée de M. Louis Borno. Hélas ! chez lui aussi, comme nous en avons fait l'observation pour tant d'autres, nous avons constaté un éparpillement d'idées jetées ça et là en des articles de journaux, en des discours, etc, sans que ces productions soient ramassées en quelque œuvre où nous pourrions trouver la matière de notre verdict. D'ailleurs, M. Louis Borno est en pleine action; il est peut-être plus équitable pour la tentative que nous faisons ici de réserver notre jugement jusqu'à ce que l'histoire soit en mesure de motiver son verdict en toute sérénité sur l'homme et son œuvre. Il est vrai que M. Louis Borno est annotateur du Code civil. Mais, c'est une œuvre de technique professionnelle qui dépasse notre compétence.

Je pourrais presque aussi me récuser de dire mon sentiment sur l'œuvre de M. Marcelin Jocelyn qui, dans sa thèse de Droit Constitutionnel sur le régime présidentiel conditionné par la Charte de

1889, a démontré toutes les ressources d'une érudition de bon aloi.

Et c'est également dans la catégorie des érudits qu'il faut classer M. L. J. Marcelin dont l'entreprise périlleuse ne manque ni d'audace ni de grandeur. Ne sait-on pas, en effet, que M. J. L. Marcelin s'était proposé, *sans collaborateurs*, d'éditer un nouveau dictionnaire de langue française, « analogique, présentant des définitions matérialisées, facilitant l'emploi des termes précis et des termes *techniques* usuels groupés par *équivalents, synonymes, et antonymes*, contenant des pensées et des proverbes pour servir de citations. »

J'avoue que j'ai été effrayé, le jour que son amitié me fit franchir le seuil de son cabinet d'étude de la Rue Monsieur le Prince. Semblable à Sylvestre Bonnard, je l'ai trouvé enfoui, presqu'écrasé parmi d'innombrables in-Quarto dans une dense Cité des Livres. Malheureusement, ce Bénédictin est mort sans qu'il ait pu publier ses travaux. On serait curieux de savoir ce que sont devenus les dix tomes de son Encyclopédie. Sont-ils à jamais perdus pour Haïti?

De tous ceux qui firent cortège à sa jeunesse chargée de promesses et qui partirent comme lui à la conquête de la gloire, Georges Sylvain fut celui qui eut le plus contradictoire des destins. Avant 1915, il fut ou antipathique ou indifférent à la plupart des haïtiens; et voici que en fonction de l'Oc-

cupation américaine, Administrateur-Délégué de « l'Union patriotique » dont il fut l'animateur, ses défauts mêmes — la ténacité, (une ténacité qui devenait de l'entêtement), le goût du commandement, le dédain de la raillerie, l'insouci du respect humain, — ses défauts mêmes lui conquirent la sympathie et l'estime des foules. Et cet homme qui fut « un moment de la conscience nationale » est mort dans l'apothéose.

Ses œuvres écrites ?

Mais elles sont insignifiantes en comparaison des dons qu'il eut en partage.

Et d'abord, il possédait d'une façon merveilleuse les qualités du grand écrivain: choix heureux de l'expression, atticisme du discours, magnificence de l'idée et enfin ce je ne sais quoi qui pouvait faire dire, en lisant une page de lui: «c'est un maître de la langue.» Et, c'est muni de telles qualités qu'il se présenta devant les Lettres Françaises en Ambassadeur de la spiritualité haïtienne.

Jamais Plénipotentiaire haïtien — Bellegarde excepté — ne fut aussi gâté par le succès dans les milieux politiques et littéraires français.

A ce propos, il me souvient qu'en 1909, de passage à Paris, je fus invité à assister à la commémoration du 25e anniversaire de la fondation de l'Alliance française. La solennité avait le grand amphithéâtre de la Sorbonne pour cadre. M. Paul Deschanel

présidait la réunion avec le prestige et l'autorité attachés à son nom. Près d'un millier de personnes avaient répondu à l'appel du Comité d'organisation. Des Délégués de nombreux pays d'Europe et d'Amérique se succédèrent à la tribune pour célébrer le génie de la langue française. Quand ce fut le tour de Georges Sylvain, Délégué d'Haïti, il prononça avec aisance un si joli discours que la salle lui fit une indescriptible ovation. Le fait est que Georges Sylvain avait prononcé le meilleur et le plus éloquent discours de la cérémonie.

Quand un homme fut doué de telles qualités, comment comprendre, grand Dieu, qu'il n'ait laissé après quarante années de vie militante que deux volumes de vers et un volume sur la lecture expressive?

En contraste accusé avec le leader nationaliste, apparaît la physionomie intellectuelle de Me Joseph Justin qui, lui, a beaucoup produit, sans que ses productions aient jamais eu l'éclat et le retentissement du verbe de Sylvain. Avocat, l'un et l'autre, cependant, le prétoire n'a pas souvent répercuté la voix de Me Justin. Aux audiences du Palais, il préfère l'auditoire des jeunes étudiants auxquels il dispense ses leçons longuement travaillées. Et c'est peut-être de la substance de ses cours qu'il tire de temps à autre les nombreuses monographies sur des sujets qui passionnent le monde de la baso-

che. Dans tous les cas, notre bibliothèque juridique compte sa production parmi les plus riches par le choix et la variété des sujets traités.

Je lui en fais d'autant plus de mérite qu'une grande pénurie, si ce n'est quelquefois une carence totale, se remarque chez un trop grand nombre de nos contemporains notoirement connus pour des gens instruits.

Par ci, par là, au gré de l'inspiration ou à l'injonction de quelque nécessité, un article de journal ou de Revue signale la solidité et l'éclat et la profondeur de leurs connaissances, et puis, brusquement, tout rentre dans l'ombre en attendant le coup de fouet des circonstances imprévisibles. On eût dit que ces hommes sont systématiquement rebelles à tout effort suivi. Car, au fait, où sont les productions de Seymour Pradel, de Constantin Mayard, de Léon Nau, de Clément Magloire, de Louis Edouard Pouget, d'Adhémar Auguste, de Louis S. Zéphirin, de Lys Latortue, de Pierre Hudicourt, de Georges N. Léger, de Thomas H. Lechand, de Victor Delbeau, de Ernest Douyon? J'en passe et non des moindres.

Et pourtant, au hasard des noms, à un Constantin Mayard les dieux ont départi les dons les plus divers, notamment l'intelligence la plus pénétrante que je connaisse. Et c'est peut-être à cause d'une telle abondance de biens que son esprit sollicité par tant d'attractions différentes ne s'est pas résolu à

nous donner une œuvre qui soit digne de lui et de nous. D'une magnifique étude publiée naguère dans le « Matin », il pourrait tirer une monographie importante sur la vie rurale qui démontrerait sa sympathie diligente pour les humbles et sa sollicitude pour les producteurs agricoles. Et ce n'est pas seulement que cette étude émaillée d'observations attentives fait ressortir la sagacité d'un sociologue qui s'incline sur les modalités de l'existence paysanne; mais elle est toute imprégnée du souffle d'un poète que le parfum des bois enivre et en qui résonne l'appel de la terre maternelle et nourricière.

Chez un Seymour Pradel la curiosité des choses de l'esprit, la richesse des dons ont développé les plus solides qualités de critique lucide et clairvoyant. Nous en avons eu la preuve maintes fois, entr'autres, dans son étude sur « les Deux tendances ». Avec une sagacité, une souplesse et une habileté prodigieuses, il a démonté le mécanisme des mouvements qui ont engendré la génération d'hommes de lettres à la quelle il appartient. Il n'aurait suffi qu'un peu de bonne volonté pour que le complément de cette étude nous révélât l'intégralité de ce talent qui excelle dans tous les genres dans lesquels il s'est essayé. Hélas ! Seymour Pradel, sportman épris de beauté sculpturale, poète évadé de la volupté du rêve, héros échappé de la vie aventureuse, abandonne au gaspillage des heures qui passent la meilleure partie de lui-même.

Peut-on trouver un esprit plus ouvert que Thomas H. Lechaud au spectacle miroitant des idées et plus sensible à l'incertitude des choses de ce monde?

Lisez n'importe quel morceau dicté par sa fantaisie, au fil des jours, et dites-moi s'il n'apparaît pas que sa prose chatoyante est l'image de son âme, volontiers accueillante à toutes les formes d'art et profondément imprégnée d'humaines sympathies.

N'est-ce pas dommage que toute cette prodigalité ne survive pas à la fuite du Temps trop empressé à effacer les traces du goût ondoyant et divers chez le philosophe trop averti de la vanité de nos gestes...

Qui eût été plus à l'aise que Victor Delbeau pour élaborer quelqu'étude fouillée sur les modalités de notre vie sociale? Il a l'acuité de la vision et il possède à un haut point le sens des réalités. Au surplus, il a le courage qui affronte les responsabilités. N'obéit-il pas à trop de scrupules en gardant par devers lui le trésor de tant d'aptitudes et de tant d'observations si patiemment accumulées?

Qui eût pu nous offrir une plus ample matière à méditer qu'un Léon Nau? L'horreur de la banalité et des lieux communs est si vive chez lui qu'elle imprime à sa pensée la forme vigoureuse et concentrée qu'on ne rencontre que chez les très grands

écrivains. Quels beaux livres eût pu nous réserver une telle disposition d'esprit!

De quels chagrins les Lettres haïtiennes ne sont-elles pas abreuvées quand elles sont délaissées par un François Mathon, dilettante de prose châtiée; un Lys Latortue, puriste élevé à l'impressionnisme de Jules Lemaître; un Zéphirin, bibliophile nourri de la sève des meilleurs écrivains de tous les temps ?

Il est vrai qu'on peut alléguer à la décharge de quelques-uns des hommes éminents dont j'ai cité les noms plus haut, qu'ils ne daignent pas écrire des œuvres de longue haleine, parce qu'ils considèrent l'art d'écrire comme un passe-temps auquel ils ne peuvent plus se consacrer, étant absorbés par des soins plus importants. J'ajoute que beaucoup d'autres n'osent aborder les difficultés financières d'une édition d'ouvrages dans ce pays où la clientèle du livre n'est pas assez étendue pour que l'écrivain puisse espérer une rémunération même légère de ses peines. En tout cas, il faut bien que tous ceux qui bravent les multiples ennuis auxquels s'expose l'individu qui extériorise sa pensée par le livre ici; il faut que tous ceux qui obéissent à l'incoercible énergie qui les précipite dans un champ d'action où le plus souvent on ne récolte que sarcasmes et railleries; il faut que tous ceux-là soient cuirassés du triple airain dont parle le poète antique. Aussi bien, ils ont droit à notre plus grande reconnaissance, ces bons ouvriers de la grandeur haïtienne

qui, sans se laisser rebuter par les soucis inhérents à la beauté improductive de leurs gestes, accrochent, maille à maille, la chaîne qui relie la pensée haïtienne à la pensée universelle, comme un suprême hommage au labeur éternel et inéluctable de l'homme sur cette planète et comme une grandiose et merveilleuse manifestation de l'unité spirituelle de l'espèce humaine.

N'est-ce pas à l'ombre de ces considérations qu'il faut envisager l'œuvre d'un Fernand Hibbert?

Il en a fait le miroir fidèle de nos mœurs. C'est bien dans ses livres nourris d'observations, chargés des souvenirs d'une époque périmée qu'il faut aller étudier les femmes frivoles et écervelées dont la vanité est une cause de ruines morales et matérielles pour leurs pauvres maris acculés à toutes les capitulations de conscience, afin de paraître et tenir le rang. C'est lui qui nous a dépeint le politicien corrompu et lâche de nos époques de bassesse; c'est chez lui que vous trouverez l'explication des compromis malpropres sur lesquels la bourgeoisie assoiffée de jouissances essaie de maintenir son équilibre. Hibbert fut le peintre impitoyable de nos laideurs et de nos vices, mais aussi, le guide pudique qui, d'un geste discret, pointa à l'horizon l'aube d'une transformation des valeurs humaines. Je ne connais personne qui, à ce point de vue, l'ait égalé dans le passé.

Antoine Innocent, lui, n'a écrit qu'un seul roman;

mais il s'est fait un mérite exceptionnel en mettant en évidence l'importance de l'élément mystique dans nos motifs d'action sociale. Sa « Mimola » est l'illustration d'une thèse que ni l'éducation, ni le milieu mondain, ni la culture intellectuelle ne sont des barrières à l'explosion de certains actes mystiques qui s'enracinent dans les consciences en vertu d'une tendance dynamique dont le secret est lié à la constitution psychologique même de la personnalité. Et il a décrit les manifestations rituelles du Vaudou avec un réalisme et un pittoresque qui font de son livre un document de tout premier ordre sur les réactions inéluctables du subconscient dans le comportement de la personnalité humaine.

Justin Lhérisson, conteur pétillant et savoureux, estompait sous son rire rabelaisien l'âcreté douloureuse de ses larmes. « La Famille de Pitite Caille », le pose, à mon gré, en instance d'immortalité.

Léon Laleau, romancier habile, critique instruit, poète délicieux, dramaturge applaudi, a déjà publié une œuvre considérable. Nul parmi les jeunes hommes de son âge n'a réalisé une telle performance. Et j'ai remarqué que chacune de ses productions marque son ambition de se dépasser chaque fois par la facture plus riche du talent, le désir de monter toujours plus haut dans la gloire. De telles dispositions d'esprit nous réservent une série d'œu-

vres infiniment propres à placer notre littérature parmi les plus belles dans l'échelle des valeurs.

M. Félix Courtois est un annotateur discret et probe des troubles dans lesquels se jettent les âmes désemparées par les misères de la vie. Il partage leur amertume, se désole de leurs chagrins, et son pinceau tonalise leurs mélancolies en teintes floues, comme ces paysagistes qui évoquent l'apparition de l'automne par la lumière incertaine dont s'enveloppent les feuilles mortes dans le bref crépuscule des fins d'année.

Candelon Rigaud est un amoureux de Port-au-Prince, amoureux bavard et fidèle, mais amoureux dangereux parce que bavard. Ne clame-t-il pas son sentiment aux quatre vents ?

Il connaît toutes les aventures et tous les avatars de la grande dame. Il parle avec la même sérénité de ceux qu'elle a aimés et de ceux qui l'ont trahie. Il détaille ses beautés cachées et dénonce ses verrues. Mais comme il l'aime, parce qu'il aime la Beauté et la Vie, il reste passionné de tout ce qui la touche et lui garde l'ultime tendresse d'un cœur défaillant. C'est pourquoi on suit Candelon Rigaud dans ses promenades à travers Port-au-Prince comme on se fie à un guide sûr dont on écoute les anecdotes, les souvenirs, les réminiscences et à qui on a envie de dire: « encore! » dès qu'il fait mine de se taire.

***

Mais, un des signes les plus manifestes par quoi le progrès intellectuel se signale à notre époque, c'est l'exploitation de la matière dramatique que nos écrivains tirent de notre vie sociale. C'est, en outre, l'intérêt que ce genre de production provoque dans le public. Certes, il y eut, dans le passé, des auteurs dramatiques non dénués de talent dont les pièces de théâtre soutiennent encore les feux de la rampe. Un Liautaud Ethéart, avec « La Fille de l'Empereur » et « Un Duel sous Blanchelande », en est le plus bel exemple. Mais, de Vandenesse Ducasse, dont la langue incertaine n'excluait point le don du dialogue; de Massillon Coicou, dont les comédies sont des tranches émouvantes de réalités; dont les drames tirés de l'Epopée révolutionnaire sont autant d'éloquentes leçons de patriotisme, à Rey, observateur caustique et novateur hardi; à Amilcar Duval, dont la douleur se masque du sourire gêné d'une âme que la révolte ronge et qui se soumet à la grimace de vivre quand même sans aigreur, comme le sont la plupart des types que son talent campe ; — la scène haïtienne a marqué de formidables étapes. Et parmi les Maîtres de notre théâtre, il me semble que Charles Moravia évoque avec un égal bonheur et en lyrisme empoignant l'heure tragique des assiégés de la Crête-à-Pierrot et les minutes d'angoisse du génie qui se cherche lorsque Molière, « le fils du Tapissier » a senti s'agiter le Démon de l'inspiration; il me semble qu'André

Chevallier fait mouvoir le déclic de son Kodak sur des instantanés qui stéréotypent des moments fugitifs de notre existence; il me paraît que Dominique Hippolyte, en termes hautains, interroge le Destin sur le retour cruel des fatidiques hérédités au souvenir de la sentence biblique: « Nos pères ont mangé des raisins verts et nous en avons les dents agacées », puis, avec la violence d'Aristophane et la sérénité du Prophète qui se lamente sur les turpitudes de Babylone l'impie, il attache au gibet de l'infamie tous les fanatiques des temps nouveaux que la convoitise de l'or et l'abatardissement des consciences agenouillent dans la fange et la prostitution.

Et le théâtre haïtien, qui n'a encore ni troupes organisées ni liberté inconditionnelle dans le choix des sujets, — parce que l'éducation du public n'a pas atteint un degré suffisant de maturité et que la censure politique handicape la veine des auteurs, — le théâtre haïtien peut envisager avec certitude une magnifique perspective de succès et de triomphes.

***

Et maintenant, nous pouvons franchir la galerie des écrivains austères: sociologues, philosophes, historiens, dont le rôle est de guider la nation dans son ascension vers le progrès. Et voici le Dr J. C. Dorsainvil qui, du haut de son observatoire, embrasse avec une majestueuse ampleur l'ensemble des phénomènes sociaux. Si, quelquefois, il des-

cend dans la mêlée, c'est pour mieux disjoindre la trame des faits qu'il assujettit à la loi de l'analyse. Et la synthèse de ses observations se concrétise en des monographies dont chacune est une importante si ce n'est décisive contribution à l'étude des problèmes de la vie haïtienne.

Dans la même lignée, j'aperçois H. Pauléus-Sannon, historien assoupli au jeu des idées générales; qui, lui aussi, interroge les faits de notre histoire avec la curiosité attendrie et le discernement tranquille d'un chartiste rompu au labeur passionnant et délicat de faire jaillir l'auguste vérité de la complexité des événements et de l'incertitude des textes. Puis, il se hausse à en trouver l'explication et à en éclairer la genèse avec la sérénité du sage dont la joie secrète s'attache à l'analyse comparée du comportement humain. Et chaque fois que l'examen du fait particulier l'amène à la loi qui le conditionne, il agence sa trouvaille dans un exposé si clair et si convaincant qu'il fait songer au geste du joailler qui sertit une pierre de belle eau dans une parure de luxe.

Dantès Bellegarde a solidement établi sa réputation de lettré et d'orateur dans les Assises solennelles de la Société des Nations où il a fourni à l'élite du genre humain l'occasion de rendre hommage au mérite du nom haïtien.

Tout ce qui sort de sa plume porte l'empreinte spécifique du grand écrivain: la clarté qui permet

de saisir les moindres nuances de la pensée, la sobriété qui donne le ton et la mesure de l'esprit, la correction qui est un hommage de respect de soi et des autres. Telles sont les qualités primordiales et les plus apparentes de Dantès Bellegarde. Et si l'on ajoute que il est doué d'une aisance d'élocution de premier ordre et qu'il est l'un des hommes les plus cultivés de notre époque, on ne sera pas étonné de voir le succès aller à lui avec une faveur et une fidélité dont il a le droit d'être fier.

Sténio Vincent après s'être penché sur l'âme des tout petits auxquels il a dispensé des miettes d'histoire comme de substantielles leçons de choses a offert à l'édification de l'étranger comme de l'haïtien une vision totale d'Haïti telle qu'elle était en 1910. Et longtemps après, comme s'il avait eu besoin de se replier sur lui-même, il saisira pendant l'exercice de son bâtonnat de l'Ordre des Avocats, l'occasion du cinquantenaire professionnel de trois de ses pairs pour promener un œil amusé ou sévère sur les faits de notre vie nationale pendant cinquante ans. Et chacun des splendides morceaux d'éloquence qu'il écrivit en fonction de ces circonstances exceptionnelles, apporte au lecteur la joie des débauches de méditation parce qu'il y trouve la sagacité caustique du critique, la finesse enveloppante de l'artiste, la mélancolie voilée et sceptique du politique clairvoyant.

Auguste Magloire, disciple de Le Play à l'école

duquel il a été chercher les directives de sa méthode d'analyse, s'est appliqué à l'étude de la société haïtienne dont il a signalé les erreurs d'orientation en maintes monographies d'une grande rigueur doctrinale. Ecrivain abondant et grave, il s'attarde volontiers aux méandres des idées avec la satisfaction secrète d'un professeur qui, sûr de sa méthode, choisit le plus long chemin pour réussir la démonstration d'un théorème. Et ses études sur le tempérament haïtien, son histoire d'Haïti à l'usage des adultes, sont de solides constructions agencées avec adresse et ingéniosité.

Le Colonel Nemours n'est pas seulement un stratège qui se bat en compagnie des soldats de l'Indépendance dont il raconte les luttes épiques: il est souvent l'évocateur heureux des paysages ensoleillés où les armées ennemies ont déployé les plus belles vertus militaires; il est le pèlerin attendri qui va chercher au fort de Joux un contact intime avec l'ombre illustre du grand Toussaint-Louverture; il est l'adorateur zélé et le féal chevalier des « Princesses créoles ». Et c'est pourquoi les livres du Colonel Nemours ont un charme particulier qui retient l'attention du lecteur.

Dans sa monographie sur Salomon Jeune et l'Affaire Louis Tanis, Antoine Michel démontre comment il faut soumettre le document à la loi d'une vérification minutieuse et sévère pour en tirer non

seulement l'information qui éclaire l'épisode qu'on décrit, mais l'enseignement qui découle des gestes et des démarches de ceux qui font l'histoire. Ainsi, le lecteur n'a guère besoin de s'étayer sur les conclusions de celui qui écrit pour élaborer son jugement. On l'a pourvu de tout ce qu'il faut pour qu'il apprécie les événements en toute liberté, grâce à la méthode de l'écrivain.

Bénito Sylvain a eu une vie mouvementée et savoureuse comme un héros de roman. Il est un des rares haïtiens qui aient été en Afrique et le seul qui se soit approché du Négous Ménélik, le dernier descendant de la Reine de Shéba, Lion de la Tribu de Juda, Empereur de l'Abyssinie. Aussi, il n'eut qu'un rêve — rêve magnifique s'il en fut jamais : — défendre la race noire dont il connaissait la grande misère sur la terre d'Afrique. De cette généreuse intention est né son livre sur « le sort des indigènes dans les colonies d'exploitation », livre copieux, plein de faits et d'idées dont plus d'une page sollicite la méditation des gens de cœur.

Abel Nicolas Léger a consacré à la doctrine de Drago ses premières pages de diplomate et de juriste, mais il est aussi le peintre délicieux dont les yeux se sont emplis de la beauté des paysages et des civilisations que sa curiosité de voyageur et d'artiste a découverts dans ses pérégrinations à travers l'Europe et l'Amérique.

On souhaiterait que notre bibliothèque s'enrichît

des volumes qu'il pourrait aisément tirer des études qu'il publie au hasard des circonstances.

Le Dr François Dalencourt est obsédé des malheurs du pays. Avec une inlassable activité, il prescrit maintes ordonnances au glorieux patient, et il en attend un grand bien. Pour rendre ses motifs d'espérance plus légitimes, il se retourne vers le passé où il va puiser des leçons de sageesse sous l'égide d'Alexandre Pétion dont il exalte les vertus avec une édifiante piété.

Pierre-Eugène de Lespinasse se sent une dilection particulière pour la patine des vieux papiers et les souvenirs des vieilles gens. Avec quelle indulgence et quel respect il les confesse, recueille leurs propos, marque leurs hésitations, et s'incline devant leurs réticences!...

Heureux ceux que leur patience féconde et instructive convie à fureter ainsi dans les Archives officielles et privées. De leur curiosité attentive sortira, un jour, la résurrection plus complète du Passé qui rendra familières et presqu'affectueuses les figures d'autrefois trop guindées dans l'habit protocolaire de la grande Histoire.

Placide David a fouillé les grandes Archives et les Bibliothèques de France avec une insigne perspicacité. Il a secoué la poussière dense des vieux livres avec la volupté d'un antiquaire. De toutes ces démarches, il s'est fait une raison ou des raisons grâce auxquelles il explique la perte de Saint-

Domingue. Alors lentement, il charpente la synthèse historique sur quoi se dresse l'équivoque haïtienne. Ainsi, appuyé sur l'histoire; conditionné par les données de la psychologie collective, il va pouvoir indiquer les modalités d'un redressement qui aura l'avantage de pouvoir se réclamer des rigueurs de la Méthode. Bien qu'il s'en cache soigneusement, je soupçonne que ses recherches l'ont mis face à face avec des documents révélateurs de beaucoup de faiblesses des gens d'autrefois et qui expliquent le comportement indécis de beaucoup de gens d'aujourd'hui. Et c'est parce qu'il a dû pénétrer le secret des âmes qu'il est tout plein d'indulgence et de mansuétude. Raison de plus pour qu'il nous donne son livre très rapidement.

M. Louis E. Elie a provoqué des colères, des protestations, et, par cela même, le plus vif intérêt en publiant une série d'articles historiques dont il se promet de faire un livre fiévreusement attendu. J'imagine qu'il doit avoir suscité, d'autre part, des approbations, voire des enthousiasmes confidentiels dont il savoure la joie discrète. Il est persuadé d'avoir franchi, enfin, le seuil du Temple où trône la Vérité, la déesse jadis inaccessible; et, avec un zèle de fidèle intransigeant, il lui rend un culte ardent et passionné. Depuis 25 ans, nous apprend-il, il est penché sur des documents inédits et des textes rares dans son studio et il s'est rendu compte que ses devanciers n'ont pas encore écrit l'histoi-

re d'Haïti. Alors, il s'est mis à la tâche pour édifier l'œuvre définitive qui confondra les imprudents assez vains pour croire qu'ils avaient dévoilé la nudité de la déesse.

Quand M. Elie aura accompli ce magnifique dessein, nous n'aurons pas assez de termes pour glorifier son succès. Car, enfin, il y sera parvenu par les quatre séries d'opérations que recommandent les maîtres de la méthodologie:

« 1° La critique d'interprétation qui consiste à déterminer le sens du document, c'est-à-dire la conception de l'auteur.

« 2° La critique de sincérité qui consiste à discerner si l'auteur a menti ou parlé sincèrement, de façon à déterminer sa croyance sur chaque point.

« 3° La critique d'exactitude qui consiste à examiner si l'auteur s'est trompé ou a observé correctement de façon à déterminer les faits extérieurs qu'il a observés.

« 4° Enfin, l'opération préalable, la critique de provenance destinée à déterminer par qui a été rédigé le document. » (Seignobos)

De telles précautions sollicitent une si grande sagacité et une telle prudence qu'on ne saurait assez féliciter ceux qui en font le guide de leurs examens.

***

De propos délibéré, nous avons passé sous silence toute une catégorie d'écrivains qui se sont assigné

la tâche ingrate de nationaliser notre enseignement public en lui fournissant les œuvres qui intéressent l'avenir de notre jeunesse scolaire. Et d'abord, il convenait d'insérer notre histoire dans la trame de l'histoire universelle.

De Thomas Madiou et de Beaubrun Ardouin aux frères Dorsainville, des hommes patients et dévoués se sont attelés à cette besogne délicate avec un tact, un courage, une clairvoyance qu'on ne saurait assez exalter.

D'ailleurs, J. B. Dorsainville, de sa chaire d'histoire dans les classes d'humanités au Lycée Pétion, s'est élevé à une conception élargie des devoirs de la démocratie haïtienne. Et familier à la méthode didactique, il nous enseigne comment le pays réalisera ses destinées si nous nous conformons aux lois des démocraties organisées dont il nous donne le mécanisme avec une grande sûreté de touche.

En outre, quand on aura cité Windsor Bellegarde, venu de l'Ecole Normale Supérieure de Paris, façonné à la discipline des Lavisse, des Seignobos, des Aulard et qui s'est associé Justin Lhérisson, observateur narquois de nos mœurs, pour écrire des manuels d'histoire concis, clairs et substantiels; quand on aura signalé les petits ouvrages si bien faits de Frédérique Doret, du Dr Justin Viard etc où l'art de se mettre au niveau de l'intelligence enfantine s'est conformé aux exigences des plus récentes acquisitions pédagogiques, on aura mis en

pleine évidence l'importance de ce mouvement qui consiste à donner à la pensée haïtienne une valeur intrinsèque en fournissant à l'enseignement les matières sur quoi elle s'échafaude.

Depuis longtemps déjà des publicistes, tels que Fleury Féquière, dans son livre de combat sur « l'Education haïtienne », poussaient à une rénovation des méthodes, à une orientation plus rationnelle de notre enseignement. On peut affirmer que c'est grâce à ces critiques venues de toutes parts que nous avons vu surgir tant de pionniers auxquels nous devons des ouvrages haïtiens sur un enseignement qui s'inspire de plus en plus des conditions historiques de notre évolution, et qui exalte et qui alimente nos aspirations idéales de peuple. C'est également à ce mouvement que nous devons les tentatives de Louis Morpeau dont *l'Anthologie des poètes haïtiens* a démontré ses belles aptitudes de critique et celles de M. Durasciné Vaval dont le manuel de littérature haïtienne est l'une des contributions les plus intelligentes à la création d'une Bibliothèque haïtienne.

***

Et voici qu'apparaît maintenant la théorie des poètes et des musiciens dont la démarche est empreinte d'un je ne sais quoi qui les distingue d'entre les mortels.

Serait-ce parce que favoris des dieux, ils sont les suprêmes ornements de la Cité?

Et voici que je ne sais si, empruntant l'image de Diderot, je tremperai ma plume dans de l'arc-en-ciel et semerai sur mon encre la poussière des ailes de papillon pour leur tresser la guirlande du compliment.

Mais par qui commencerais-je?

Débordé par le nombre, est-il possible de les appeler l'un après l'un?

Y a-t-il eu aucune époque de notre existence nationale où l'on vit resplendir une telle floraison d'artistes? Et à quel échec fatal n'exposerais-je point la grossièreté de mon jugement, si j'essayais de distinguer ces artistes les uns des autres, eux, dont la pensée subtile ne s'exprime que par des nuances d'une infinie délicatesse?

Approchez donc tous, ô vous qui mettez dans vos vers la caresse ardente de la lumière, le souffle gonflé de tendresses dont se gorgent la volupté des bourgeons et la luxuriance des corolles. Venez, vous qui avez écouté dans les sanctuaires la sentence des dieux et qui êtes les dépositaires des prophéties des Mages, venez vous tous, Etzer Vilaire, Charles Moravia, Damoclès Vieux, Constantin Mayard, Seymour Pradel, Probus Blot, Léon Laleau, Dominique Hippolyte, Jean Joseph Vilaire, Nerva Lataillade, Ida Faubert, Justinien Ricot, Georges Lescouflair, Etienne Bourand, Christian Werleigh, Luc Grimard, Ernest Douyon, Edgard Numa, Venez tous, les plus jeunes comme les plus vieux, et

vous, Ombre légère et mélancolique d'Edmond Laforest; et vous, Occide Jeanty, Justin Elie, Ludovic Lamothe, Franck Lassègue, vous qui vous mouvez dans l'atmosphère fluide des sons et à qui Harmonie aux boucles d'or a dévoilé la loi de son enchantement et les mystères de ses métamorphoses; venez nous apprendre par quelle magie vous parez notre vie pour nous attacher à sa vanité étourdissante; venez nous révéler par quels sortilèges vous enjolivez le réel pour le rendre étoffé de sourires et ouaté de grâces; venez, enfin, nous bercer de l'éternelle chanson dont se consolera notre insatiable besoin de croire, d'aimer, d'espérer, de vivre; car, vous êtes la gloire et les ornements suprêmes de la Cité...

***

Avant de clore la série très abrégée de nos esquisses, il n'est pas inopportun de signaler la troupe innombrable des publicistes qui, dans la bataille de la presse quotidienne, troussent un article avec une science, une maîtrise, une prestesse dont nous restons éperdus d'admiration.

Pour nous en tenir à deux ou trois spécimens, y a-t-il jamais eu dans le passé un publiciste qui ait dépassé, au point de vue rédactionnel, la vigueur, l'habileté et l'aisance souriante d'un Charles Moravia ?

En connaissez-vous qui fut plus agressif polémiste qu'Hénec Dorsinville, frappant d'estoc et de tail-

le tel un mousquetaire avisé de tenir sa poudre sèche et son épée aiguisée?

Que parlé-je de polémiste et de quelle faute ne me serais-je point rendu coupable si je ne citais en toute première place Louis-Edouard Pouget, frondeur impertinent, tacticien redoutable qui, dans les mailles de la dialectique, entraîne son adversaire à une défaite certaine avec un tel luxe de moyens que, au soir de la bataille, il ne reste plus rien de l'imprudent que le regret de s'être mesuré au chevalier bardé de fer qu'est l'ancien Directeur de « la Poste » ?

Et puis-je citer l'un après l'un tous ces preux qui affrontent la prison, sacrifient leur repos, immolent leurs ressources pour défendre les idées dont ils se sont constitués les intraitables protagonistes comme ces martyrs qui, autrefois, allaient gaîment au bûcher en proclamant la sainteté de leur idéal et la noblesse de leur foi?

Y eut-il jamais dans ce pays, excepté à la belle période de l'Epopée révolutionnaire, un plus grand épanouissement de crânerie tel qu'en montrent un Jolibois fils, un Elie Guérin, un Jacques Roumain, un Georges J. Petit ?

Y eut-il jamais un journaliste d'une plume plus alerte et d'une plus riche sensibilité que celle de Clément Magloire?

Connaissez-vous un homme de métier aussi dédaigneux de l'ornement littéraire, mais aussi terri-

ble dans la malice des sous-entendus et la feinte des « engagements » qu'Ernest Chauvet dont le rire égrène l'insouci des autres comme une bravade de Méphisto?

Et quel contraste entre lui et Frédérique Duvigneau dont les pointes mouchetées fouillent la chair des adversaires avec la cruauté froide du chirurgien qui déterge une plaie sanieuse!

Et, là-bas, à l'ombre du Bonnêt à l'Evêque, où le Cap se recueille dans sa fierté métropolitaine comme la gardienne vigilante d'un hinterland fécond en énergies neuves, puis-je ne pas saluer d'un geste amical J. B. Cinéas dont l'impétuosité jugulée par les soins d'une éducation attentive inspire la générosité de l'attitude, commande le tour allègre du discours comme discipline intellectuelle autant que directive sociale; Cadet Dessources, poète égaré dans le maquis de la sociologie et qui se venge en rendant la matière claire comme cristal de roche; Mercier, défenseur farouche de Christophe, campé sur la gloire immarcessible du Monarque comme sur une citadelle inexpugnable pour repousser l'attaque de quelque côté qu'elle vienne; Richard Constant, le dernier des païens qui, nonchalamment, jette sur l'encre moite de sa copie le poudroiement d'un rêve inachevé; J. J. Vaugues, Descartes Aibert, soldats inflexibles d'une cause sainte entre toutes et qui, finalement, enchaîneront la Victoire dans leurs camps parce que leurs armes

sont trempées dans le métal adamantin et impérissable de la Foi qui soulève les montagnes. J'en passe et des meilleurs...

***

Pour faciliter l'examen circonstancié de notre sujet, nous n'avons délibérément envisagé jusqu'à présent qu'une des modalités de la culture intellectuelle — sa production littéraire et scientifique; et encore, n'est-il question, à ce dernier point de vue, que de certaines valeurs réalisées par la culture des sciences morales: sciences sociales, juridiques et économiques.

Car, depuis 140 ans que notre peuple se dégage lentement de sa chrysalide barbare pour s'élever à une forme supérieure de civilisation, tiraillé par des tendances contradictoires, handicapé par des mouvements d'histoire dont les plus dramatiques lui furent imposés par sa faiblesse numérique et l'hostilité des grandes puissances, le processus de sa formation sociale et nationale n'a suscité qu'une certaine catégorie de talents: des hommes d'épée d'abord sur qui reposaient les responsabilités de la défense du nouvel organisme politique et à qui étaient délégués les pouvoirs de rendre stable la vie de l'Etat. Mais, au fur et à mesure que l'organisme grandissait en vitalité et en puissance, la division du travail social suscita la différenciation et la spécialisation des talents. Ainsi la direction des services administratifs, l'organisation de la Justice,

le contrôle général des services publics décidèrent la vocation des études des sciences sociales, juridiques et économiques.

C'est pourquoi il y eut dans la première moitié de notre existence nationale d'abord des chefs militaires, ensuite des hommes politiques, des avocats en un nombre plus considérable qu'il n'y eut d'autres professionnels dans les autres branches de l'activité sociale. Mais l'évolution de la société haïtienne beaucoup plus effective qu'on ne semblerait le croire apparemment a suscité d'autres vocations parmi lesquelles les sciences médicales tiennent un rang honorable. Mon ami, le Dr Pressoir dans le beau livre qu'il a consacré à ce sujet, en 1927, a mis en lumière les progrès réalisés dans cette branche de connaissances pendant plus d'un siècle.

Après s'être penché sur les louables efforts auxquels se sont consacrés le Dr Dehoux, fondateur de l'enseignement médical haïtien, et ses élèves Roche Grellier, Baron, Armand, Jeanty, etc, et qui rendent chers les noms de ces vaillants pionniers de la science médicale haïtienne, Pressoir a rendu témoignage aux splendides travaux du Dr Léon Audain, ancien interne des Hôpitaux de Paris, qui, aidé de ses collaborateurs Ricot, Salomon, Hudicourt, Lissade, Gaston Dalencourt, les frères Coicou, Victor Boyer, Frémy Séjourné, etc, etc, a entrepris des recherches de biologie, a repris et précisé l'étiolo-

gie, la symptomatologie et la thérapeutique de maintes maladies tropicales.

Les élèves d'Audain et leurs émules poursuivant la tâche commencée naguère, la complètent et en élargissent la portée par leurs travaux personnels, cherchant malgré la pénurie des moyens à honorer en ce coin de terre l'une des plus belles branches de l'activité humaine. Hors de l'école d'Audain, d'autres médecins compétents tinrent à cœur à se signaler par leur activité professionnelle et la grande valeur de leur culture scientifique.

N'est-ce pas à l'initiative des uns et des autres que nous devons la création des services hospitaliers de St-François de Sales, où se distinguent Salomon, Mathon, Louis Baron et tant d'autres; les services hospitaliers de l'« Asile français », que dirigent avec tant de compétence Félix Coicou, Mathieu et leurs collaborateurs? A cette phalange de médecins s'est jointe toute une pléiade de dentistes, de pharmaciens dont le savoir et la probité professionnelle sont de hautes garanties sociales. En somme, toute cette élite d'hommes, qui allient au souci de leurs obligations de carrière le désintéressement de la haute culture, est une des gloires de notre époque. A aucun moment de la vie haïtienne avant l'ère des travaux d'Audain pareille conjoncture ne s'est vérifiée.

***

Au surplus, un autre fait très caractéristique de

notre époque, et que j'ai déjà signalé dans l'article publié par « l'Essor », porte l'empreinte du progrès réalisé par notre âge. Il s'agit du renouvellement de l'Architecture de nos constructions urbaines et rurales, de l'époque coloniale à nos jours. Il s'est accompli, dans ce sens, une révolution tellement profonde que je regrette de n'avoir pas la compétence technique nécessaire pour bien marquer le sens fondamental des transformations. Il en est résulté presqu'un renversement des valeurs.

Et d'abord, on nous adresse un reproche fondé en ce qui concerne l'impersonnalité de notre style architectural. Il est évident que nous n'avons rien inventé dans ce domaine. Mais quelle instructive comparaison n'est-il pas possible d'établir entre un village indigène de n'importe quel point de l'Afrique tropicale et une communauté rurale de n'importe quelle région haïtienne?

Bien que, au point de vue climatique, les ressources en matières premières puissent être semblables et également pareil l'insouci des saisons, quelle différence, cependant, dans l'esthétique de la construction, et l'usage et l'agencement des matériaux, entre une habitation haïtienne même paysanne et une maison africaine même urbaine?

Un village nègre, en Afrique, d'après Cureau, relève de deux types de construction: la forme quadrangulaire et la forme conique. La première se rencontre dans toute la zone forestière habitée,

comme l'on sait, par les populations bantoues. Elle consiste en une sorte de hangar aux toits bas, faits de folioles latérales des frondes de palmiers et supportés par une série de « poteaux » reliés entre eux par l'écorce desséchée de certaines essences forestières. Les écorces sont si étroitement juxtaposées qu'elles forment « panneaux ». Ce hangar peut s'allonger selon les besoins de ses habitants; mais ce qui le distingue, c'est d'abord le caractère sombre de l'intérieur qui ne reçoit de la lumière que par des portes très basses, de telle sorte que le visiteur est obligé de se plier en deux pour y pénétrer et reste généralement accroupi comme ceux qui lui accordent l'hospitalité.

Quant à la forme conique, elle est propre aux régions de brousse pré-désertiques. C'est un abri qui rappelle la tente du nomade. Cet abri est léger et posé sur son support comme un entonnoir renversé ou un parapluie mal fermé. Le toit suraigu semble réposer sur un pieu central de l'extrémité duquel partent, en angles, une série de lattes qui aboutissent à un grand cercle de bois flexibles. Quatre à cinq poteaux fichés en terre assurent l'attachement de ce toit conique au sol et le défendent contre les sautes du vent. L'extrême inclinaison de ce toit le rend très étanche contre l'agression des pluies torrentielles. Le plus souvent toute la construction n'est dotée comme la précédente que d'une seule ouverture, ce qui assombrit l'intérieur en pro-

portion. La bassesse, l'étroitesse de cette porte et la grande inclinaison du toit rendent l'accès de ces demeures aussi difficile que dans la forme quadrangulaire, et la station debout y est tout à fait incommode.

Tels sont les deux prototypes de l'architecture nègre en pays d'Afrique. On ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de zone de transition, encore moins voudrait-on prétendre que, sur le plateau soudanais ou sur les bords du Nil, il ne se rencontre pas une conception architecturale plus relevée.

Par exemple, le lieutenant Desplagnes signale que chez les Habbés du plateau de Diangara les maisons « généralement à étages sont construites soit en briques rectangulaires, soit en pierres posées les unes sur les autres avec un art véritable; les matériaux en sont taillés au besoin et cimentés par de l'argile avec un crépissage extérieur. Les angles de ces constructions sont généralement arrondis et les chambranles des portes et des fenêtres sont souvent faits en belles dalles. » (1)

Nous avons voulu simplement démontrer par les formes les plus rudimentaires et les plus communes de l'architecture nègre, telle qu'elle se révèle en Afrique, combien elle est primitive et dénuée d'intérêt artistique.

Que va-t-elle devenir dans la race transplantée en Haïti, après cent ans d'initiative et de liberté?

(1) L. Desplagnes. — Le Plateau central nigérien.

Premièrement, et à l'issue des grandes batailles qui aboutirent à l'apothéose de l'Indépendance nationale, en fonction des inquiétudes et de l'instabilité de l'heure fulgurante, un homme, — Henry Christophe — étonnant par l'éblouissement de sa vision apocalyptique et la grandeur prodigieuse de ses desseins, va, par l'érection des édifices de son royaume, dérouler l'orbe fantastique des rêves dont il portait la lourde gestation pendant la servitude. Et il construisit la Citadelle Laferrière, retraite de Cyclope, paradoxe de géant, défi étrange d'une créature bornée qui prétendit attacher l'infini dans le décor périssable d'un ouvrage fait de mains d'homme.

Tout de même, dans la hautaine attitude de son armature de pierre, bravant la morsure du Temps, l'insulte des orages, les enlacements mortifères du figuier des ruines et les craquements perfides de la planète, la Citadelle Laferrière reste le témoin incorruptible de ce qu'un cerveau nègre soumis à la discipline dégradante de la servitude couvait d'héroïque fierté, d'audace insoupçonnée et de somptuosité orientale.

Mais, écartons l'exceptionnel et le prodigieux, et arrêtons-nous aux choses communes de notre commune humanité.

Pour faire ressortir combien il se produisit une transformation de la matière architecturale dans la race. prenons comme terme de comparaison l'habi-

tation paysanne en montagnes, en basses plaines ou sur les plateaux herbus de la plaine centrale.

La première remarque qui s'offre à l'observateur, c'est qu'on ne connaît nulle part en ce pays la forme conique des toitures, même lorsqu'il s'agit des abris provisoires que dresse le paysan le plus fruste, en plein champ, pour se garer du soleil aux heures de repos, pendant la trève du frugal repas de midi.

L'habitation paysanne la plus simple est quadrangulaire. C'est une construction faite sur poteaux de bois durs, équarris, qui partagent nettement le corps du logis de sa toiture? qu'elle qu'en soit la dimension. Elle se compose au moins de deux pièces, quand elle est très humble. Haute ou basse, elle est suffisamment élevée pour offrir l'impression d'une habitation humaine souvent proprette et attrayante.

Ses « panneaux », clissés à l'aide de gaules flexibles, et bousillés de glaise blanche, sont badigeonnés de lait de chaux ou vernissés d'ocre ou de vermillon. Elle est ouverte au dehors par portes et fenêtres, meublée de chaises d'un art un peu fruste quelquefois, mais qui décède l'habitude de ses hôtes d'être haut juchés sur leurs sièges.

Le toit est fait de chaume ou façonné en feuilles de latanier disposées par gradation avec un sens parfait d'ajustement.

Sur les hauts plateaux où les palmeraies sont nombreuses, l'architecture paysanne se modifie un brin. Elle utilise les troncs de palmiers en planches amincies, varlopées, polies. Et les maisons s'agrémentent de galeries carrelées de pierres multicolores qui en rendent l'aspect plus agréable.

Dans les communautés rurales où l'aisance répand le goût du beau, les « panneaux » clissés sont remplacés par des murs en pierre, et aux toits de chaume est substituée la tôle ondulée. Très souvent des guirlandes de fleurs enjolivent la joyeuse rusticité de ces habitations. Alors, ce ne sont que clochettes évasées d'hibiscus mêlées à la pourpre des poincettias — les plus belles euphorbes —; ce ne sont que lianes odorantes de jasmins grimpées sur les haies de cactus aux inflorescences onctueuses; ce ne sont que touffes épineuses de poinciades écarlates soutachées d'or, tandis que, ça et là, l'ombre ge du flamboyant drape l'agonie hautaine des folioles flétries — toutes démarches qui dénoncent, au demeurant, des préoccupations d'esthétique inconnues à beaucoup de paysans d'Europe, ainsi que l'Africologue Sir Harry Johnston en a fait la remarque dans son magnifique ouvrage sur « le Nègre dans le nouveau Monde. »

Tel est l'aspect général de l'habitation paysanne dans les campagnes haïtiennes. Elle contraste avec l'architecture africaine par son confort plus accentué, par la simplicité esthétique de ses lignes, par

l'utilisation plus intelligente de la lumière, par son ameublement et l'agencement de ses pièces.

Quant à l'architecture urbaine, ce n'est pas en Afrique qu'il faut aller chercher un point de comparaison pour marquer le sens de son évolution. Saint-Domingue nous fournira les éléments qui illustreront les étapes que nous avons parcourues.

Ont-ils assez chanté la beauté du Cap, les chroniqueurs coloniaux; ont-ils assez célébré la prospérité de Saint-Domingue? Or, si les ruines accumulées des campagnes de 1802-1803, si les tremblements de terre de 1842 et les incendies subséquents n'on laissé que des traces de l'ancienne splendeur de Saint-Domingue, nous pouvons tout de même tirer de la description des Annalistes de l'époque suffisamment de renseignements sur ce que fut l'architecture coloniale pour avoir des termes de comparaison.

Rendons tout de suite un hommage au bon gout des ingénieurs et des architectes, au sens de l'harmonie et de l'ordre dont ont fait preuve les Gouverneurs qui ont procédé au tracé des villes de la Colonie.

Le Cap et Port-au-Prince en sont les modèles les plus achevés. Les rues tirées au cordeau et divisées en ilets, selon des proportions rigoureusement calculées, ont conservé, depuis, l'aspect de belle ordonnance et d'attachante distinction qui leur sont caractéristiques.

Mais la rue, la place publique, les quais, ne sont que les cadres où se dressent les constructions: édifices publics, Palais, Eglises, monuments, maisons privées qui ornent, décorent et forment la Cité. Quelle était, en définitive, la physionomie architecturale de celle-ci?

Il y a d'abord à établir une distinction entre le Cap et Port-au-Prince. Non seulement parce que le Cap fut la plus ancienne métropole de la Colonie, étant donné que le Nord fut la première région exploitée, la plus riche et la plus peuplée au moins jusqu'à une certaine époque, mais aussi jusqu'en 1842 le Cap a été la ville qui a le moins souffert des dégradations provoquées par les secousses sismiques. Donc la métropole du Nord s'est développée et a accru en splendeur, en proportion de la splendeur et de la prospérité générale de la Colonie.

Or, d'après Moreau de Saint Méry, historiographe autorisé de Saint-Domingue, les maisons du Cap, à la plus belle période de l'histoire de la Colonie « bâties en pierres tirées des mornes, sont, pour la plus grande partie, en rez-de-chaussée. Trois cents ont un étage, trois ou quatre seulement en ont deux. Elles sont couvertes en ardoises d'Anjou, en tuiles de Normandie ou en aissantes du Mississipi, mais ce ne sont que des chambres de quinze ou dix huit pieds, en carré, dont le plafond est très élevé, et qui ont sur la rue une porte entre deux fenêtres, ou une porte et une fenêtre; ces ou-

vertures sont répétées du côté de la cour, où règne d'ordinaire une galerie plus ou moins large. Il y a des appentis le long des murs de cette cour et leur division en petites pièces, fournit des cuisines, des offices et des logements pour les nègres. Un puits au milieu de cette cour ou à l'un de ses angles: telle est la distribution commune. »

A cause de l'exiguité relative des terrains, les constructions se touchent et l'uniformité des dessins donne une impression architecturale plutôt séduisante. Mais il est à remarquer que l'auteur ne signale aucune ornementation, aucune recherche originale, aucune visée d'art qui rendent ces constructions caractéristiques d'une époque, d'un style, d'un genre, à moins que cette uniformité et cette sévère nudité ne soient les caractères propres, le style de l'époque.

En tout cas, il m'apparaît que le souci esthétique n'a même pas prédominé l'érection des édifices publics, si je m'en rapporte à l'impression de banalité que donne la description du Palais du Gouverneur qui fut un ancien couvent de Jésuites transformé à son nouvel usage.

Seule, la Basilique Notre Dame fut un monument digne de ce nom. Bâtie en pierres de taille avec un frontispice majestueux et des dispositions intérieures gracieuses, ses ruines sur lesquelles on a élevé la Cathédrale actuelle ont longtemps conservé l'éloquente survivance de sa beauté périmée.

Voici le magnifique souvenir qu'en a gardé Demesvar Delorme, un rescapé du tremblement de terre de 1842, dans une page posthume, à laquelle « Les Annales Capoises » du 29 Mai 1929 ont consacré leur édition du jour. « C'était une construction composite où le mariage des genres n'avait rien de lourd, de disgracieux: voussures en plein cintre style gréco-romain, éclairées par l'ogive gothique, colonnades d'unique légèreté, hardies d'élancement, sobres de chapiteaux, portant de hautes arcades moyen-âge en séparant de la nef aux dalles de marbre les bas-côtés agrémentés de proche en proche de chapelles, de stations de croix sculptées dans la pierre des murs d'enceinte. Ces murs extérieurs rappelant au dehors avec une scrupuleuse exactitude par les robustes arc-boutants qui les étayaient la scolastique physionomie des vieilles cathédrales contre lesquelles Bruneleschi protestait au nom de la science dans l'art florentin de la Renaissance...

Des apôtres au fronton dans leurs niches ciselées, prêchant la doctrine aux foules qui passent, avec une magistrale éloquence d'attitude, comme au dôme de Milan. Les tours découpées en clochetons, se rétrécissant en montant, disaient avec ferveur l'élan de la foi, les mouvements renouvelés, les essais successifs de l'âme chrétienne qui aspire au ciel, qui veut monter, qui monte sans cesse, qui monte tant qu'elle peut. »

De tout ce passé architectural, les fontaines publiques, que des iconoclastes modernes ont voulu bêtement détruire, racontent encore par leurs ornementations ce que fut la beauté de l'ancien Paris de Saint-Domingue. Eh bien, la ville actuelle, entièrement nouvelle après la secousse sismique de 1842 qui avait rasé totalement l'ancienne, reconstruite selon des conceptions presque similaires, est une image embellie de l'autre et plus pittoresque.

Si l'uniformité des maisons est moindre; si, dans leur toiture, la tôle ondulée s'est substituée malheureusement à l'ardoise ou à la tuile, parce que plus économique, la préoccupation esthétique a transformé l'utilisation des mêmes matières premières et en a tiré un effet d'art tel qu'il ne s'en était jamais vu autrefois.

Que ce soit le bois, la pierre ou le fer qu'il emploie, l'architecte haïtien a revêtu maintes constructions capoises d'un air de castel où la grâce de la forme s'associe au sens du confort. Quant à son ameublement, il a complètement délaissé l'extravagance des salons bourrés de sièges, encombrés de bibelots où les objets s'entassaient plutôt qu'ils ne concouraient à l'agrémentation du coup d'œil. Le goût en se simplifiant s'est raffiné.

Si le Cap qui jouissait d'une réputation rayonnante de belle ville ne l'était que très approximativement et ne saurait soutenir la comparaison

entre ce qu'elle fut et ce qu'elle est devenue maintenant, quel était l'aspect de Port-au-Prince?

Ici deux faits ont handicapé l'esthétique de la Cité. En 1751 et en 1770, deux tremblements de terre ont réduit la ville à n'être qu'un monceau de ruines. A la suite de ces terribles accidents et pour en conjurer le retour, dans la mesure du possible, les Administrateurs émirent une ordonnance le 8 Août 1770 qui prohiba les constructions en pierres. Donc, ce fut le règne du bois qui prévalut dans la reconstruction de Port-au-Prince. Mais la ville rebâtie n'avait rien de joli. Ecoutons ce qu'en dit Moreau de Saint Méry:

« Vues du dehors les maisons ont d'autant moins d'apparence que la plupart d'entre elles ont sur la rue une galerie que couvre leur toit prolongé en appentis. Mais ces galeries qui sont pavées ou carrelées abritent contre un soleil ardent et elles dispensent de la nécessité de passer dans les rues qui sont des champs couverts d'une poussière épaisse lorsqu'il n'a pas plu, et des bourbiers à la moindre pluie... La jouissance serait complète si ces galeries étaient de niveau et n'exposaient pas à des chutes ou par leurs inégalités ou par leurs interruptions. »

« Port-au-Prince, confirme M. Dubuisson, est une agglomération de cinq à six cents cases, la plupart en terrasses et n'ayant que le rez-de-chaussée, perdues dans une enceinte qui pourrait comprendre deux mille maisons. S'il a plu la nuit,

vous ne pouvez marcher le matin dans les rues, d'une immense largeur qui ressemblent à de grands chemins boueux et sont bordées de fossés où l'on entend coasser les crapauds. On les a recouvertes d'un tuf blanc et poreux qui se gonfle au moindre grain, devient adhérent au pied et rend la circulation impraticable jusqu'à 10 ou 11 heures. »

Et M. de Wimpffen ajoute « Port-au-Prince ressemble vraiment à un camp tartare. »

Tel fut l'aspect de Port-au-Prince colonial.

La situation de la ville avait-elle changé dans les cinquantes premières années qui suivirent la proclamation de l'Indépendance?

Peu ou prou.

La raison en est que elle fut détruite à maintes reprises et en ses principaux quartiers par de grands incendies, et ensuite, les questions d'édilité ont trop souvent été dominées par des préoccupations politiques. J'entends que les règlements d'administration publique ne pouvaient guère avoir de chance d'aboutir à une rigoureuse application, étant donnée l'intervention incessante et souvent tracassière du Gouvernement central. Et, d'autre part, celui-ci absorbé par des tâches plus urgentes de conservation ou de défense, n'avait guère le souci de se consacrer à l'esthétique de la ville. C'est pourquoi tant de conditions réunies ont retardé l'amélioration graduelle de l'hygiène publique et nui à l'embellissement de notre Capitale. Cepen-

dant, peu à peu l'ingéniosité haïtienne tâcha de trouver une forme de construction qui pût tout à la fois résister à l'épreuve du feu et aux secousses sismiques, au moins dans une certaine mesure. C'est ainsi qu'on en est venu à bâtir des maisons dont la charpente en bois est encastrée dans des murs en briques et en pierres. Ces constructions ont commencé à prendre de la vogue vers 1820-1822. Un voyageur, Richard Hill, homme de couleur jamaïcain, dont la probité et l'intelligence étaient tenues en particulière estime par les personnalités éminentes qui fondèrent la Société de l'Abolition de l'Esclavage en Angleterre, vint se rendre compte des effets de l'émancipation en Haïti. Il écrivit à Lord Mulgrave en 1831 « quoique Port-au-Prince ne soit nullement ce qu'on appelle une belle ville, cependant il est aujourd'hui, pour le style, et on pourrait même dire pour l'élégance, fort au-dessus de ce qu'il fut, à aucune époque de son histoire, comme Capitale de la Colonie. » M. Hill constata la construction récente de quelques magasins à l'épreuve du feu avec portes et fenêtres en fer. « Ces bâtiments ont des galeries et des colonnades surmontées de lourdes corniches et des balustrades qui bordent les toits... La décoration des maisons répond au bon goût de leur construction. L'acajou si riche de nuances et d'accidents que produit le pays est travaillé sur les lieux mêmes par des artistes haïtiens qui le trans-

forment en meubles élégants. Les glaces renfermées dans des cadres dorés à la mode de France, les pendules à ornements dorés d'or moulu, les vases de porcelaine garnis de fleurs artificielles donnent à l'habitation du simple particulier d'Haïti un air de luxe que l'Europe ne dédaignerait pas. » Une quarantaine de ces constructions était achevée quand le missionnaire jamaïcain fit son voyage d'études en Haïti. Cependant l'ensemble de Port-au-Prince ne devait point offrir cet aspect agréable, cet air d'aisance qu'il signale. Et puis, les incendies étaient trop fréquents et les travaux publics trop négligés pour que nous soyons étonnés que l'état général de la ville devînt dans les années subséquentes le spectacle déconcertant de laideur et d'insalubrité que nous dépeint Victor Schoelcher, le grand abolitionniste, dans ses notes de voyage de 1841.

« Le premier pas que l'on fait dans Haïti a quelque chose d'effrayant pour un abolitionniste... Quoi, c'est ici la Capitale ! Des places infectes, des monuments publics délabrés, des maisons de planches et de paille, des quais défoncés, des wharfs chancelants, pas de noms aux rues, pas de numéros aux portes, pas de lumières la nuit, de pavés nulle part; un sol inégal composé de poussière et d'ordure où l'on ne peut marcher quand il a plu une heure. Quel désordre, quel affligeant aspect de ruine générale ! »

On peut donc dire que pendant les cinquante ou soixante premières années qui suivirent la proclamation de notre Indépendance, notre capitale, admirablement tracée cependant, ne donnait pas l'impression d'une grande ville moderne.

Quoi qu'il en soit, les efforts de transformation pour modestes qu'ils furent s'accumulaient et s'accentuaient comme un trésor s'accroit par les réserves et les apports d'une suite ininterrompue de générations de déposants. Et Port-au-Prince illustre l'image du progrès telle que l'a défini Haeckel magnifiquement. N'est-ce pas le savant d'Iéna qui a trouvé que le progrès ressemble à un homme ivre qui trébuche, fait de temps en temps un pas en arrière, dévie de la ligne droite, mais avance quand même?

Or, il est incontestable que, à l'heure actuelle, Port-au-Prince, dans son ensemble, est une grande et belle ville et qui se modernise avec une hâte fébrile. Dans sa partie sud-ouest, les chalets édifiés par les soins de nos architectes, les quartiers qu'ils ont fait surgir de ces régions naguère encore couvertes d'un épais fourré avec leurs villas claires, fleuries, gaies, sveltes, dentelées et pourvues en même temps de toutes les exigences du confort moderne; de-ci, de-là, au cœur de la ville, les édifices publics qui sont de somptueux palais ou de magnifiques Eglises, les maisons de commerce et de banque dont la solidité ne nuit pas à l'élégance et à

la grâce du style; d'autre part, le betonnage des rues, l'écoulement des eaux ménagères ou pluviales par des systèmes d'égoûts appropriés, l'éclairage électrique généralisé, — tous ces attributs de l'esthétique, de l'hygiène et du confort urbains sont autant de témoignages probants que le Port-au-Prince d'aujourd'hui, habité par 80.000 âmes n'est en rien comparable au « camp tartare » d'autrefois. Et quand je considère que tout cela a été fait en grande partie par des mains haïtiennes, sous des Administrations haïtiennes et dans l'intervalle de ces trente dernières années, je ne peux m'empêcher d'en rendre témoignage à l'une des plus louables activités de l'intelligence haïtienne dans le domaine des sciences appliquées.

Toutes ces réalisations ne font-elles pas regretter l'absence de laboratoires, de champs d'expérience institués et entretenus par l'Etat où des savants pourraient se livrer à des recherches de haute science en physique, en chimie, en biologie, etc. Ne doit-on pas déplorer que les études désintéressées des lettres, des sciences et des arts ne soient pas encore possibles dans ce pays où l'organisation générale de la vie tarde à établir sa place privilégiée, honorée et respectée à ces ornements de la Cité que sont les artistes et les savants?

Toutefois, j'imagine que, puisque la fonction fait l'organe, le jour n'est pas lointain où l'évolution de la société haïtienne amènera ce pays à l'exploita-

tion de hautes industries et d'importantes manufactures et nécessitera l'emploi d'un haut état-major d'hommes de science. Ces conditions engendrées par une production méthodique et intensive engendreront à leur tour la prospérité et la richesse, et créeront une autre classe d'hommes, les Mécènes, dont les largesses permettront aux artistes et aux savants de vivre de leurs œuvres — toutes démarches qui, en définitive, aboutiront à l'éclosion d'une belle et haute civilisation. Alors, on pourra avec une légitime fierté comparer le point de départ au point d'arrivée en s'arrêtant à chaque étape de la route pour apprécier l'effort qui a été accompli.

Mais déjà telle qu'elle s'offre à notre examen, notre époque est l'une de ces étapes qui, en profitant de toutes les acquisitions du passé, marque notre aptitude à un développemen graduel de la connaissance et un emploi de plus en plus efficace de l'intelligence. Elle l'emporte sur les âges antérieurs — ainsi que nous nous flattons de l'avoir établi. En cela, elle n'a fait que confirmer une des conditions essentielles du progrès. Si notre époque avait failli à sa tâche de produire des hommes plus instruits et en plus grand nombre sur les époques antérieures, notre société eût fourni la preuve la plus évidente de l'infériorité de notre race. De même, j'en suis persuadé, nos enfants nous dépasseront et donneront une valeur nouvelle à la conception haïtienne de la vie. Car, il semble que,

dans l'évolution des peuples, dans l'élaboration de la pensée humaine, dans le devenir du genre humain, nous ayons, nous aussi, un rôle à jouer, et ce rôle me paraît résulter du complexe psychologique d'où nous est venue la marque spécifique de notre personnalité collective.

Nous sommes doués, n'est-il pas vrai, d'une émotivité qui décuple la force de notre imagination chaude et féconde. En outre, nous possédons une certaine vivacité de comprendre et une grande puissance d'assimilation, autant de qualités génératrices d'énergie intellectuelle. Pourquoi donc tant de dons ne se concréteraient-ils pas en productions intellectuelles capables d'enrichir le patrimoine humain ? Alors pourquoi en sous-estimant la valeur de notre étape actuelle dans l'échelle du savoir, exhausserions-nous, outre mesure, l'apport des générations disparues et pourquoi notre trop fol orgueil ferait-il de nous la fin suprême de la culture intellectuelle? C'est contre cette double erreur que s'élève l'analyse trop sommaire à laquelle j'ai consacré cette étude qui voudrait être la réponse définitive à la question qui m'a été posée naguère à savoir si nos hommes d'aujourd'hui valent ceux d'autrefois.

***

Cependant, dans l'article publié dans « l'Essor » du 13 Mars 1921, qui a servi de point de départ à la discussion, j'avais déclaré qu'à mon gré, il n'y

avait point de crise intellectuelle mais une crise morale. Et j'avais défini celle-ci comme un effondrement du caractère haïtien en fonction de l'Occupation américaine.

En y réfléchissant bien, il semble que j'aie un peu exagéré notre déficience morale. Certes, la moralité générale a subi de terribles éclipses en ces dix ou douze dernières années. Ce fait est si probant qu'il masque les actes étonnants d'héroïsme, d'abnégation et de sacrifice dont notre époque a été aussi témoin.

L'intervention américaine a surpris l'élite intellectuelle de ce pays en pleine faillite de commandement et de direction. De gré ou de force, elle s'est substituée à l'élément haïtien en tant que puissance directive dans toutes les branches de l'Administration ou à très peu près. Cette élite, qui, dans une immense proportion, attachait son existence économique aux salaires des fonctions publiques, s'est trouvée brusquement désemparée quand elle fut éliminée des emplois plus ou moins lucratifs de l'Administration. Dans sa détresse infinie, elle s'est accrochée à tous les subterfuges qui lui permissent de vivre quand même. Hélas! à quels honteux compromis ne s'est elle pas abaissée? C'est pourquoi on a eu à enregistrer tant d'actes de faiblesse, tant d'indignités, tant de lâchetés parmi nous. La conscience des uns et des autres s'est trouvée placée dans leurs ventres.

En vérité, on a peine à croire que ce pays qui a vu Capois, le héros légendaire, construire, en 1803, un radeau dont les poutres étaient jointes par des lianes vertes; se risquer dessus en pleine nuit avec 150 compagnons; se faufiler à travers les unités de la flotte française et opérer une descente à la Tortue sous les canons ennemis; on a peine à croire que ce pays qui a vu Henry Christophe incendier sa propre maison devant l'invasion française afin de donner l'exemple qu'aucune richesse matérielle ne saurait compter quand il s'agit de défendre le sol contre l'invasion d'une puissance étrangère; on ne peut s'imaginer que ce soit le même peuple qui, amolli et désaxé par des capitulations répétées, fournisse à l'Occupation le spectacle d'une masse de sous-hommes tellement assoiffés de jouissances que, ne pouvant plus s'asseoir autour de la table en maîtres, ils n'aspirent qu'à se jeter gloutonnement sur les reliefs du festin.

C'est pourtant la même race d'où nous est venu un Beaubrun Inginac, dressé la torche à la main, prêt au geste de destruction de son propre logis pour obéir à l'impératif constitutionnel quand il crut que le Baron de Mackau voulait imposer l'Ordonnance de Charles X en manière d'ultimatum au Gouvernement de Boyer; c'est de ce même peuple que nous sont venus un Dumai Lespinasse, un Charles Alerte, ces jeunes rédacteurs du « Manifeste », qui, prêts à se battre, eux aussi, fu-

rent porteurs du cartel envoyé par Charles Nathan à M. de Cassagnac à bord de la Corvette française « La Perle », parce que ce négrophobe avait écrit des articles impertinents sur Haïti. C'est de ce même peuple que sont sortis ces chevaliers d'indomptable bravoure que furent Brice, Pierre Monplaisir Pierre qui résistèrent contre tout un régiment pour défendre leurs droits et leur liberté outragés. N'est-il pas des nôtres, Killic, le sybarite apparent qui, devant l'agression brutale du « Panther » se fit sauter avec la « Crête à Pierrot » plutôt que d'amener le pavillon national devant l'injonction brusque du Commandant allemand ?

Charlemagne Péralte, décrété bandit, parce qu'il refusa de se soumettre à la Corvée, et, malgré les bombes, la dynamite, les mitrailleuses des aéroplanes de combat, de l'Occupation américaine, conduisit ses bandes fanatiques, déguenillées, armées de leur seul courage, au cœur de Port-au-Prince surpris, apeuré, consterné?

Quand, au cours de l'histoire d'un siècle et demi d'indépendance, vous trouvez ces faits sporadiques d'héroïsme, d'abnégation et de sacrifice, il n'est pas possible de considérer que la race est dégénérée; que le sens de l'honneur est perdu; que la valeur de la dignité humaine s'est amoindrie. Laissez les pleutres s'aplatir devant l'or et les jouissances qu'il procure. Laissez les snobs se croire au-dessus de la

mêlée, parce que leurs richesses les détachent des vaines contingences. Rien de tout cela n'est éternel.

Ce qui fait la beauté de la Vie, c'est ce dont l'imprègnent les seules valeurs impérissables qui la rendent digne d'être vécue: la noblesse du cœur, la solidarité morale et la fraternité humaine. S'il est encore des haïtiens pour qui ces choses-là existent, rien n'est perdu pour le grandiose avenir de ce pays et pour la plus grande gloire de l'espèce humaine.

DEUXIÈME PARTIE

LES CROYANCES

LE SENTIMENT ET LE PHENOMENE RELIGIEUX Chez les Nègres de St-Domingue

CONFÉRENCE PRONONCÉE A LA SOCIETÉ D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE EN 1926

Mesdames, Messieurs,

Je ne sacrifie pas à une vaine manifestation académique en avouant la témérité de l'entreprise que je me suis imposée. Pour parler du sentiment et du phénomène religieux chez les nègres de Saint-Domingue avec quelques chances minima d'erreurs ou de mésinterprétations, il faudrait disposer d'une masse de témoignages recueillis selon les normes et les rigueurs de nos méthodes modernes. Rien ou presque rien de cela n'existe.

Il faudrait, en outre, se pencher sur ces documents avec l'érudition éprouvée du chartiste, la souplesse du théologien et la sagacité du philosophe.

Je ne sais si la carence de telles qualités permet

de vous offrir, en manière de substitution, mon ardent amour de la vérité, le désintéressement de mes recherches et surtout ma soif de justice et de lumière. Or, admettons que vous me fassiez crédit de bonne volonté, une autre difficulté surgirait aussitôt qui tient à la nature même du sujet et handicaperait mes démarches.

Etudier les croyances des masses noires de St-Domingue, ce n'est pas seulement remonter la route embrumée et ondoyante du passé, c'est poser sur un terrain bien mouvant le problème général des croyances, c'est apparemment interroger des âmes disparates couchées dans leur linceul glacé à travers le temps et l'espace. Quelle gageure! Songez donc, la science et l'histoire des religions sont, à bien des égards, d'impertinentes nouveautés dont les doctrines et les tendances se prêtent à des controverses d'autant plus ardentes, qu'elles prétendent catégoriser le divin et en faire l'expression suprême des angoisses humaines devant l'inconnu. Songez, en outre, que la terre d'Afrique, d'où vinrent les nègres de Saint-Domingue, ne livre même en ce vingtième siècle que très imparfaitement les trésors de son histoire. Et alors, de quels instruments subtils allons-nous nous servir pour apprécier ces impondérables? Autrement dit, à quelle méthode sûre et d'aisé contrôle, allons-nous faire appel pour grouper les données du problème et en chercher la solution?

A mon gré, une discipline également nouvelle, mais qui a déjà jonché son ascension d'amples moissons de succès va nous prêter ses principes et ses procédés pour nous aider à vaincre les obstacles dressés devant nous. N'est-il pas vrai que si le folk-lore est la science des traditions orales, l'interprête des contes et des légendes, le merveilleux écho qui répercute dans la reculée des âges la chanson errante des hommes, il ne dispose pas moins de notre mémoire comme d'un sanctuaire bien infidèle, il est vrai, mais toujours frémissant du murmure des oraisons et du bruissement des incantations; n'est-il pas aussi le témoin attentif des tâtonnements, des espérances, des aspirations des pauvres humains dans leurs efforts d'affranchissement de la lourde tutelle des forces naturelles? N'est-il pas enfin l'oracle qui recueille le débri des croyances pour en démêler le sens et l'origine, pour en faire des termes de comparaison, déceler les analogies, et affronter les similitudes? En ce sens, le folk-lore prête un appui formidable à la science et à l'histoire des religions.

Mais d'abord, nous demanderons à l'ethnographie africaine d'éclairer l'histoire générale et de poser ainsi de solides points de repère qui situent et délimitent notre action. Peut-être, arriverons-nous de la sorte à dresser la carte des croyances à la suite de la carte de la traîte et reconstituerons-nous la foi des ancêtres en une évocation qu'on souhai-

terait semblable à une de ces larges fresques aux dessins gauches où les primitifs exaltaient leur sensibilité dans une touchante vision de l'au-delà.

Mesdames, Messieurs,

Lorsqu'on suit le mouvement de la traîte sur le continent noir, on s'aperçoit aisément que sa localisation en bordure des côtes n'est qu'une fiction, qui masque l'étendue de ses ravages. Les historiens en dénombrant les pays où se tenaient les principaux marchés d'esclaves tracent tout à la fois la courbe des connaissances géographiques que le monde occidental possédait alors du vieux Continent et la statistique des comptoirs où se faisait l'ignoble trafic. La vérité est que l'épuisement graduel de la matière, le bénéfice que les traitants en tiraient avaient sensiblement amené une active recherche de la marchandise partout où l'on était susceptible de rencontrer un centre de production, je veux dire de peuplement. C'est ainsi donc que durant les quatre cents ans de cette horrible exploitation, l'on peut facilement induire qu'il y eut un drainage du troupeau humain du centre à la périphérie. J'entends qu'au fur et à mesure que la marchandise se raréfiait sur les côtes, la demande, s'accroissant en proportion, poussait les fournisseurs à traquer le bétail humain jusque dans ses refuges les plus lointains, vers la sylve profonde et ténébreuse. Si l'on joint à cette première cause les guerres in-

tertribiables, les guerres de conquêtes et de déplacement des centres « d'hégémonies ethniques » avec la dure loi des prises de captifs qui furent l'économie même des mœurs africaines, il n'est pas difficile de se rendre compte combien, du Nord-Ouest au Sud-Est, la traîte a fourni aux bateaux négriers un microcosme de toutes les races, de toutes les tribus d'Afrique ou à très peu près. Voici, d'après Moreau de Saint-Méry, confirmé par un mémoire officiel de 1785, le relevé des Pays où se pratiquait la plus grande partie de ces opérations. Depuis le dix septième degré de latitude nord à l'embouchure du Sénégal jusqu'au Cap de Bonne Espérance, les comptoirs se développaient sur toute la Côte que baigne le golfe de Guinée, comprenant la Côte du Sénégal, la Côte des Graines, la Côte d'Or, la Côte d'Ivoire, la Côte des Esclaves et la Côte d'Angola. Quant aux peuples ou tribus qui alimentaient le trafic, on les dénombrait selon une large zone qui, débordant la ligne équatoriale de chaque côté du vingtième degré de latitude Nord au seizième degré de latitude Sud, comprenaient : les Sénégalais mâtinés de Maures, ceux-ci en nombre très restreint, insignifiant même, les Ouolofs, les Peuls ou Poulards, les Bambaras, les Quiambaras, les Mandingues.

De la côte des Graines à la Côte d'Ivoire, on comptait les Bouriquis et les Misérables, incorrigibles marrons. La côte d'Or fournissait les Agouas,

les Fantins, les Ibos, et plus particulièrement les Fons, les nègres d'Arada ou du Dahomey. Enfin, sur la Côte des Esclaves, du Cap Lopez au Cap Nègre s'étend l'aire du bassin du Congo. C'est de là que venaient les *Congos* qui furent, comme vous le savez, les nègres les plus répandus de la Colonie. Tel est le tableau des peuples sur lesquels s'étendaient les opérations de la traîte, tableau dont on peut assurer le caractère authentique parce qu'il est conforme aux instructions du Roi à la date du 18 novembre 1785 adressées au Chevalier de Bouflers, Gouverneur du Sénégal (*).

Et maintenant, quel parti l'ethnographie va-t-elle nous permettre de tirer de cette sèche énumération géographique? D'abord, on peut grouper les peuples et les tribus dont il s'agit en trois ou quatre catégories, non point qu'il faille créer ici des distinctions ethniques ou tribiables artificielles, mais tout simplement parce qu'un tel procédé simplifie notre sujet et en rend l'analyse plus compréhensible. Donc notre première division comprendra les peuples ou tribus qui rayonnaient sur la zone côtière du Cap Blanc aux rives du Sénégal et, en profondeur, sur l'une et l'autre rive du Niger jusqu'à la boucle du fleuve. Mais ceci ne comprend rien de moins que le vaste plateau du Soudan occidental. Eh bien, nous nous débarrasserons tout de suite

(*) L. Peytraud, l'Esclavage aux Antilles, page 72.

d'une contrainte qui menace de juguler notre liberté de jugement. Car, les dénominations que nous venons de faire obscurcissent les données du problème en cachant l'identité des races sous un masque de profonde ignorance où s'entrechoquent des confusions linguistiques et des erreurs ethniques. Si Ouolofs et Sénégalais semblent présenter les mêmes caractéristiques qui inclinent à une grande analogie de types, ils se confondent surtout par la communauté du langage. Au demeurant, coutumes, mœurs, dialectes, chez les uns et les autres sont pareils. La remarque est encore plus savoureuse en ce qui concerne les Bambaras. Y a-t-il jamais eu en réalité une race Bambara? Il semble que non! « Le mot Bambara désigne non pas un peuple déterminé ni une tribu spéciale mais l'ensemble de tous les Soudanais vivant au milieu ou à côté de Musulmans et étant demeurés fidèles à la religion indigène (*). Quant aux Mandingues, c'est encore une domination plus géographique qu'ethnique. Mandingue est le nom générique de toute cette région du Haut Sénégal ou vivent les Malinkés, les Soninkés et les Dialonkés. Cette région appelée Mandé ou Mandingue, selon les déformations dialectales, a toujours été habitée à des époques reculées par les mêmes populations qu'on y rencontre encore à l'heure actuelle. Les plus récentes cartes d'Afrique les désignent sous le même vocable.

(*) Maurice Delafosse, Haut-Sénégal-Niger, Tome III.

Autre chose est la désignation Peuls ou Poulards. Ici nous sommes en présence d'un complexe problème d'ethnographie ou d'anthropologie. L'espace mesuré dont je dispose ne me permet que de vous en dire quelques mots brefs. Quel dommage! La matière est si intéressante !

Quoi qu'il en soit, sachez que plusieurs origines sont attribuées à ce peuple. D'aucuns en font très improprement des descendants des anciens fellahs d'Egypte à cause des similitudes des vocables *foublé*, *foulani*, *fellata*. D'autres établissent sur leur passé des hypothèses très curieuses. On a dépisté leurs origines, selon les traditions bibliques, jusque dans cette immigration judéo-syrienne dont nous parle l'Exode lorsque Joseph, vendu par ses frères, fut emmené en Egypte et pris au service de Putiphar. Ceux qui se souviennent encore de leur histoire sainte se rappellent que le nouveau ministre du Phaaron fit venir tous ses frères sur la terre d'Egypte. — Le temps nous presse, nous ne pouvons pas examiner les données de l'hypothèse. — Dans tous les cas, il semble bien que les Peuls soient des descendants de sémites métissés de nègres. A travers de longs siècles de croisement, ils ont conservé les caractéristiques de leur race: ils sont pasteurs parmi des populations agricoles, leur langue a des caractères sémitiques nettement identifiés. Beaucoup d'entre eux ont gardé la coupe caucasique de la physionomie qui leur fait donner

le surnom « d'hommes rouges ». C'est ainsi que Moreau de Saint-Méry, bon observateur, nous les dépeint à Saint-Domingue comme assez semblables aux Sénégalais quant à leur haute taille, leur nez allongé pareil à celui des blancs, leurs cheveux susceptibles d'être tressés et leur peau rougeâtre. Ils sont sobres, vivent de petit mil, de maïs et de riz, et très propres à la garde des animaux. (N'est-ce pas la survivance du goût pastoral?)

Mais enfin quelles furent les croyances de ces divers peuples? Eh bien, ils étaient tous ou à peu près tous musulmans. C'est encore à Moreau de Saint-Méry que nous nous référerons pour justifier notre assertion. « Tous les Africains dont j'ai parlé jusqu'ici, dit-il, et qui sont embarqués sur divers points d'une côte qui comprend 300 lieues, depuis le dix-septième degré latitude septentrionale, où est placée l'embouchure de la rivière Sénégal, jusqu'à Sierra Leone, sont en général *Mahométans*... (*)» Voilà la vérité religieuse! De la loi du Prophète ils observèrent ce qu'ils purent à Saint-Domingue, entre autres, la circoncision et l'excision clitoridienne. Est-ce que l'histoire ne va pas confirmer ce point de vue? — Oyez plutôt. L'un des documents les plus riches en informations que nous possédions sur cette partie de l'Afrique ci-dessus désignée est le « Tarik-es-Soudan » écrit par ADDERRAMMANN-Es-

(*) Moreau de Saint-Méry, Description de l'Ile de Saint-Domingue, Tome I.

SAADI, un savant négro-berbère, vers le dix-septième siècle et traduit par Monsieur Houdas dans les années 1894. D'autres chroniqueurs et géographes arabes avant lui, entre autres IBN-HOUDAL EDRESSI, nous ont laissé une abondante source de renseignements sur les Sociétés nègres du Soudan. Que nous apprennent-ils les uns et les autres? Ils disent qu'au huitième siècle de notre ère, l'Islam fit son apparition dans toute la zone soudanaise; que du dixième au quinzième siècle, il y implanta une impressionnante civilisation; que de grands empires indigènes y naquirent dont Gahna, Gao, Tombouctou, furent les capitales attractives; que des Universités ou des Mosquées comme celle de San-Koré, centres de lumière et de foi, entendirent l'enseignement de pieux savants nègres; quelques-uns d'entre eux rayonnèrent à la suite des Empereurs Alhmoravides jusqu'aux rives de la Méditerranée et il ne serait pas étonnant que les Universités Andalouses conquises par les Maures, eussent recueilli les maximes de ces doctes commentateurs du Coran. De grands souverains nègres, un KANKAN MOUSSA, un MOUSSA SOULEIMANN, un ASKIA LE GRAND, par exemple, firent le pèlerinage de la Mecque en témoignage de leur foi et y dépensèrent des centaines de milliers de dollars en frais de voyages et en œuvres de charité dans les villes saintes. Or, si l'on sait que le propre de l'Islam, c'est de se répandre en conquête religieuse contre les infidèles de toute marque, com-

ment ne pas admettre qu'une Islamisation de dix siècles de propagande par la persuasion ou par la force, n'ait pas cachétisé les populations du Soudan occidental dont quelques-unes transportées à Saint-Domingue conservèrent leur foi?

Il est donc acquis que la grande masse des Soudanais importés ici, Sénégalais ou Mandingues, Peuls et Quiambaras furent des mahométans.

Et maintenant que va nous apprendre l'étude de notre deuxième catégorie de nègres ? j'entends parler de ceux qu'on embarquait depuis la Sierra Leone jusqu'au Cap Lopez.

Vous vous rappelez qu'on y relevait des types trapus et de souple musculature auxquels l'anthropologie moderne avec un DENIKER reconnaît les types classiques du Nigritien. Ils forment sur le littoral et dans l'hinterland des familles diversifiées par leur genre d'habitat, mais présentent entre elles de suffisantes analogies pour qu'on leur reconnaisse une communauté ethnique vraisemblable. Dans tous les cas, ce qui domine chez eux, c'est leur système religieux dont notre distingué collègue, Monsieur le docteur Dorsainvil, nous a donné une étude intéressante dans la belle communication lue à la séance inaugurale de notre Société.

Sans suivre notre Collègue sur le terrain philologique, il nous paraît nécessaire de retenir quelques-unes de ses conclusions, appuyées d'ailleurs par des Africologues autorisés. C'est d'abord « que

la religion des Fons était foncièrement Monothéiste ». A la suite de Delafosse, de Le Hérissé et d'autres observateurs, nous consignons que les Dahoméens croient à un être suprême qu'ils appellent *Mahou* « Dieu » ou Sê (Principe, Intelligence). « Mahou a créé l'Univers; il a créé les Esprits *Vo doun* qui président à la destinée humaine » (*).

Que entre Mahou et ses créatures il y ait une hiérarchie d'êtres spirituels intermédiaires, vous admettrez que de tels exemples nous sont offerts par maintes autres religions évoluées. Que, d'autre part, le culte du serpent soit partie de cette religion, c'est là une matérialisation du divin dont nous trouvons beaucoup de spécimens à l'origine d'autres religions, notamment dans les vieilles cosmogonies assyrio-babyloniennes. Ce que nous devons dès maintenant retenir, c'est qu'il y avait à Saint-Domingue de fidèles fervents de la religion Dahoméenne dans toute cette catégorie de Nigritiens littoraux dont nous avons donné les signes distinctifs, et que même, à un moment donné, cette religion a prévalu dans la plupart des manifestations secrètes des années 1750-1789.

Nous verrons pourquoi elle prédomina et pourquoi elle fut en horreur au monde colonial.

Enfin, il ne nous reste plus qu'à déceler le sentiment et le phénomène religieux chez les Congos comprenant ceux du littoral c'est-à-dire les *francs-*

(*) A. Le Hérissé, L'Ancien royaume du Dahomey.

Congos et ceux d'Angola et du Mozambique appelés *bas-Congos*. Eh bien, ceux-là aussi ont été touchés par la propagande islamique. Moreau de Saint-Méry, auquel il faut toujours revenir, nous apprend que beaucoup d'entre eux ont des idées de catholicité qui leur ont été inculquées par les Portugais, premiers explorateurs des côtes d'Afrique, vers le quinzième siècle, avec un Diego Cam en 1431. Mais l'auteur de la Description de l'Ile de Saint-Domingue ajoute que les Congos mêlent à leur foi catholique un peu de mahométisme, de manière que leur religion forme « un assemblage assez monstrueux ».

En résumé, et au terme de notre analyse, il nous paraît possible de tirer cette conclusion légitime que la grande masse des nègres arrachés de divers points de l'Afrique et amenés à Saint-Domingue furent des gens pieux attachés à la foi musulmane, dahoméenne et même un peu catholique.

Mais alors, d'où leur vient cette réputation de fétichistes dont ils sont accablés sans miséricorde, particulièrement par les historiens haïtiens depuis les frères Ardouin, Madiou, Enélus Robin jusqu'à notre distingué Collègue Monsieur Sannon? Est-ce mésinterprétation des faits, parti-pris ou respect humain? Je crois qu'on peut déceler un peu de tout cela avec des nuances diverses dans le sévère jugement de nos annalistes. Ils ont été obsédés par l'opinion générale très fausse que les Européens se font

ou se sont faite des religions africaines. — Pour tous les auteurs d'Histoire Générale, pour les géographes, les voyageurs, les explorateurs, pour les premiers essayistes de l'histoire des religions, l'Afrique est la terre classique du fétichisme. Quoi d'étonnant que de ce côté, nous autres nègres qui nous prévalons de notre foi chrétienne, nous répétions: « Les nègres d'Afrique sont fétichistes »; et alors, par voie de conséquence, ceux de Saint-Domingue furent aussi des sectateurs du fétichisme. — Et voilà!

Eh bien, aucun jugement n'est plus superficiel ni plus arbitraire.

Et d'abord qu'entend-on par Fétichisme? — Depuis que le Président De Brosses l'a défini « le culte des objets matériels » et l'a fait entrer dans le langage courant en lui assignant le rôle d'être à l'origine de toutes les religions, le mot a eu la singulière fortune de couvrir une fausse interprétation d'un phénomène mal observé. — On sait que ce sont les navigateurs portugais qui, dans leurs premières relations avec les nègres de l'Afrique Occidentale, s'étant aperçus que ces populations semblaient rendre un culte à certains objets matériels, ont dénommé ce culte *Feitiço*, mot dérivé du latin *factitius*, signifiant *artificiel*.

Or, l'observation portugaise n'avait marqué qu'une partie du phénomène qu'elle prétendait qualifier et expliquer. Le Fétichisme n'est pas une religion. Les noirs d'Afrique ne rendent pas d'hom-

mages à des objets matériels. Ils vénèrent l'esprit qu'ils croient incarnés dans certaines formes de la matière et particulièrement dans les grandes forces cosmiques : la Mer, la Terre, les Fleuves, la Forêt, etc. C'est ce que la science moderne à force de patientes recherches a appelé l'Animisme (*).

L'Animisme, voilà la religion universelle de l'Afrique. Même lorsqu'il a cédé à des courants de fanatisme qui ont implanté chez lui l'étendard du Prophète ou la croix du Christ, le nègre reste fort souvent un animiste. « Le noir, dit un Africologue, estime que dans tout phénomène de la nature et dans tout être renfermant une vie visible ou latente, il existe une puissance spirituelle ou esprit dynamique ou efficient (niama en mandingue), qui peut agir par elle-même : de là le culte des génies personnifiant les forces naturelles et celui des mânes des défunts, esprits qui ont été libérés par la mort de leur réceptacle humain, momentané. A chacun de ces génies ou esprits, le noir prête à la fois raison et passion; on associe par là même le génie ou l'esprit à ses propres désirs (*) ».

L'Animisme ainsi compris constitue non seulement une vraie religion avec un corps de doctrine cosmologique, mais encore, en certaines régions, ré

(*) J. Bricourt. Où en est l'histoire des religions.
Salomon Reinach. Orphéus.
H. Pinard de la Boullaye, L'étude comparée des religions.
(*) M. Delafosse, Loc. cit.

clame toute une hiérarchie sacerdotale pour en perpétuer le culte. Ainsi vers les régions montagneuses du Sud-Est Soudanais, le titre de ces chefs religieux est « Bougho » ou « Hogon », nom qui signifie le feu ou la chaleur du feu (**).

(Vous avez reconnu au passage le titre que portent les chefs magico-religieux de nos populations rurales du Nord et du Sud-Ouest). Ces chefs sont astreints à des cérémonies d'initiation, à une vie d'austérité qui marque l'autorité morale considérable dont ils jouissent. Cet animisme qui divinise les Forces du Cosmos, rend hommage aux génies spirituels qu'elles incarnent; cet animisme, enfin, qui rend aux ancêtres disparus un culte de vénération et implore leurs grâces et leur protection, est-il une religion en opposition à la religion du Dieu unique, souverain et maître suprême de l'Univers? Non, certainement non.

Partout en Afrique, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, dans les savanes ensoleillées comme dans les forêts ténébreuses où grouillent les pygmées, les plus primitifs des hommes, partout l'homme noir croit à l'existence d'un Etre tout-puissant et Unique. C'est « Ammo ou Amma », Puissance créatrice infinie et souveraine dispensatrice des événements heureux et malheureux qui régisssent l'Univers des Habbés du plateau Central nigérien. Il est innommé chez les Mandingues, parce que son nom est Tabou.

(**) L. Despagne, Le plateau central nigérien.

C'est le Mahou ou Sè (Principe ou Intelligence suprême) des Dahoméens. C'est le Ny-Ambé (dérivé de M-ambo signifiant paroles, faits, actions). C'est le Any-Ambé, le Nz-ambi, le nzame, des Bantoïs, — du Congo au Cap de Bonne-Espérance, — tous ces noms se traduisent par la sentence : celui qui crée (***).

Donc il reste avéré qu'au-dessus de l'animisme, dont le culte se matérialise quelquefois en symbole concret, le noir reconnaît un Etre supérieur, Unique, en qui il incarne le principe de tout ce qui est. Voilà, ce me semble, une conception passablement élevée de la divinité qui rejette bien loin le fétichisme du Président De Brosses et ses trop fidèles disciples.

Est-il étonnant, dans ces conditions, de trouver sous la plume d'éminents théologiens une explication très chrétienne de cet état d'âme profondément religieux dans le sens le plus étroit du mot? En effet, de savants théologiens, (*) comme le Révérend Père Schmidt et Monseigneur Leroy, (**) soutiennent que tous les fils d'Adam, en quelqu'état de misère qu'ils soient maintenant ou qu'ils aient été jadis ont reçu la semence de la parole divine sous la forme d'une ou des révélations primitives. Et à l'appui de leur thèse ils invoquent la fameuse épître

(***) Mgr. Leroy, La religion des primitifs.

(*) R. P. Schmidt, Anthropos. O. Lang, The making of Religion.

(**) Mgr. Leroy, La Religion des primitifs, page 475.

aux Hébreux atribuée à Saint-Paul, Chapitre 1er versets I et II : *Multifariam, multisque modis...* (***)

I.— « Ayant plusieurs fois et de plusieurs manières, parlé jadis aux pères par les prophètes, Dieu,

II.— En cette fin des jours nous a parlé par le Fils, qu'il a institué Héritier de tout,

« Par lequel il a aussi fait les mondes ».

Et Monseigneur Leroy commente ces passages de l'épître comme suit :

« C'est donc en plusieurs parties, par nombreux fragments et « de bien des manières » — (Multisque modis) — pouvant comporter des paroles articulées, des visions, des songes, des inspirations, des illuminations intérieures, des lumières naturelles fortifiées et dirigées — que la Révélation ou plutôt les Révélations ont pu être faites, et non seulement aux ancêtres directs du peuple hébreu mais à tous les fils d'Adam et d'Eve qui avaient une âme à sauver, de manière à ce que tous eussent au moins les moyens nécessaires pour arriver au salut : car il est certain que Dieu veut le salut de tous les hommes ».

Mesdames, Messieurs, je ne suis pas juge de la question. Elle dépasse en grandeur et en importance la pauvre jugeote du profane que je suis.

(***) Loisy, Les livres du Nouveau Testament.

Mais je ne pourrais tout de même concevoir un Dieu, créateur de tous les hommes. Source infinie d'infinie bonté, de justice et de mansuétude, qui dispenserait même sur cette terre, — asile provisoire, dit-on, — qui dispenserait le bonheur sous toutes ses formes à une partie de sa création et qui rejetterait l'autre dans la dégradation morale et l'abjecte misère sous toutes ses formes. Une telle attitude choquerait ma conception de Dieu infiniment juste. Si donc il y a une révélation ou des révélations primitives et de bien des manières (Multisque Modis) il faut bien qu'elle ait été faite aux nègres d'Afrique à un moment de la durée comme aux autres fils d'Adam.

Et maintenant qu'il nous semble avoir démontré que l'animisme nègre est une religion qui rattache l'homme de la brousse comme l'homme de la forêt à une divinité tutélaire, il nous reste à prouver la valeur morale de cette croyance. — Evidemment, si la morale est en définitive un réseau d'interdits, un code de tabous dont l'observance garantit l'individu contre des infractions préjudiciables à son bonheur personnel et au bonheur de la communauté à laquelle il appartient, il ne peut y avoir de religion sans morale et, également, il ne saurait exister de Société sans une morale publique et privée.

Or, dans toute l'étendue de l'Afrique, dans les tribus comme dans les Etats organisés, l'individu obéit à des règles d'autant plus étroites et tatillon-

nes que ces communautés en tiennent l'observance comme un commandement des dieux. En voulez-vous quelques exemples? — Oyez plutôt :

« Défense de tuer, si ce n'est un ennemi de la Tribu. — Défense de voler, de jeter le mauvais sort. — Interdiction de relations matrimoniales entre époux pendant la période de l'allaitement et de la menstruation. — Défense aux femmes de participer au service divin à cette dernière période. Punition de l'adultère. — Respect dû aux vieillards, aux esprits et aux interprêtes de leur volonté, aux lieux réservés à leur rendre le culte, et, engénéral, à tout ce qui leur est consacré. — Obéissance aux chefs détenteurs de la puissance publique, tels qu'ils ont été consacrés par la volonté des esprits: tel est le fonds commun qu'on retrouve à la base de toutes les religions africaines de quelque nom qu'on les qualifie et à quelque région qu'on les prenne ».

Mais, je me demande si tous ces interdits ne forment pas l'ossature de toutes les formes religieuses, les plus simples comme les plus complexes. N'est-il pas vrai qu'il suffirait de les stéréotyper en formules saisissantes pour qu'elles ressemblent comme des sœurs jumelles aux fameux préceptes que Iaveh dicta à Moïse du haut du Sinaï : Tu ne tueras point (probablement l'homme de ta tribu). Tu ne voleras point. Tu ne commettras point d'adultère. Tu n'auras point d'autres dieux devant ma face, etc... En définitive, morale nègre, morale juive, double face

d'une même médaille. Il y a là, ce me semble, un phénomène d'ordre universel qui est inhérent même à la qualité d'homme. Si on a défini l'homme un animal religieux, on peut en dire encore un animal grégaire soumis à la règle, en définitive un être moral.

Mais alors, m'objecterez-vous, si le nègre le plus primitif est doué d'un statut religieux qui en fait l'égal de tous les hommes, d'où vient que le nègre de Saint-Domingue n'ait pas laissé trace dans l'histoire d'un culte organisé mahométan, dahoméen ou simplement animiste?

Ma réponse?... Mais elle est tout entière contenue dans le statut même de l'esclavage. Dantès Bellegarde vous a parlé éloquemment, dimanche dernier, des conditions de la vie à Saint-Domingue. Il vous a dit ce que fut la journée du travail servile : 18 heures sur 24. Il vous a dit ce que fut l'enfer colonial auquel mieux qu'à l'autre peut-être est applicable la sentence du Dante : « Abandonnez toute espérance, vous qui entrez ». — Meuble ou immeuble, marqué du sceau d'ignominie qui en fait la chose « mouvante » du maître, où a-t-il le temps de rêver, de penser de s'affranchir de l'obsédante contrainte des forces sociales qui le garrotent et le compriment? — Toute religion suppose un culte, une assemblée de fidèles : or aucune manifestation ne fut plus étroitement surveillée et plus durement réprimée que celle de rassemblement d'esclaves pour

quelque motif que ce fût. Car dans tout rassemblement, on pressentait l'entente secrète et la révolte.

Que si, d'aventure, une réunion quelconque, autorisée par les maîtres, avait pour objectif un autre culte que celui de l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, tout de suite elle contrevenait au 3eme alinéa de l'article 3 du Code noir ainsi conçu : « Défendons toutes assemblées, lesquelles nous déclarons conventicules, illicites et séditieuses, sujettes à la même peine qui aura lieu même contre les maîtres qui les permettront et souffriront à l'égard de leurs esclaves ».

Notez bien, je vous prie, qu'il s'agit là de l'exercice d'autres cultes tels que le judaïsme et le protestantisme! Que dire alors des réunions d'esclaves où l'on pouvait soupçonner une manifestation de pensée religieuse autre que celle de l'Eglise officielle ou d'un culte plus ou moins admissible? Ne perdons pas de vue, en effet, que la conversion au Christianisme des infidèles et des paiens fut le camouflage dont on couvrait l'inhumanité de la traite. Il fallait sauver les âmes. Et c'est pour cela que l'article 2 du Code noir prescrivait que « tous les esclaves qui seront dans nos îles seront baptisés et instruits dans la religion Catholique, Apostolique et Romaine. Enjoignons aux habitants qui achètent des nègres nouvellement arrivés d'en avertir dans la huitaine au plus tard les Gouverneurs et intendants des îles, à peine d'amende arbitraire, les-

quels donneront les ordres nécessaires pour les instruire et baptiser dans le temps convenable ». Donc, voilà la Christianisation déclarée légale et obligatoire. Dans quelle mesure ceux des nègres qui ont reçu le baptême ainsi administré ont-ils été sanctifiés par la grâce? C'est ce qui serait intéressant à démontrer amplement — si nous en avions le loisir.

En tous cas, il est aisé de comprendre que la prescription légale n'avait aucune chance d'aboutir pratiquement, puisque pour baptiser les nègres il fallait leur donner même un rudiment d'instruction religieuse. Or, cette intervention du prêtre dans les ateliers était redoutée des maîtres pour plusieurs raisons dont la principale est que le maître n'avait point besoin de témoignages plus ou moins gênants sur la façon de traiter ses esclaves. En outre, permettre aux nègres de consacrer quelques instants à d'autres soins qui ne fussent pas ceux du travail servile, c'était enfreindre la discipline des ateliers et porter atteinte au droit de propriété. Pour de telles raisons, l'observance du baptême obligatoire rencontrait, en pratique, des difficultés de toutes sortes. Quant aux esclaves eux-mêmes, les créoles faisaient parade de leur condition de chrétien et en tiraient vanité contre les bossales qu'ils taquinaient sans merci en les appelant « baptisés debout ». Ceux-ci d'ailleurs ne rataient jamais l'occasion de bénéficier d'une cérémonie qui leur

octroyait un peu de loisir. Et l'on vit souvent des esclaves se faire baptiser autant de fois qu'ils le pouvaient, puisque c'était autant de fois l'occasion de boire du tafia, de danser, de rire, d'être libres enfin, pendant quelques instants. Cependant il convient de signaler le zèle que déployaient certains moines, — les jésuites, — pour arriver à catéchiser les esclaves. Ils y mirent une si grande ardeur à un moment donné que leur ascendant sur leurs ouailles porta ombrage à l'autorité civile. N'avaient-ils pas institué des pénitences publiques pour humilier et amener au repentir les négresses qui affichaient leurs débauches avec les blancs en venant baptiser les enfants mulâtres issus de leurs œuvres communes? C'en était décidément trop. Ils furent accusés par les Gouverneurs d'outre-passer leurs droits et même de pousser à la désertion des ateliers. Ce fut l'un des motifs de leur expulsion de la Colonie par arrêt du Conseil Supérieur du Cap, le 24 Novembre 1763.

Quoi qu'il en fût, cette christianisation forcée ne fut la plupart du temps qu'une œuvre hypocrite et inhabile qui cachait mal le dessein de garder le nègre dans la servitude. Car de toutes les vertus chrétiennes, les seules qui parussent mieux lui convenir, ce fut la résignation et le pardon des injures. Or, cet être dont l'enveloppe apparemment grossière dissimulait une âme inquiète et frissonnante, refoulait ses émotions en guettant l'occasion de les

libérer. Avait-il cessé de croire à ses Esprits, à Allah ou à Mahou, quand il dut sans même les comprendre réciter les exercices de catéchisme auxquels la contrainte le soumettait? Qui oserait soutenir une pareille erreur de psychologie? Il vivait une vie intérieure d'autant plus intense qu'il était obligé à une dissimulation constante et profonde. Mais, la nuit, quand la grande case était muette, le maître endormi, la nuit, c'était l'heure de la trève, si courte fût-elle. La nuit, c'était l'heure du rêve et du souvenir, la nuit noire où le noir chaos enveloppe la terre d'ombres indistinctes. Seuls quelquesfois de fulgurants éclairs zèbrent l'obscurité d'impalpables rayures, puis, c'est le silence accablant, alourdi de tout le silence d'alentour. — La nuit constellée d'étoiles lumineuses où les choses, branches d'arbres, troncs dénudés, fétu de pailles prennent soudain figure d'êtres fantastiques sous le scintillement des astres, la nuit des grands clairs de lune où l'espace est un indéfini de vapeurs laiteuses dans lequel se meuvent en tout sens des buées opales «... des traînées soyeuses »; — la nuit, c'est l'heure des méditations profondes et des longs recueillements. La nuit, l'obsession du mystère, l'obscur instinct de révolte, les vieilles légendes de guerre remontent des profondeurs du subconscient avec une puissance extraordinaire de suggestion. La nuit, le nègre rejette sa défroque de résigné et recouvre sa vraie personnalité, métamorphose

provisoire et bien incertaine encore, mais redoutable quand même pour la stabilité de l'institution coloniale. A ces minutes de trouble et d'effroi, que dit la foi des ancêtres?

Qu'enseigne la tradition des vieillards?

Soudain, la nuit, à l'heure où l'âme de l'esclave, inclinée vers la méditation, s'interroge et s'inquète, un appel discret, à peine distinct, se lamente dans le lointain. Qu'est-ce? Une hallucination?

Serait-ce le souvenir du signal des guerriers conviés à revêtir le bouclier de peau de panthère et à empaumer la sagaie et la hache? Est-ce l'appel rythmique du muezzin conviant les fidèles d'Allah à la prière? C'est un peu de tout cela. C'est le son nostalgique d'un tambour à trois notes qui, par intervalle régulier, comme l'envol liturgique d'une cloche de village, sonne l'heure des réunions nocturnes propices aux libres manisfestations religieuses. A ces réunions, on discute, on concerte, on prie.

Y adore-t-on les mêmes dieux? Il n'importe. L'essentiel c'est de se retrouver ensemble en des endroits d'avance désignés, dans les fins communes d'une libre adoration du vrai Dieu, de celui qui ne fait pas couler les larmes des mères et ne courbe point la chair des hommes sous la cruauté sanglante des commandeurs.

A quelle époque de la vie coloniale peut-on supputer le début de ces manifestations? L'histoire

est muette. Mais on peut induire que du jour où le marronnage devint un fait constant sous l'impulsion et l'exemple des indomptables Aradas, Ibos, Dahoméens, la fuite vers les réunions nocturnes était un usage établi. Dans tous les cas, nous possédons un texte significatif là-dessus. Il s'agit d'une réflexion faite par l'auteur anonyme de « l'Essai sur l'esclavage », sur des projets de révoltes vers les années 1750. « Leurs desseins seraient impénétrables, dit-il, s'ils n'étaient découverts par des femmes maîtresses de blancs auxquels elles sont ordinairement fort attachées. — La danse appelée à *Surinam Watur mama* et dans nos colonies *la mère de l'Eau* leur est sévèrement interdite. Ils en font un grand mystère, et tout ce qu'on en sait, c'est qu'elle échauffe beaucoup leur imagination. Ils s'exaltent à l'excès lorsqu'ils méditent un mauvais dessein. Le chef du complot entre en extase jusqu'à perdre connaissance; revenu à lui, il prétend que son Dieu lui a parlé et lui a commandé l'entreprise; mais comme ils n'adorent point le même Dieu ils se haïssent et s'épient réciproquement, et ces projets sont presque toujours dénoncés ». « Ils n'adorent pas le même Dieu, » dit l'auteur. Oui, ils n'invoquent pas les mêmes Esprits tutélaires. Mais au-dessus de ces divinités secondaires, ils ont une Intelligence suprême que tous adoptent. Ce sera là le point de ralliement. Patience! L'unité politique n'est pas encore faite parce qu'on n'a pas encore

trouvé une formule de compromis religieux qui contienne l'essentiel des croyances. En moins de quarante ans, une révolution s'opérera dans ce domaine.

Que s'est-il passé, en effet, de 1750 à 1789, date à laquelle Moreau de Saint-Méry a écrit sa *Description de l'Ile de Saint-Domingue?* On ne le saura jamais. Les phénomènes religieux ont ceci de particulier qu'ils sont le produit d'un long processus d'agrégats affectifs.

Au moment où ils explosent en manifestations concrètes, ils existaient déjà depuis longtemps en formations latentes et potentielles. En ce qui concerne le phénomène particulier dont il s'agit maintenant, nous pouvons dire que nous avons presqu'assisté à sa genèse, au moment où le nègre, pris sur la terre d'Afrique, fut importé à Saint-Domingue dans un mouvement de prosélytisme et jeté dans un réseau de contraintes morales et matérielles qui l'ont obligé à comprimer son sentiment jusqu'à ce qu'il pût lui donner une liberté graduelle et progressive. Etant donnés les circonstances et le milieu humain tels que nous avons essayé de les définir, il n'est pas étonnant qu'à cette date de 1789, nous trouvions décrit dans un auteur contemporain, la danse et les cérémonies du vaudoux comme une manifestation de la religion des nègres de Saint-Domingue. En réalité, il s'est passé là comme il se passe ailleurs, un phénomène d'absorp-

tion et d'assimilation de toutes les croyances animistes, islamiques ou autres par une d'entre elles. Or, la seule religion qui eût encore un cadre solide des traditions de discipline, une hérarchie sacerdotale, capables d'imposer quelques-uns de ses rites à l'ensemble des croyances, ce fut la dahoméenne.

Et si vous considérez, d'autre part, que les chefs anonymes qui conduisirent l'opération avaient aussi pour eux le souvenir de la discipline militaire, le tempérament et les caractères qui firent de leurs ancêtres de redoutables conquérants, si vous considérez qu'on avait besoin de guerriers autant que de pontifs, comment vous étonner dès lors que les nègres marrons, rebelles à la soumission coloniale, devinssent à la fois des conducteurs de révolte et des initiateurs religieux.

Et vous savez que, mieux que le caractère religieux immédiatement taxé de superstition, ce que le colon y voyait surtout dans les réunions du vaudoux, c'était le symbole de la conjuration politique.

Vous rappelez-vous le chant d'incantation que nous a rapporté un auteur colonial :

Aia bombaia bombé!
Lama Samana quana!
Evan vanta, a
Vana docki!

Il paraît que cela signifierait :

« Nous jurons de détruire les blancs et tout ce qu'ils possèdent, mourrons plutôt que d'y renon-

cer ». Je ne garantis pas la traduction. Elle est d'un colon créole de Saint-Domingue, Drouin de Bercy.

A quel idiome d'Afrique appartient ce langage? Je ne le sais. Et c'est pourquoi je m'en méfie un peu. N'est-il pas vrai que toute traduction est une trahison? Si celle-ci est sincère, elle révèle deux choses au moins: la peur du colon et le caractère religieux qu'il attribuait aux cérémonies du vaudoux. Cela suffit à notre appétit.

Cependant. ne soyons pas dupes de l'opération. Le vaudoux n'a pu s'assimiler les autres croyances qu'en jetant du lest.

Non seulement le rite dahoméen n'est pas resté intégral dans ce travail d'absorption, mais le folklore peut en une certaine mesure identifier, dans la mosaïque de croyances parvenues jusqu'à nous sous cette dénomination, les juxtapositions, les apports de plusieurs confessions qui ont contribué à sa formation. On peut relever en passant le geste rituel du Mahométan dans le salam habituel de l'officiant qui tend les mains vers l'Orient avant de commencer toute cérémonie vaudouesque. On y retrouve aussi le tabou des interdits alimentaires et des jours néfastes. D'autre part, on y peut saluer des divinités bantoues, telles que le *E gun* des peuples congolais; on y peut reconnaître des divinités soudanaises telles que le *Mana* des peuples mandingues; même les noms de l'officiant Bôcô ou Hougan appartiennent aux Habbès du plateau central

nigérien. Ce qu'il y a de plus fort, c'est que le Dieu des chrétiens et beaucoup de Saints catholiques y sont également adorés.

Que d'autres croyances ne pourrait-on pas identifier dans le vaudoux actuel! Dans tous les cas, il nous apparaîtra tel qu'il se présente à nous avec un air de mystère qu'on retrouve d'ailleurs à l'origine de toutes les religions, il n'est rien de moins qu'un synchrétisme de croyance.

N'est-il que cela? ne repose-t-il pas sur un fond de magie et de superstition?

Nous ne l'avons jamais considéré que sous cet angle et c'est pourquoi il est devenu synonyme d'ésotérisme. En réalité, il n'a pas échappé à la loi qui semble régir la vie des religions. La superstition et la magie l'ont envahi comme la gangue s'attache au pur métal. Car, vous savez, la magie n'est que la contrefaçon de la religion, la superstition n'en est que la déformation ou la caricature. Si des religions comme le christianisme ont dépensé des siècles de luttes âpres à se débattre parmi les sectes dissidentes, à défendre les livres saints contre des surcharges, des falsifications de texte avant de se constituer en corps de doctrine, que dire d'une religion née dans les conditions que nous avons essayé de vous démontrer trop rapidement?

Si malgré tout, ces religions d'un type élevé ne sont pas exemptes de fissures par où la magie et la superstition glissent au grand scandale des pontifes

chargés d'en surveiller la pureté, comment voulez-vous que l'animisme nègre, qui n'est ni codifié en des textes rigides ni stéréotypé en des formes aux arêtes vives, ait pu se garer contre les contrefaçons de la magie ou les caricatures de la superstitions? Si nous en avions le loisir, on pourrait vous démontrer, proposition par proposition, les éléments de doctrine religieuse contenus dans l'animisme africain, et la caricature que la superstition en a tirée. Quoi qu'il en soit, une autre question se pose. Les nègres de Saint-Domingue ont-ils été les grossiers superstitieux dont nous parlent nos historiens?

Non, répondrai-je, appuyé sur une plus saine analyse du sentiment religieux et une meilleure interprétation des faits. Il n'est pas de superstition capable d'engendrer le souffle magnifique de spiritualité qui souleva les âmes de nos pères et conditionna le miracle de 1804.

Superstition, la foi qui poussa les bandes, sans armes, d'Hyacinthe en 1791, dans la plaine du Cul-de-Sac, à se ruer sur l'artillerie des bataillons d'Artois et à plonger leurs mains dans la gueule des canons pour empêcher les boulets d'en sortir? Superstition, ce geste de froide résolution qui fit basculer son corps vers la flamme du bûcher à ce jeune nègre de dix-huit ans condamné au supplice par Rochambeau, puis lorsque le feu commença à griller sa chair, sans plainte, sans murmure et en contraste des lamentations poussées par ses deux

compagnons d'infortune, dit aux spectateurs pétrifiés : « *Zautes pas connain comment nègre mouri. Guettez comment yo mouri* »; et fièrement disparut dans les flammes comme dans une apothéose!

Superstition, la foi qui engendra de tels actes sublimés par la pensée que les âmes des martyrs vont revivre dans une patrie nègre plus propre au règne de la justice que l'enfer de Saint-Domingue?

Superstition, cette envolée de mystique collective qui entraîna à la mort des milliers d'hommes, la chanson aux lèvres? « *Grenadiers à l'assaut! nan point manman, nan point papa; ça qui mouri zaffaire à yo* », chantaient ceux de Vertières! — Superstition tout cela?

Mais alors, nous qui ne sommes plus superstitieux, peut-être, parce que la masse paysanne nous a payé la gratuité de l'enseignement secondaire; nous qui connaissons Aristote et Bergson; nous qui traitons familièrement Eistein et Copernic; nous qui savons que toute superstition est une erreur d'interprétation, — de la physique erronée.— selon le joli mot de Guyau; nous qui sommes chrétiens et savons pourquoi, nous devrions être capables d'actes rationnels, plus élevés et plus nobles. Mais, dites-moi, sommes-nous en mesure d'accomplir la millième partie de ce que firent ces gens-là mûs par leur élan spirituel?

N'est-il donc pas plus sage de taire sur nos lèvres

impies des expressions outrageantes pour leur mémoire?

Nous ne sommes plus superstitieux?

Cependant que faisons-nous des médailles bénites, des scapulaires que l'Eglise nous donne comme des symboles?

Que signifient ces chaînons avec une dent de caïman que nous passons au cou des bébés, du trèfle à trois folioles que nous conservons si pieusement dans nos médaillons?

Qu'en faisons-nous? des secours contre le mauvais sort, des porte-bonheur pour enchaîner le destin à nos désirs.

Qu'est-ce que tout cela au demeurant si ce n'est du fétichisme? En tous cas, il ne semble pas que toutes ces démarches de notre raison aient quelque chose de lointainement ressemblant avec l'enseignement inclus dans le Sermon sur la Montagne.

Sommes-nous les seuls? — Ovez plutôt:

« La poussière des églises possède des vertus « thérapeutiques; on met au cou des fiévreux un « sachet contenant celle qui a été grattée avec les « ongles au-dessous du tombeau de saint GONERY à « PLOUCRESCANT, en France, dans les Côtes du « Nord ».

« A BAIN-DE-BRETAGNE (ILE-ET-VILAINE), quand « le prêtre a béni dans un grand bassin de cuivre « placé au milieu de l'Eglise l'eau qui doit être « versée toute l'année dans les bénitiers, les hommes

« femmes se bousculent, se battent même pour arri-
« ver les premières à remplir les petites bouteilles
« qu'elles ont apportées, persuadées que celles qui
« y parviendront, prenant la crême seront plus
« favorisées que les autres, et surtout que le lait
« de leurs vaches sera plus abondant ».

« A LUCEAU (SARTHE), les paysannes se disputent les gouttelettes de cire que le sacristain a fait dégoutter d'un cierge allumé dans l'eau bénite nouvelle et les mêlent à la nourriture de leurs cochons ».

En Portugal, l'eau bénite dérobée, ce jour-là, dans les fonts baptismaux a une grande puissance : trois gouttes mises dans la nourriture de quelqu'un le délivre des sortilèges, mais il faut qu'elle ait été chauffée sur le feu, l'employer avant serait un péché.

A Palerme, la femme qui est négligée par son mari ou par son amant boit en secret, pure ou mélangée avec du bouillon ou du vin, *l'acqua maritata.* On appelle ainsi l'eau bénite prise dans le bénitier de trois paroisses mâles et femelles, c'est-à-dire dédiées à un saint et à une sainte; mais il importe qu'elles le soient à deux mâles et à une femelle (Saint-Antoine, Saint-Hippolyte et Sainte-Lucie) ou à deux saintes et à un saint (Sainte Lucie, Sainte-Cita et Saint-Antoine) (*).

(*) Sébillot, Le paganisme contemporain.

Tant il est vrai que la superstition est universelle, on pourrait même hasarder l'aphorisme: la Superstition est le corollaire fatal de la religion.

Mesdames, Messieurs,

Dans une synthèse récente de l'histoire générale de l'Afrique, — la plus belle tentative de ce genre que je connaisse, — M. Harty, reprenant le mot d'Hérodote sur l'Egypte, a dit que l'Africain est le plus religieux de tous les peuples. Et pour illustrer son idée, il montre, à la suite de la guerre mondiale, le réveil des peuples d'Afrique, — du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, sous la double bannière de la race et de la religion, — nationalisme des jeunes Tunisiens, revendications des jeunes Algériens, jeunes Sénégalais, jeunes Dahoméens, *jeunes Turbans* en général; puis, c'est la contagion venue de l'Inde sous le souffle du Mahatma Gandhi embrasant les 7 millions de l'Afrique Orientale Anglaise. C'est, en outre, l'éthiopianisme des peuples de l'Afrique australe organisée par le tronçon indépendant de l'Eglise A. M. E. d'origine américaine. C'est enfin l'éthiopianisme du pays de Ménélik qui défend son sol contre les convoitises étrangères. Chose suggestive, tous ces mouvements d'idées se font sous l'égide des élites intellectuelles des pays d'Afrique. Monsieur Harty, en considérant le problème de haut, de très haut, de Sirius, se demande de quoi il sera fait dans les siècles à venir? Eh

bien, moi, rejeton d'une lignée obscure d'esclaves anonymes qui souffrirent, crurent et espérèrent, moi l'héritier non pas de leur foi, mais d'une capacité émotionnelle convertie en antennes de sensibilité, j'ai presqu'envie de prophétiser.

Je ne sais pas vers l'an 2050 et les années suivantes, ce que deviendra ce pays d'Haïti, — parce que les données confuses que je possède obscurcissent mes anticipations. J'y vois une élite avide d'âpres jouissances sans ressort, et sans foi d'aucune sorte et qui — chose plus grave, — a perdu le sens des solidarités sociales et ethniques. Car, voyez-vous, nulle injure n'est plus grave que de dire d'un homme de notre élite qu'il est nègre, — quelle que soit d'ailleurs la couleur de son épiderme, noire comme la nuit ou claire comme le jour. Ah! on peut être noir fin, — admirez l'euphémisme, — marabou, griffe, chabin, mulâtre, blanc, — mais être nègre, signe collectif et conventionnel, nul ne daigne ou ne veut. Cependant, jusqu'à présent, c'était d'être nègres que nous tirions quelqu'originalité. Je ne sais donc pas ce que deviendra ce pays dans un proche futur quand je regarde les masses populaires garrottées d'ignorance sur lesquelles glisse un catholicisme trop formel et l'élite qui camoufle son insuffisance dans une attitude d'élégant détachement.

Anarchie en bas, couardise et hypocrisie en haut. Je ne sais ce que deviendra ce pays, — peut-être

une simple expression géographique dans la Méditerrannée américaine habitée par des parias industriels. Mais par contre, je pressens un immense avenir de gloire et de progrès par la revanche de la justice immortelle pour les communautés nègres des Etats-Unis de l'Amérique du Nord. Je pressens une éclatante victoire sur les forces d'oppression: forces physiques, forces économiques, force sociales pour les communautés nègres de l'Afrique. Et toutes ces choses se réaliseront par l'élan spirituel qui galvanise ces peuples marchant sous la double bannière de la race et de la foi. Eux aussi connaissent l'angoisse de l'homme devant l'infini et ils adorent le divin sous des modalités diverses: Allah! Mahou! Dieu. Mais comme ils ont été peut-être touchés par des révélations et de bien des manières, (*multisque modis*, chacun d'eux comme jadis chacun de ceux qui débarquèrent ici,) ils se *groupèrent* à un moment donné sous la double bannière de la foi et de la race, et accomplirent le miracle de 1804, chacun d'eux comme autrefois chacun des nègres de Saint-Domingue, s'appropriant la principale proposition du symbole des apôtres, confessera : « Credo in unum Deum ».

MAGIC ISLAND

par W. B. Seabrook, New York

L'ILE MAGIQUE

Tel est le titre du nouveau livre que M. Seabrook vient de publier et qui a obtenu un succès considérable aux Etats-Unis. Ce n'est qu'une chronique, une chronique un peu longue, si vous le voulez bien, mais palpitante, passionnante, sensationnelle. Elle contient tout ce que M. Seabrook a vu ou croit avoir vu en Haïti pendant un séjour de quelques mois. Je m'empresse d'ajouter que le livre est tout à la fois très amusant et très cruel — amusant par la matière pleine d'un savoureux humour et abominable parce que le lecteur américain et même haïtien qui n'a pas le pouvoir de contrôler la véracité des faits avancés se laissera amener à se demander :

« Est-ce vrai, ce qu'il raconte? En tous cas, ces épouvantables histoires, telles qu'elles sont consignées, paraissent vraisemblables si ellles ne sont pas vraies. »

M. Seabrook a donc atteint au grand art, puisque ces contes joliment troussés donnent l'impression de choses vécues.

Toute l'habileté de l'écrivain consiste à placer des récits plus ou moins fantaisistes dans un cadre authentique. Par exemple, a-t-il besoin de faire ava-

ler une histoire extragagante de sorcellerie, il mettra en avant le nom de tel personnage connu — entr'-autres celui du Dr Arthur Holly — qu'il citera comme une autorité en ésotérisme et en sciences médicales et aussi comme une référence justificative d'une cérémonie à laquelle il prétend avoir pris part. Or, à mon gré, cette cérémonie est une création de sa féconde imagination.

J'ai déjà, ici même, l'an dernier, démoli le système. On me permettra de ne point revenir là-dessus. Mais son livre suggère quelques réflexions, sur lesquelles il n'est pas inutile de s'arrêter.

Tout d'abord, M. Seabrook, ainsi que je le disais dans mon article de l'an dernier. a saisi les deux éléments essentiels du Vaudou : la religion et la superstition, la religion dont les rites ne se conservent que par des traditions orales, et la superstition qui en est la caricature grotesque. Cette distinction non seulement est inconnue des 9/10 des haïtiens, mais de très bonne foi, comme le signale l'écrivain, le vaudou est sujet d'étonnement, voire de scandale pour la plupart d'entre nous. Et c'est à cause de ce dédain, de cette peur d'un fait pourtant capital de la vie de nos masses populaires et rurales, que notre ignorance pitoyable enregistre des histoires sinistres dont nous nous faisons l'écho complaisant. Et c'est également par ce procédé que, comme un bouillon de culture, se développe notre mentalité mystique.

Donc, quand des écrivains étrangers débarquent chez nous, j'entends surtout les journalistes qui sont le plus souvent avides de reportages sensationnels, ils n'ont qu'à puiser dans ce fond de croyances absurdes les propos les plus abracadabrants et les mettre dans la bouche d'authentiques personnalités pour les colorer d'un vernis de vérité. Leur ignorance ou leur malfaisance n'est qu'un choc en retour de l'ignorance haïtienne. Quelle pitié!

Je me hâte de dire que M. Seabrook est loin d'être un ignorant. Il connaît l'histoire comparée des religions. Il a beaucoup voyagé. Il a vécu dans les déserts de l'Arabie pétrée. Il a visité les montagnes de la Syrie. Il a pratiqué les mœurs des Derviches. S'il est venu en Haïti, c'est pour rechercher la matière de nouveaux livres sur un sujet qu'il a particulièrement étudié. Quoi d'étonnant qu'il ait été tenté de tirer du Vaudou une chronique impressionnante! Mais voilà. Il avait le choix : ou bien écrire un livre de vérité objective, parce que basé sur une observation exacte — ce en quoi j'avais voulu l'aider de toutes mes forces, — ou bien écrire un ouvrage fantaisiste en brodant sur des thèmes vrais. C'est ce dernier point de vue qu'il a adopté. Ce n'est que du bluff, mais qui rapporte de l'argent — quelques centaines de milliers de dollars peut-être. Bonne aubaine : business is business.

II

Pour vous prouver le bien fondé de mon asser-

tion, je m'en vais vous signaler les fantaisies de M. Seabrook.

Le Vaudou est--il une religion?

Il en est sûr. Il le démontrera en décrivant quelques-uns de ses rites. Mais, avant d'assister à une cérémonie vaudouesque, il fera beaucoup de tentatives, s'épuisera en de multiples démarches notamment sur les habitations Roche-Blanche, Digneron, en plaine du Cul-de-Sac, où il se heurtera à la méfiance des paysans et surtout à la fermeté du Lieutenant Kébreau Devésin, alors Chef du Sous-District de la Croix-des-Bouquets. Le Lieutenant, dont notre auteur loue l'amabilité, n'a pas voulu enfreindre la consigne légale qui fait du Vaudou un délit que punit le Code Pénal. D'ailleurs, Kébreau venait d'être impliqué dans une affaire politique pour avoir participé à un banquet offert au Sénateur Shipstead au cours duquel le Sénateur, réitérant un mot de sa campagne électorale, avait dit aux agriculteurs du District de Kébreau : « Ne vendez pas vos terres; défendez-vous contre les acquéreurs quels qu'ils soient ». Or, à ce moment-là, dans la sphère gouvernementale, on agitait la question d'affermer les terres du domaine national à de grandes Compagnies. Vous comprenez combien le mot de M. Shipstead put être indignement exploité par les journaux de l'opposition. Les Officiels du Traité en ont grincé des dents et quelqu'un en haut lieu demanda la tête de Kébreau. Voilà comment la

politique, elle aussi, intervint pour empêcher le lieutenant d'autoriser des cérémonies vaudouesques auxquelles Seabrook devait participer.

Mais, il y a un dieu pour les journalistes; et celui de Seabrook était bien Legba, le protecteur des malchanceux, qui l'avait élu à son insu parmi ses fidèles.

Ainsi, un jour, un ami, dont l'écrivain a tu le nom, l'a patronné auprès d'une prêtresse appelée Maman Célie. Elle demeure très loin, dans les montagnes presqu'inaccessibles, parmi la jungle tropicale, en compagnie de son mari, Papa Théodore. Son habitation est isolée et n'est peuplée que de gens de sa famille : enfants et petits-enfants. L'aîné de ses garçons, Emmanuel, est vieux de 40 ans, et sa jeune fille, Catherine, n'a que 16 ans. Il y a en outre Raphaël, Marie-Céleste, etc. Dès que Maman Célie vit Seabrook, elle se sentit attirée vers lui par une inclination mystérieuse et la même opération se fit du côté de Seabrook envers Maman Célie. Aussi bien, quoique à la première visite du journaliste il fût accompagné de l'ami qui le chaperonna, il ne tarda pas à revenir tout seul sur la cordiale invitation qui lui en fut faite. C'est ainsi qu'il élit domicile chez ces paysans, très loin, dans les hautes montagnes, parmi la jungle tropicale. Il était si loin de Port-au-Prince qu'il avait l'impression d'être dans une autre planète!

Or, il vécut avec ses nouveaux amis, non seule-

ment dans la plus parfaite quiétude, mais sur le pied de la plus étroite intimité. Il eut confiance en eux, et ils eurent confiance en lui. Il apprit secrètement à Maman Célie qu'il voulait écrire un livre sur le Vaudou dont elle est une grande prêtresse et celle-ci lui promit de l'initier au culte.

Avant d'en arriver à cette suprême consécration, il eut le privilège d'assister à une cérémonie de Pétro.

Ce fut chez Ernest, le beau-frère de Maman Célie. Toute la communauté fut réunie au hounfort, ce soir-là. La lune magnifique versait en nappe diaphane une lumière paradisiaque parmi la bananeraie, le millet, l'herbe blonde et sur toute cette campagne endormie dans la paix et la sérénité. Seuls les notes voilées ou déchirantes des tambours, l'écho multiple et tourmenté de l'açon disaient que, quelque part sous le ciel d'Haïti, pour la première fois, un blanc allait assister au culte rituel de Pétro. Les assistants se pressèrent en rangs serrés sous la tonnelle qui précède le temple. Seabrook pieusement se tint entre Raphaël et Maman Célie. La cérémonie s'ouvrit par la marche processionnelle de la Congregation en route pour le temple. L'officiant était un vieillard nu-pieds, vêtu de cotonnade bleue, les épaules recouvertes d'un surplis et la tête d'un turban rouge.

A droite et à gauche de l'Officiant, deux jeunes femmes accompagnaient ses pas de la vague de leurs

drapeaux. La Maman-Loi, vêtue de rouge écarlate, les cheveux plantés de plumes, le suivait, précédée elle-même du porte-épée. Puis, la chorale, composée d'une vingtaine de jeunes femmes, allant deux à deux, fermait la marche.

Devant l'Autel, l'Officiant s'arrêta et se tourna vers l'assistance en prononçant les paroles sacramentelles :

— « *Soleil levé nan l'est, li couché nan Guinée!* »

— *Côté soleil levé?*

— *Nan l'est.*

— *Côté li couché?*

— *Nan Guinée.*

Et alors l'heure du sacrifice sonna. Du hounfort on amena un bouc enguirlandé dont les cornes furent illuminées de deux bougies. D'autre part, un taureau, hissé sur une plateforme qui a été traînée jusqu'au milieu de la tonnelle, regardait l'assistance, ébloui.

M. Seabrook, comme tout le monde, s'agenouilla devant le taureau. Et les femmes vêtues de blanc entamèrent une litanie dans laquelle revenait le leitmotive *m'ou mandé ou pardon!* (Ce qui, paraît-il, signifie en anglais : « O *Lord, forgive our sins* » et doit se traduire en français : « O Seigneur, pardonnez nos péchés!») Mais de quel Seigneur s'agit-il Est-ce l'Eternel Dieu que la chrétienté adore? N'en croyez rien : M. Seabrook a pris soin de nous avertir que « Le taureau est devenu un dieu ou le symbole

d'un dieu ». (The bull had become a god or the symbol of a god.)

A ces deux principaux animaux destinés au sacrifice, d'autres furent joints : chevreaux, moutons, cabris.

Alors le Papaloi s'empara du bouc et lui enfonça une manchette tranchante à travers la gorge, et le sang fut recueilli dans une gamelle par la Mamanloi qui le répandit sur le sol dans l'espace vide où attendait le Taureau. Le même procédé fut appliqué au menu bétail sacrificiel. Mais quand vint le tour du Taureau, dieu incarné ou dieu tout court, la scène changea. Quatre solides gaillards eurent l'honneur de le maintenir (Seabrook si minutieux de détails n'a pas dit comment) pour l'empêcher de s'affaler, sous le coup meurtrier du sacrificateur, comme un vulgaire animal. Le Papaloi armé de l'épée aiguisée, d'un coup droit, l'enfonça entre les deux épaules du dieu qui tomba agenouillé, cependant que les aides le soutinrent dans cette position. Et la Maman-loi, à genoux, elle aussi, tendit son bol au flot jaillissant de la blessure sacrée. Le sang transvasé de bol en bol fut apporté à l'autel. Puis Papaloi et Mamanloi en burent une gorgée cérémonieusement. Alors l'officiant en aspergea les femmes vêtues de blanc, si copieusement qu'elles en devinrent toutes rouges. Ensuite il fit approcher le reste de l'assistance qui reçut sa part d'aspersion. Enfin des coupes remplies, chacun prit une lapée du

sang purificateur et ce fut ainsi une solennelle communion. Et toute l'assistance secouée du frisson sacré s'enivra de sons, de cris, de contorsions qui rendirent l'heure et le lieu extraordinairement étranges. De ci, de là, sans que le phénomène fût le moins du monde contagieux et généralisé, quelques privilégiés tombèrent frappés d'extase religieuse. Les dieux avaient opéré leur prise de possession comme ils en ont l'habitude partout où il y a des manifestations religieuses intenses.

Voilà dans ses moindres détails la cérémonie de Pétro telle que Seabrook l'a décrite.

En a-t-il été le spectateur, comme il l'affirme?

Je n'en crois rien.

Il est probable qu'il ait assisté à des cérémonies vaudouesques. J'ai voulu personnellement lui en procurer l'occasion, parce que, dans les entrevues que nous avons eues, je me suis rendu compte qu'il connaissait l'histoire comparée des religions, et l'occasion me parut propice de faire observer certains rites qui dénotent l'ancienneté du Vaudou, le bien fondé de ma thèse, à savoir que le Vaudou est une religion... J'ai échoué dans mes démarches, parce que j'ai rencontré une méfiance obstinée de la part de tous les paysans auxquels je me suis adressé malgré mes relations vieilles et cordiales avec eux. Que M. Seabrook ait réussi tout de même à accrocher la confiance d'une Maman Célie telle qu'il nous en donne l'assurance, je veux bien le lui accorder, à la

condition toutefois qu'il ne dramatise pas la situation en nous dépeignant la communauté paysanne dont il a été l'hôte comme un coin perdu dans les plus hautes et les plus lointaines montagnes, isolée de toute communication avec les centres urbains. Ces conditions rendent son récit absolument invraisemblable, parce qu'il n'y a aucun paysan qui eût consenti dans un vrai centre rural à organiser de véritables cérémonies vaudouesques pour la seule dilection d'un étranger. D'autre part, la cérémonie qu'il nous a décrite n'est qu'à moitié vraie. D'abord, il a commis un non-sens rituel en faisant du taureau la principale matière sacrificielle du Pétro.

On immole le taureau comme la poule ou le bouc dans presque toutes les cérémonies vaudouesques, mais la victime propre au Pétro est le porc. L'absence de cet animal dans une manifestation rituelle de Pétro équivaut à une si lourde faute qu'elle en fausse la signification.

En outre, le sacrifice du Taureau considéré comme un dieu ou symbole d'un dieu est totalement inconnu du Vaudou. Il me paraît une invention ou pour le moins une interprétation très fantaisiste et qu'explique suffisamment la note marginale de Seabrook. Il s'est trop souvenu du mythe d'omophagie dans les mystères asiates du taureau de Dionysos-Zagreus où le fidèle s'assimilait l'esprit du dieu par la manducation de sa chair. Mieux que cela. Cette aspersion du sang de la victime divine qui finit par faire du

fidèle entièrement trempé de rouge un être nouveau en vertu de la puissance de rédemption du sang n'est autre que le *Taurobole*.

On sait que cette coutume venue d'Arménie était répandue à Rome au moment où les cultes orientaux envahissaient la Cité des Césars. Elle eut un grand épanouissement sous Commode vers 185. Ce n'était qu'une des fêtes qui symbolisaient la pérennité d'Atis. Elle consistait à célébrer au printemps, le 26 Mars, la résurrection du dieu par le symbolisme transparent du renouveau saisonnier.

Mais en quoi consistait le Taurobole?

On creusait une fosse — représentation des ténèbres de la Mort. Le récipiendaire vêtu de blanc y descendait. La fosse était aussitôt recouverte d'une grille sur laquelle on poussait le Taureau incarnation d'Atis. Le sacrificateur armé d'une lance immolait la victime divine dont le sang inondait le fidèle qui par ce subterfuge renaissait à une vie nouvelle, une vie d'immortalité.

Comparez le récit de Seabrook au Taurobole, et dites-moi si vous ne trouvez pas les points de conjonction. Le lourd tréteau sur lequel le Taureau haïtien est poussé, l'épée spéciale du sacrifice, l'aspersion des fidèles, puis la communion solennelle — tout cela me paraît une transposition intelligente tout entière venue des souvenirs trop fidèles de l'écrivain.

Mais M. Seabrook n'était pas homme à s'arrêter à mi-chemin. A la cérémonie du Pétro transposé, il va ajouter quelque chose d'autre. Il a obtenu de Maman Célie que celle-ci l'initie au Culte de ses ancêtres. Donc la prêtresse présidera à une cérémonie spéciale d'initiation qui consacrera le nouvel affidé à la foi du Vaudou.

Ce fut un vendredi, dans le hounfort de la Communauté; une cinquantaine d'amis et de parents composaient l'assistance.

Le récipiendaire remarqua que ce temple formé d'une longue pièce mal ajourée comme un cellier s'ornait de dessins dans ses murs bousillés représentant les principaux dieux du panthéon vaudouesque : Papa Legba, Maître de la Terre, Agoué, dont la Mer est l'empire, Damballa Ouèdo, symbole du serpent, le tout-puissant Jupiter du Vaudou flanqué de son épouse Aïda Ouèdo. Dans l'antichambre, était prostrée Catherine, la plus jeune fille de Maman Célie et de Papa Théodore. Au fond, dans une pièce obscure, les bêtes destinées au sacrifice : un bouc, 4 coqs, dont deux noirs et deux rouges, une dinde blanche et une paire de pigeons.

Près de la porte d'entrée, l'autel bas placé et recouvert d'une nappe brodée blanche était surmonté, au centre, d'un tout petit serpent en bois élevé horizontalement sur une perche comme Moïse éleva le serpent des impedimenta de l'animalité. « Autour de ce symbole plus antique que l'Exode étaient

groupés des pierres de tonnerre, des crucifix, des colliers faits de vertèbres de couleuvres autant que de médaillons de la Sainte Vierge. »

A un coin de l'autel étaient également placés des cruchons de vin, d'huile, d'eau, des bouteilles d'excellent orgeat, de grenadine, de rhum, de kola champagne, des plats de fruits, de légumes, de pain, de gâteaux, puis enfin trois cigares de luxe.

On comprend très bien, explique Seabrook, par quel anachronisme ces pauvres paysans tiennent à consacrer aux dieux les offrandes les plus coûteuses et du goût le plus moderne. C'est pour que leurs désirs soient bien agréés par la divinité.

Au moment où le récipiendaire fit son entrée dans le temple, il fut accueilli par le chœur qui psalmodia :

Papa Legba ouvri barrière pou moin.
Papa Legba côté pitite ou?
Papa Legba ou ouè yo?
Papa Legba ouvri barrière pou li passer.

C'est l'hymne d'intronisation qui implore la protection de la divinité sur l'impétrant.

Un papaloi, coiffé d'un turban rouge, les épaules rayonnantes sous une riche étole brodée, traça sur le sol un dessin cabalistique qui symbolisait le ciel, la terre et la mer. Sur quoi, il versa de l'huile, de la farine et du vin cependant que l'assistance chanta un hymne approprié à chacun des deux maîtres du ciel, de la terre et de la mer.

Puis, sur un hymne à Agoué, le Papaloi acheva les libations en traçant un signe devant la porte d'entrée pour la clore contre l'intrusion des mauvais Esprits. Et alors il leva les bras devant l'Autel et solennellement déclara agir « au nom de toutes Lois et de tous Mystères ».

A ce moment-là, Maman Célie s'avança près de l'autel et l'officiant la revêtit d'une robe écarlate et d'une coiffure de plumes noires et blanches, insignes de ses qualités de prêtresse!

Ainsi transfigurée, trois fois elle tourna sur elle-même et tomba la face contre terre, prostrée. Emmanuel présenta à l'officiant les deux coqs rouges; celui-ci les prit l'un après l'autre, traça une croix sur chacun d'eux avec de la farine de maïs, cependant que Maman Célie leur offrit à becqueter du gâteau pulvérisé. Mais au moment où chacun des gallinacés engloutissait les miettes du gâteau sacré, la prêtresse recommença à danser rageusement tenant haut levé un des coqs dans ses mains. Et les tambours accentuaient la lourde ivresse de l'heure par l'ivresse affolante de leur rythme. Soudain, Maman Célie tordit la tête du coq et répandit son sang sur le sol, et successivement toute la gent ailée du sacrifice suivit le même sort dans la même sarabande, sauf les pigeons dont le sang devait servir au baptême d'initiation.

Et maintenant, voici venir le sort du bouc. C'était un très jeune animal, avec des yeux si doux et

si mélancoliques qu'il semblait comprendre à quoi on le destinait. Il lutta désespérément. Mais enfin, averti par une obscure intuition qu'il n'y avait rien à faire contre l'inexorabilité du Destin, il céda à la contrainte de la fatalité. Le voici, maintenant, couché sur le sol, tranquille, muet, dans l'attente des événements. Une bonne vieille, venue de loin pour jouer cette simple partie de la cérémonie, lui chanta à voix basse une mélopée qui était comme une cantilène d'adieu, triste et dolente. Puis le Papaloi lui adressa un long et morne discours, l'instruisant des mystères de l'au-delà qu'il allait bientôt connaître, afin qu'il n'ait plus peur et qu'il fasse bonne figure de l'autre côté de la vie Suprême. Alors l'officiant traça une croix sur les cornes du bouc ornées de ruban et lui offrit une branche verte à brouter.

A ce moment-là, Seabrook, sachant par les exemples précédents que la pauvre bête allait être tuée, fut secoué d'une si vive pitié qu'il voulut protester là-contre. Mais il maîtrisa son émotion. Car, dit-il, pour rien au monde je ne devais interrompre le cours de la cérémonie. « Je crois en toutes ces manifestations liturgiques, ajoute-t-il, et j'espère qu'elles ne disparaîtront jamais. Je crois que, sous quelque forme que ce soit, elles répondent à un besoin profond de l'âme humaine universelle. Moi, qui, en un sens, n'ai de foi en aucune religion, je crois en elles toutes et souhaite qu'elles vivent

éternellement comme religion. Les Codes d'éthique rationnelle et de fraternité humaine sont utiles, mais flottent à la surface des choses sans pouvoir en atteindre les profondeurs. Laissons les religions avoir leurs sacrifices sanglants même humains si, ainsi, nos âmes peuvent être vivantes. J'aime mieux un papaloi haïtien dont les mains sont teintes de sang et qui croit à la force vivante de ses dieux, qu'un Ministre de la 5e Avenue solennellement vêtu qui réduit la religion du Christ à un mythe solaire et qui rationalise l'Immaculée Conception ».

Ainsi parla Seabrook, et il n'interrompit pas le cours de la cérémonie dans la communauté rurale très haut perchée où il crut recevoir l'initiation vaudouesque.

Donc le bouc mangea le rameau vert et le coup de couteau de la mort ne vint pas. Pourquoi donc?

C'est que la cérémonie allait bientôt atteindre son maximum d'intérêt.

Du coin sombre où Catherine, la plus jeune fille de Maman Célie, se tenait immobile, prostrée, inconsciente, elle fut amenée — traînée plutôt — jusqu'aux pieds de l'autel. Là, Maman Célie, l'embrassa avec tendresse, pleura, se lamenta comme si, à cette minute suprême, elles allaient se séparer éternellement l'une de l'autre. Le Papaloi intervint et obtint la fin de cette scène affligeante. On fit boire un peu de rhum à la jeune fille pour la réconforter. Mais elle, de son côté, d'une voix plaintive, ne cessait de

protester contre le sort qui lui était échu. On l'obligea à s'agenouiller devant l'autel illuminé. Alors, le Papaloi enrubanna sont front comme il avait enrubanné les cornes du bouc.

Peu à peu, Maman Célie cessa de se sentir des entrailles de mère endeuillée et prit l'attitude impérative d'une prêtresse qui accomplissait la volonté inexorable des dieux.

Enfin Catherine, elle aussi, changea d'humeur, devint douce, soumise, résignée.

Et c'est d'une voix dolente qu'elle chanta l'hymne de la mort :

Cabri marron cherché chemin caille-li,
Mou mandé li ça li gangnin?
— Nan Guinée toute moune malade.
Moin m'pas malade, m'pralé mouri...

Et cette voix sourde semblait venir du fond des âges, colorée de la même inflexion que celle de la fille de Jephté vouée au glaive du sacrifice offert par son propre père à la colère de Iaveh. Et ce fut tout pareil au sacrifice d'Isaac qu'Abraham offrit à l'insatiable Iaveh sur le Mont Moriah. Et alors la cérémonie paysanne qui s'accomplissait, ce soir-là, dans la communauté de Maman Célie avait exactement la même signification que celle de l'antiquité judaïque et revêtit le même caractère de substitution d'une victime animale à une victime humaine.

Donc le bouc et Catherine, placés sur le même plan, l'un en face de l'autre, se regardaient les yeux

dans les yeux avec la même indicible horreur de la mort, avec la même épouvante du mystère. Et, solennellement, le Hougan passa le rameau vert entre la bouche de la jeune fille et la gueule du bouc, si étroitement rapprochées l'une de l'autre que leurs souffles devaient se confondre. Plus d'une fois, il fit le geste, sans que rien se produisît. Enfin, Catherine, de ses lèvres, happa les feuilles. Que les Dieux soient loués!

Le Hougan poussa un cri de soulagement en disant : ça y est.

Il semble que là gît le mystère de la substitution. A cette minute solennelle, Catherine avait incarné l'âme du bouc innocent, fragile, ingénu, tandis que le bouc chargé des péchés de la communauté, — tout comme autrefois dans la tribu d'Israël, — allait expier sous le choc du glaive la transgression répétée de la Loi dont l'homme est l'éternel coupable. Le fait est que peu à peu Seabrook fut troublé par deux cris contradictoires cependant que confondus dans leur détresse profonde et catholique — le cri du bouc et celui de Catherine. Catherine n'avait plus rien d'humain. Le bouc n'avait plus rien d'animal. Dans ses gros yeux pâles, à lui, le bouc, se reflétait une âme humaine désemparée, tandis que dans les gros yeux noirs de Catherine il y avait quelque chose de stupidement animal; et lorsque l'acier tranchant fit jaillir le sang du bouc, les deux victimes

tombèrent inconscientes — Catherine sauvée par le bouc, le bouc immolé pour Catherine.

Mais, au fait, il semble que nous nous laissons égarer sur l'objectif principal de la cérémonie qui est l'initiation de Seabrook au Vaudou.

Où est la participation de notre journaliste à tout ce qui vient d'être fait?

Attendez. Il en est profondément ému, parce qu'il se rend bien compte que le sacrifice sanglant qui a été accompli par substitution d'une victime animale à une victime humaine n'a pour but que d'attirer les grâces divines sur lui qui va être introduit à la vie de la Congrégation vaudouesque.

Enfin, cette partie de rite achevée, un vieillard, jusque-là silencieux dans sa retraite et qui parut être une manière d'autorité magistrale, revêtit sa casaque blanche et brodée. Le silence se fit plus profond lorsqu'il se leva et fit signe à l'impétrant de s'agenouiller au pied de l'autel. Alors le vieillard étendit sa dextre sur la tête bas inclinée de Seabrook, et dit d'une voix lointaine : *In nomine patris et filii et Spiritus Sancti, Amen*; puis, il entonna la litanie : Rose Mystique, Tour d'ivoire, Porte du Ciel, et il prit l'huile, le vin et le rhum qu'il versa sur la tête de l'élu et marqua ses sourcils avec de la farine. On lui fit manger des morceaux de gâteaux, et boire un mélange de toutes les boissons placées sur l'autel.

Et la danse reprit. Mais bientôt le vieillard commanda de nouveau le silence. Il plongea sa main

dans le bol de sang et traça de son doigt humide une croix au front de Seabrook. Enfin il fit boire trois gorgées de sang au néophyte. Désormais, notre Américain est un adepte du Vaudou. Pour clore la cérémonie, le prêtre prit un œuf qui surmontait une pyramide de farine de maïs déposée sur l'autel; de ses deux mains il le soutint dans l'espace en prononçant les paroles d'incantation. Et notre journaliste, en interprétant le symbole du sang comme un meurtre rituel, suppose que les incantations de l'œuf disposent d'une nouvelle naissance, une résurrection en la vie, grâce à Legba dont Maman Célie, in fine, implora l'assistance sur son enfant Seabrook, l'Américain.

* * *

Je me suis arrêté à tous les détails de la description rituelle que l'auteur de Magic Island a donnée du Vaudou, afin que le lecteur en ait une donnée complète.

Or, pour tous ceux qui connaissent l'inextricabilité des rites vaudouesques il apparaîtra que M. Seabrook fait trop bon marché des difficultés d'interprétation qu'il a résolues avec une surprenante autorité.

Quant à sa cérémonie d'initiation elle est en tous points fausse.

D'abord une question préalable s'impose.
Existe-t-il une initiation voudouesque par quoi un

néophyte, n'importe lequel, grâce à la volonté du hougan peut être admis dans la Congrégation?

Il ne semble pas. Entendons-nous cependant. Si quelqu'un croit aux rites du Vaudou et qu'il veuille effectivement participer à une cérémonie quelconque : rites d'exorcisme, de commémoration annuelle, rites piaculaires etc., qu'il soit blanc ou noir, il n'a qu'à s'adresser au premier hougan venu qui lui donnera l'ordonnance à exécuter. En règle générale, l'officiant ne s'inquiète même pas de savoir quelle est la part de sincérité du fidèle. Sa seule démarche est une garantie de sa foi. Seabrook était en mesure d'accomplir une pareille démarche, et je crois qu'il n'a rien fait de plus uniquement pour le plaisir de se gausser.

Au contraire, l'individu est-il un servant qui s'ignorait? Je veux dire est-il quelqu'un qui jusque-là s'était tenu en dehors de toute participation aux obligations rituelles du Vaudou et qui brusquement a été frappé de possession, a été envahi par « les mystères ». Il peut vouloir « renoncer » ou bien se mettre en règle avec les arriérés dus aux dieux, et faire partie plus étroitement de la congrégation. Alors le hougan procède à telles cérémonies qui sont plus ou moins des rites d'initiation — baptêmes de « lois bossales », initiations des hounsis et des hougainikons. Mais ces initiations sont tout à fait ésotériques. Elles ne se font que par gradation. En ce cas-là, la première ordonnance du hougan au néo-

phyte est une pénitence sévère. Abstinence sexuelle et diététique, pénitence vestimentaire, puis, c'est la retraite rigoureuse et le jeûne, et ensuite, la cérémonie d'initiation, et enfin, les épreuves.

Quant à cette partie du rite, l'initiation, elle est en tous points ésotérique. D'ailleurs cette cérémonie comporte des variantes. Quelquefois le Hougan se tient seul dans une pièce obscure où il y a une piscine ; les récipiendaires, vêtus de blanc, sont étendus sur des couchettes dans la pièce adjacente, ayant chacun une cruche, col évasé, pleine d'eau qui est censée prête à contenir « le mystère » avec lequel le Hougan va s'entretenir. En effet, l'assistance, hors de l'enceinte, peut entendre à un moment donné une sorte de colloque entre l'officiant et le prétendu « Mystère » qui, venu à son appel, peut s'entretenir avec le sujet qu'il a, lui, le « Mystère », honoré de sa sympathie. A mon gré, ce colloque — effet probable de ventriloquie — est la plus audacieuse des duperies et c'est pour cela qu'il a grandement besoin de l'obscurité et de la solitude réclamées par le Hougan. Quand, enfin, les « Mystères », se sont installés chez les élus, ceux-ci processionnellement sortent de l'enceinte, portant leur amphore sur la tête ou sur l'épaule, font le tour de la tonnelle où se trouve le gros de l'assistance, participent à l'enfièvrement extatique des danses et se soumettent à l'épreuve du « Canzo », qui consiste à plonger la main dans une marmite

* * *

Mais M. Seabrook est un homme habile. Il a saisi la distinction qui existe entre le vaudou considéré comme religion et le vaudou exploité comme magie ou comme sorcellerie.

A ce dernier point de vue il a encore corsé l'intérêt de son livre. Il nous jure qu'il croit en l'efficacité de la magie vaudouesque. Et pour convaincre son lecteur, il apporte des preuves.

En voulez-vous des exemples?

Dans la communauté de Maman Celie, son petit-fils Paul a été humilié par une donzelle qui a refusé sa main. Vite la prêtresse fera tuer un colibri. On le dessèchera et le réduira en poudre dûment préparée selon des recettes magiques et cette poudre servira à amender le cœur de l'insolente jeune fille. Et la recette sera infaillible.

Lui-même Seabrook a reçu « son garde-corps » son porte-bonheur. Il y croit. Car, décidément, dit ce pince-sans-rire, il y a plus de mystères sur la terre que n'en soupçonne notre philosophie.

Eh! pensez donc! Ne suffit-il pas qu'un moine fanatique, enfermé dans sa cellule à Lhassa, sur les sommets redoutables de l'Hymalaya décide que tel jour, à telle heure, à plusieurs milliers de kilomètres, tel anglais doit mourir à Londres, pour que la sentence mortelle s'exécute à la lettre?

Si vous n'en croyez point vos yeux, allez consulter les records du Scottland Yard.

Alors, pourquoi donc voulez-vous que le Hougan Haïtien ne possède point les mêmes pouvoirs?...

Mais, j'aurais une objection, une toute petite, que j'adresse par-dessus la tête de Seabrook à tous les moines de Lhassa, à tous les yoghis de l'Inde, à tous les hougans d'Haïti.

Je trouve suprêmement malpropre de la part du grand Lama et de tous les docteurs es-sciences occultes des Indes qu'ils aient laissé violer leurs sanctuaires sacrés, qu'ils se soient laissé dépouiller de leurs privilèges mystique, qu'ils aient laissé fouler leur sol par les Anglais honnis sans les tuer tous à distance par leurs pouvoirs magiques. Non seulement ils ne risquent point leur peau dans cette magnifique opération qui serait une guerre chimique d'un nouveau genre, mais la dépense en argent, en armements, en ennuis de toutes sortes se réduit à zéro. Et, diable! ce serait la meilleure façon d'opérer la mise hors la loi de la guerre entre les non-civilisés et les impérialistes de tout poil.

Quant aux hougans haïtiens, je les trouve encore plus malpropres de laisser abolir les pratiques du vaudou par le plus petit sergent du Marine Corps promu lieutenant de la Gendarmerie sans lui infliger quelque châtiment exemplaire. Comment, vous hésitez, ô bocors, ô mystères, à pétrifier sur place tous les gendarmes blancs et noirs qui viennent crever vos tambours, confisquer vos drapeaux, vos açons, éparpiller aux quatre vents les pierres, les

jarres, les chapelets et autres objets cultuels et vous conduire en costumes cérémoniels par-devant les juges de paix qui vous condamnent infailliblement à l'amende et aux travaux forcés! Vous endossez la casaque du forçat et vous ne faites rien là-contre? et vous vous soumettez dociles, respectueux, résignés? Comment, vous vous dites capables d'envoyer des esprits troubler la demeure des gens, casser la vaisselle, incendier les propriétés; vous vous vantez de pouvoir infliger des maladies « surnaturelles»; vous vous prétendez aptes à couper le souffle de tel et tel à votre guise, rien que par vos incantations dans la terrine, et pas une seule fois vous n'avez troublé les réceptions des grands chefs; pas une seule fois vous n'avez obligé ces marins à reprendre la mer prestement, titubant, la tête à l'envers par quelque mal mystérieux? Allons donc!

Mais où sont les « Morts », les « Lois », les « Anges »? Ogou, Damballa, Legba, où êtes-vous tous depuis 1915?

Pauvres dieux, créés par les hommes, comme tous les autres pauvres symboles de notre peur de la mort, de notre désir de survie et de nos inquiétudes devant tout ce qui déborde le réel et le palpable, vous êtes comme nous, impuissants, gourmands et faibles, vous avez toutes nos défaillances et tous nos vices, mais jadis, vous incarnâtes aussi nos plus belles vertus et nos plus hautes aspirations : le courage et la solidarité. N'est-ce pas vous qui fûtes les

inspirateurs de ces élans d'héroïsme, lorsqu'autrefois nos pères plongèrent leurs bras dans la gueule des canons pour empêcher la mitraille d'en sortir? N'est-ce pas vous qui nous avez appris que les morts ne meurent pas tant qu'il y a une parcelle de conscience humaine pour cristalliser le souvenir? Vous êtes immortels à la condition que nous aussi nous soyons éternels. Que deviendriez-vous si nous n'existions pas? C'est nous qui vous créeons avec la même argile dont nous sommes faits. C'est pourquoi devant la Force, comme nous, vous vous courbez impuissants et veules. Et depuis le temps que vous êtes nos compagnons de joie ou d'infortune, nous vous affublons des dépouilles d'autres dieux que nous ramassons au bric à brac de notre vie aventureuse pour vous rendre plus vivants et toujours actuels, et c'est ainsi que, plus récemment, nous vous avons revêtus des attributs de Celui qui, parti d'une humble bourgade de la Judée Romaine, s'en alla avec sa grande pitié des misères humaines à la conquête du vaste monde. Ainsi, vous vous renouvelez, ainsi vous vous perpétuez au grand scandale des pharisiens et des scribes. Et par cette transformation lente et millénaire, comme un fleuve se gonfle des eaux des moindres ruisseaux et les confond en des myriades de courants sous-jacents, vous êtes devenus le miroir trouble où se reflète l'image déformée d'antiques croyances, renovées et survivantes en des âmes contemporaines.

Et c'est pourquoi, malgré la raillerie amère des uns, la pleuterie des autres, l'hostilité d'un grand nombre, vous vivrez, ô Damballa! ô Ogou! parce que, en un sens, la divinité, elle aussi, est une création continue du génie humain.

* * *

J'imagine que M. Seabrook rirait aux éclats s'il pouvait lire les réflexions précédentes, parce que le paradoxe qu'il a sorti sur l'efficacité du ouanga est venu fort à propos pour justifier les histoires de zombi hilarantes qu'il a racontées. Il a trouvé à la Gonâve M. Constant Polynice qui lui a fait voir des êtres étranges, des corps sans âmes réduits à l'esclavage. Le même M. Polynice lui a conté la désopilante affaire des zombis engagés par un entrepreneur de la Hasco et qui, ayant goûté du sel, ont retrouvé le chemin de leur village dans les hauteurs de Mirebalais. Mais quelle horreur! Au moment où les parents des décédés les réclamaient avec sollicitude, ceux-ci, indifférents, se rendirent au cimetière à la recherche de leurs fosses sans pouvoir y entrer et tombèrent en putréfaction!

Et cette magie noire, telle qu'elle est décrite abondamment dans le livre, avec humour et détachement, est la pire des abominations. C'est la partie proprement caricaturale qui a trouvé dans les dessins d'un artiste, M. Alexander King, une illustration grossièrement méchante et aggressive.

* * *

Cependant je ne voudrais pas désespérer le lecteur. Seabrook a su pénétrer les faiblesses de notre Société dont la vanité est la plus évidente.

S'il a parlé avec verve des superstitions paysannes, il a loué le bon ton des gens du monde. Il a déploré l'épais préjugé de race qui empêche ses congénères américains de frayer avec l'élite haïtienne en dehors de la sphère officielle.

D'ailleurs, il excelle dans le portrait. En deux ou trois traits, il peint un homme, et de façon générale, ses coups de pinceau sont justes; sauf une légère pointe de malice qui ne manque pas de saveur, d'ailleurs. Sur l'écran, il fait passer tour à tour M. et Mme Louis Borno, Ernest Chauvet, Seymour Pradel, le Dr Arthur Holly, M. et Mme Russel, Major R. H. Davis, Christian Gross, M. H. P. Davis, Mr. Mme et Mlle R. R. Baussan, l'intraitable Dr Cumberland etc. Si dans ce kaléidoscope, les hommes sortent rarement sans quelqu'égratignure, il est tout plein d'amabilités pour les femmes envers lesquelles il reste un féal chevalier. Ainsi, il a dressé une fresque de Mlle Baussan fort bien venue, ma foi. Il l'avait rencontrée au bal de Bellevue, donné en l'honneur des Cadets du bateau-école suédois. Ce fut également son premier contact avec le monde chic de Port-au-Prince. Il en fut enchanté. Il faut aller au foyer du Grand Opéra de Paris pour trouver une société d'aussi bon ton comme raffinement de mœurs et délicatesse d'éducation, pense-t-il. Et

Mlle R. Baussan, qui dansait avec le blond amiral suédois, lui parut résumer la suprême incarnation de cette société. Elle lui parut plus noire que claire, grande, élancée, telle qu'une Hamayade, la nymphe des bois, mais une nymphe en bronze pâle échappée des galeries du Luxembourg et parée chez les grands artistes de la Rue de la Paix — dans sa robe collante de vieux rose sertie d'or avec ses bas rose pâle et ses hauts talons. Elle se révéla aussi façonnée par la mode qu'on peut l'être. Ses jambes, son cou de pied arqué, ses pieds minces, longs, semblèrent plus Louis XV que sculpturaux.

Mais dans ses gros yeux bruns brillants, saillant sous le front bas, il trouva une touche de cruauté, de sauvagerie (en français dans le texte). De même dans le menton large et court, les joues saillantes, la bouche pareille à la blessure fraîche d'un fruit rouge, il relève une touche négroïde, mais une touche qui rappelle la face de Faustine des vieilles monnaies romaines ou celle de Pola Negri la femme de Pharaon. Les cheveux ondulés de Mlle Baussan étaient rangés sous une coiffure égyptienne, parce qu'elle est trop sûre de sa beauté pour chercher à l'aide de pommade à se faire des cheveux droits. En somme, Mlle Baussan, dit-il, est africaine — pas tout à fait. Elle est africaine comme une vision de poète plutôt que d'après les considérations d'un explorateur ou d'un ethnographe. Quand on envisage la riche potentialité dont est fait le sang

généreux qui coule dans ses veines; quand on pense à l'hérédité complexe dont elle porte en elle le stigmate depuis l'empreinte des grands écumeurs de Mer jusqu'à celle des farouches guerriers captifs des guerres africaines — quand on constate à quels résultats magnifiques aboutit cette fusion de types, M. Seabrook pense que ni les produits de la race blanche pure, ni ceux de la race noire pure ne seraient capables de présenter un type si original. Qui sait, dit-il, si dans quelques milliers d'années le type dominant de la race humaine ne sera pas semblable à ce produit métissé? Car enfin, a-t-il ajouté ailleurs, si les Américains sont extrêmement plus civilisés que les haïtiens, la civilisation étant entendue selon un Standard de réalisations matérielles et mécaniques peut-être, à bien d'autre points de vue, les haïtiens leur sont supérieurs.

Je ne voudrais pas fermer cette étude sans chicaner M. Seabrook sur ses appréciations esthétiques. Il est évident que la norme en est infiniment subjective. D'ailleurs, j'agrée avec lui que Mlle Raymonde Baussan est un joli type de jeune fille. Mais je me demande pourquoi de grands yeux noirs, un menton court et large signifieraient une pointe de cruauté et de sauvagerie. Y a-t-il un canon d'esthétique qui mettrait même sur un visage laid le stigmate de la méchanceté et de la barbarie? J'ai toujours entendu proclamer tout à la fois la laideur nègre et la bonté foncière de la race. Eh! quoi! parce que

j'aurais le menton fait comme ceci et le nez comme cela, je porterais en moi le sceau indélébile de la sauvagerie? Mais cette appréciation me rappelle une anecdote qu'on m'excusera de rapporter ici, quoique j'en sois le héros et que le moi soit infiniment haïsable.

Un voyage en Italie avait toujours tenté mon ambition. Enfin en l'an de grâce 1909 je débarquai, un soir, à Rome. Le lendemain, je m'en allai à la première heure visiter le Musée du Vatican. Je me perdis parmi le fourmillement des œuvres de la sculpture en longue station devant celle qui me parurent les plus impressionnantes. J'avais fait, moi aussi, ma dévotion à l'immortel « Jugement dernier » de Michel-Ange. A midi, je quittai le Musée tenaillé par la faim, empressé de rentrer à l'hôtel et me promettant de revenir après déjeuner reprendre mon pélerinage. En traversant la cour de Saint-Pierre, tout à coup, l'idée me vint de pénétrer dans l'enceinte de la Basilique pour y jeter un bref coup d'oeil. Mais dès que j'en eus franchi le seuil, je fus secoué par une si vive émotion devant la somptuosité esthétique répandue dans l'immense vaisseau que j'en fus frappé d'éblouissement.

Je venais d'apparaître dans un monde nouveau, une cité de marbres et de bronzes dorés qui tirait de la lumière tamisée des vitraux le scintillement du jaspe et la réfraction d'une joaillerie. Et tandis que sur les dalles du parvis mes pas se feutraient dans

le silence animé du rêve de domination éternelle et de féconde piété, le jeu déconcertant des perspectives semblait immobiliser ma muette admiration au fur et à mesure que j'avançais dans l'ivresse de ma découverte, et, confondu, je voyais au pied de l'apôtre dans l'usure du bronze statuaire le témoignage séculaire d'adoration des multitudes assoiffées de paix et de béatitude. Et mon émotion s'accrut d'autant que je sentais monter du plus profond de moi-même comme le murmure confus des prières oubliées, comme un écho assourdi des oraisons apprises naguère sur les genoux d'une grand'mère loin endormie dans la terre chaude des Tropiques.

J'en perdis la notion de l'heure et la sensation de la faim. Toute l'après-midi j'errai dans Saint Pierre de Rome jusqu'à ce que à la fermeture on m'eût obligé à reprendre mon chemin...

En vérité, je ne sais si mon front bas, mes cheveux crépus, mon nez camus me confèrent un accent particulier de sauvagerie. Ce que je sais bien, c'est que si une émotion d'art eut la puissance d'abolir la sensation de la faim en moi, le descendant d'esclaves venus d'Afrique, je ne peux me considérer non pas l'inférieur mais l'égal de cette brute à nez aquilin, aux yeux bleus, à la mâchoire orthognate qui, quelque part, ayant derrière lui vingt siècles de civilisation chrétienne, pendait des «niggers» par les pouces et assez bas pour offrir leurs parties génitales à l'appétit féroce de son chien dressé.

Je ne peux me considérer l'égal de ces hommes qui annuellement hissent sur le bûcher des vingtaines de « niggers » *accusés* du crime de viol et se repaissent de l'odeur de leur chair grillée et se disputent des morceaux de leur squelette carbonisé, comme des reliques.

De quelle épaisse forêt vierge viennent-ils donc, ces spécimens d'humanité aux yeux bleus, au front large, aux lèvres minces et aux angles faciaux élevés? Pouvez-vous comparer leur impulsivité animale à cet instinct de dévouement tranquille et héroïque qui poussa le mousse nègre d'un bateau de sauvetage à risquer quinze fois sa vie contre la fureur de l'Océan et la férocité des requins pour sauver quinze femmes blanches américaines?

Ah! non, M. Seabrook, entre chacun de ces types, à qui la seule couleur de la peau eût suffi pour que vous lui confériez une présomption de moralité et de savoir, entre eux et moi, il y a un sauvage certainement, mais ce sauvage c'est l'homme à qui les jouissance de confort, d'ordre et de liberté, à qui les prêches et les prônes des temples et des cathédrales, à qui les merveilles de l'industrie, les réalisations splendides de l'instruction obligatoire n'ont pas pu arracher l'instinct indestructible de brutalité et de déprédation...

Je sais encore moins, Monsieur, si comme vous le prétendez, Dieu dans son infinie sagesse a fait de la race noire une race à jamais inférieure. C'est af-

faire entre Dieu, qui est infiniment sage, juste et bon, et vous qui êtes infiniment blanc, je veux dire un peu malgré vous indécrottable de morgue et de vanité. Vous êtes d'ailleurs assez féru d'éthique pour avoir là-dessus des données qui dépassent ma faible jugeote. Ce dont je suis sûr, c'est que si nos aïeux communs de l'âge quaternaire ou plus près de nous, si nos pères d'il y a deux siècles, déjà différenciés par le jeu des déterminismes historiques, pouvaient revenir en ce monde pour être les spectateurs de notre joute académique, ils eussent été confondus de stupéfaction. Car, Monsieur, c'est l'une des plus grandes révolutions qui se soient accomplies sur cette planète que mes aïeux, amenés en servitude en cet hémisphère pour n'être à jamais que de stupides bêtes de somme de vos aïeux à vous, aient, en moins de cinq générations, créé des hommes assez conscients de l'éminente dignité de leurs qualités d'homme pour contester aujourd'hui la validité de vos titres de prééminence morale et sociale...

* * *

De tout ce qui précède, de la valeur du Vaudou, de ses origines historiques, de son évolution, de ses rapports avec la vie haïtienne, j'ai tiré, moi aussi, un livre de caractère objectif, parce que j'ai voulu que mes observations eussent des assises scientifiques.

Quel dommage que je ne puisse obtenir comme

vous une audience de quelque demi-million de lecteurs? Non point dans un désir de gloire et de fortune, très avouable d'ailleurs, mais parce que j'y trouverais une splendide occasion de défendre mon peuple contre la fantaisie échevelée d'écrivains trop imaginatifs. Je n'ai pas même eu la consolation d'avoir été unanimement compris dans mon propre pays. Beaucoup de mes compatriotes sont trop fiers ou trop paresseux pour lire une œuvre scientifique écrite par un haïtien. C'est parmi ce groupe que s'est créée la légende bête que je préconise un retour vers l'Afrique, parce que j'ai cherché les origines de mon peuple et de ses croyances sur la terre où s'érigent les pyramides et où le métissage des races produisit les plus inextricables des ploblèmes ethnographiques.

Malgré mes réserves sévères, je souhaite un meilleur sort à *Magic Island*. Rien n'est plus redoutable, Monsieur, que la dent des sots et la griffe des imbéciles exacerbés de vanité et d'outrecuidance.

LA NOEL DES HUMBLES

A Mlle Louise Sd. Villars

Hommage respectueux

Ils s'empresseront de descendre en foules innombrables et joyeuses, les montagnards de Kenscoff, de Demisseau et des Cadets, les ouvriers de Diègue, de Dupont et de Méyotte, ils viendront, les métayers de Frères, de Peynier et de Soissons, fêter la Noël à Pétion-Ville, en foules innombrables et joyeuses. Et cette nuit-là sera semblable à toutes les nuits de Noël de la paroisse. Car, en cette nuit-là, les humbles seront les maîtres de l'heure.

Pour les recevoir, Pétion-Ville revêtira sa plus belle parure de saison : draperie verte frangée d'or.

Sur la place, où naguère encore le silence des heures légères marquait l'immobilité muette des arbres, le flamboyant aux feuilles jaunies et le sablier aux lourds rameaux d'émeraude mêleront leurs ombres accueillantes en offrande de hâtives stations. Et ce sera, sous l'azur limpide du ciel, parmi la féerie du clair de lune, le spectacle pittoresque d'une fête foraine, pimpante, bruyante, trépidante. Dans l'atmosphère empoussiérée s'élèvera le vacarme des trompes d'autos, la clameur des marchandes de victuailles, la sonnerie rythmée des confiseurs parmi le piétinement innombrable des foules en liesse.

Partout, dans les rues montueuses, au sol caillouteux, à la tombée de la nuit, les fidèles endimanchés s'entrecroiseront, heureux d'échanger en groupes des propos de circonstances, ponctués par les éternels souhaits de bonne fête et les éternelles promesses d'étrennes. Puis, ce sera dans la nef de Saint-Pierre une prise de possession des sièges, une dispute de places d'une telle acuité que le pêle-mêle de la multitude donnera l'impression d'un tassement méthodique et appliqué comme l'emboitement systématique de pièces juxtaposées. Et alors, parmi cette fermentation d'odeurs humaines, d'aucuns s'endormiront lourdement dans l'inconscience des heures, des cérémonies et du lieu. Et ce ne seront ni les moins acharnés, ni les moins sincères à se glorifier d'avoir fêté la Noël pleinement, pieusement.

D'ailleurs, si leur commémoration, à eux, n'est que figurative, elle est largement dépassée par l'élan mystique d'une autre foule qui, elle, est en pleine exaltation de foi. C'est, en effet, en cette nuit-là qu'un grand nombre de néophytes, entraînés depuis six mois par des exercices de chants, de prières, de jeûnes et d'abstinence, va recevoir le second degré d'initiation aux mystères chrétiens. C'est en cette nuit-là que des centaines de catéchumènes seront admis à la première communion. Et ces catéchumènes en vêtements blancs, cierges en mains, venus de chez Rénélus, le sacristain, de chez Madame Michel, la maîtresse d'instruction, défileront, enve-

loppés de leurs grâces neuves et de leur fraîche béatitude, nimbés d'opale dans la lumière irréelle du clair de lune, transfigurés, transformés, salués par l'envol des carillons que, là-haut, Dorvil, l'impassible artiste, le maître-sonneur, dispense en incalculable générosité.

Et de toutes ces poitrines oppressées, de ce chœur innombrable s'échapera, à minuit, l'importel refrain :

Peuple, à genoux; attends ta délivrance!
Voici le Rédempteur!

Eh! oui, ils l'attendent tous, la délivrance. Beaucoup ne pourraient pas *expliciter* leurs sentiments en termes clairs; beaucoup répètent le mot sans en bien pénétrer le sens; beaucoup chantent sans même savoir pourquoi, emportés par la vague des imitations collectives, mais tous courbés sous le poids des misères qui accablent leurs foyers, tous jugulés par les privations qui rendent l'heure incertaine et la pensée mauvaise, tous acculés au péché par de sournoises concupiscences, attendent le jour de la délivrance. Et c'est pourquoi ils accueillent l'ineffable Message, ils applaudissent à la bonne Nouvelle que quelque part, dans le vaste monde, est né Celui qui rassasiera les meurt-de faim, Celui qui rendra justice aux opprimés, Celui pour qui tous les hommes sont égaux.

Et c'est pourquoi d'instinct leurs voix à d'autres voix se mêleront pour crier :

Peuple, à genoux; attends ta délivrance!

* * *

Je sais bien que le plus grand nombre d'entre eux ne sont pas aptes à comprendre la valeur du message: ils sont encore des païens dont les cœurs s'ouvrent à toutes les corruptions de la chair.

Mais où sont les purs? En quel lieu, en quel pays, sur quel point de la terre habitable a t-elle lui, ton aube, ô Seigneur?

Dix-sept siècles après le drame du Golgotha, c'est en ton nom et pour ta gloire que, là-bas, sur la terre d'Afrique, ceux qui se réclament de toi ont été recruter des victimes pour alimenter les géhennes des Amériques. Vingt siècles après que tu proclamas que le plus grand commandement de ton père et qui résume tous les autres, c'est que nous devons nous aimer les uns les autres comme Il nous aime, lui, le père; vingt siècles après, sur le sol de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie, sur les mers, sous les eaux, dans les airs, partout où des chrétiens pouvaient rencontrer d'autres chrétiens, ils s'entretuèrent en une mêlée farouche et inexorable comme des bêtes fauves et avec un luxe de moyens inoui. Et je n'ai vu qui que ce fût s'élever et dominer le charnier humain pour dire où étaient la Justice et le Droit. Ils étaient des chrétiens français, des chrétiens allemands, des chrétiens américains, russes, autrichiens etc. qui proclamaient au nom de la

civilisation chrétienne l'excellence et la sainteté de la cause de telle communauté chrétienne contre telle autre communauté chrétienne. Et la tuerie se poursuivit, âpre, pendant quatre ans, sans discontinuer, engloutissant seize millions d'hommes. Serait-ce donc que l'humanité n'est pas encore mûre pour une application de ta loi d'amour? Mais alors quand est-ce que viendra ton règne, ô Christ?

Et voici que les humbles de mon village, en cette nuit de Noël, commémoreront l'annonce faite à Marie, il y a deux mille ans : que, quelque part, dans le vaste monde, tu naîtras de la femme pour la rédemption du genre humain. C'est qu'ils espèrent encore!

Viens donc enfin. Viens d'abord de ce côté-ci. Mais fais attention à ton atterrissage. Nous avons de bons amis qui n'aiment pas les asiates. Ils pourraient se tromper sur tes intentions et ton identité, et il t'arriverait sûrement malheur comme autrefois.

Viens de ce côté-ci.

Tu chasseras de ton temple les pharisiens qui en souillent le parvis avec leurs larmes hypocrites et vantent très haut leurs vertus, alors qu'ils ne sont que des sépulcres blanchis.

Viens démontrer l'inépuisable bonté de ton cœur en tendant la main à toutes les Madeleines, en donnant le baiser de paix à tous ceux qui se sont débarrassés du vieil homme, en enseignant la pratique de l'amour et de la charité aux Gentils comme aux Juifs.

Viens dégonfler la vanité de tous les saducéens du vice et de l'ostentation.

Viens nous délivrer de ceux qui nous dépouillent de notre pain quotidien, parce qu'ils sont les plus forts et qu'ils nous méprisent comme des rebuts d'humanité.

Viens leur inspirer la pitié du faible et la fraternité qui associe l'homme à l'homme, à quelque race qu'il appartienne et en quelque lieu qu'il habite.

Hâte-toi. Les temps sont durs. La moisson est prête. Peut-être ne rencontreras-tu pas d'enthousiasme parmi les riches et les puissants qui forment le vaste sanhédrin du monde.

Viens parmi les humbles.

On dit que nous avons une mentalité d'enfant, parce que nous sommes crédules et mystiques. Laisse les « adultes » et les grands, garrottés par « toute les passions de domination, de violence » et de rapt, s'embourber dans les limons de la convoitise.

Viens à nous les petits, comme autrefois, entre la mule, l'âne et la brebis. Nous ouvrirons grandes les portes de nos habitations paysannes en murmurant le hosanna des saints, et une fois de plus tu nous diras :

Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!

TROISIÈME PARTIE

LES OPINIONS

A propos de « BLACK HAITI »

Une biographie de la Fille aînée de l'Afrique par Blair Niles

« Haïti, fille aînée de l'Afrique, considère son histoire et sa civilisation comme la première page de la réhabilitation de sa race. »

Beauvais Lespinasse.

Texte cité en français pas l'auteur.

Pétionville, le 7 Mai 1926.

Mrs. Blair Niles
144 E 36 Str.
N. Y. City.

Chère Madame,

Je vous dois une explication d'où viendra mon excuse. Lorsqu'au mois de Juillet dernier, j'eus le plaisir de recevoir votre ouvrage « Casual wanderings in Ecuador », je ne sus comment vous remercier de votre gracieuseté, n'ayant pas votre adresse. Je vécus dans l'expectative que le hasard qui est bon Prince quelquefois me mettrait en mesure de vous dire quelle joie j'ai éprouvée à la lecture de

votre livre et quels profits j'en ai tirés. L'occasion tant attendue est arrivée inopinément par l'édition de « Black Haiti » que Monsieur Dominique Hyppolite a bien voulu mettre à ma disposition en même temps qu'il m'a indiqué votre adresse.

Laissez-moi vous féliciter très chaudement de l'esprit dans lequel vous avez écrit l'un et l'autre livre. Je suis étonné de voir que le peu de temps passé en mon pays vous a suffi non seulement pour en saisir le pittoresque — ce qui est un don magnifique de peintre — mais pour en comprendre le sens historique et la potentialité éthnique.

Vous êtes un poète et un philosophe. Vous aimez la vie et rien de ce qui est humain ne vous est étranger. Vous cherchez dans votre « Wandering » à travers le monde le vrai sens de la vie et vous ne le demandez ni aux récits épiques des grandes batailles de peuples, ni aux représentations pompeuses de l'histoire officielle. Vous aimez mieux interroger les vieilles coutumes. les mœurs et les croyances des humbles. Et votre sympathie se penche sur leurs misères avec un sourire qui est peut-être une larme discrète et votre enthousiasme encourage leurs espérances avec une ardeur qui est peut-être une ultime concession à la grande vanité des choses d'ici-bas. Votre indulgence s'apitoie en toute ferveur sur les manifestations diversifiées de la méchanceté humaine. Cependant, vous ne vous armez point du fouet de la colère pour stigmatiser nos

vices. Votre plume les signale sans acrimonie ni ressentiment, peut-être avec un certain regret des contingences. Et c'est pour cela que vous avez tant plaint le joli dauphin ivre de vitesse, fou de mouvements à travers les eaux grises du Pacifique qui donna si étourdiment dans l'hameçon du Chief engeneer. Il n'avait pas péché, le dauphin, contre la morale des poissons, encore moins avait-il transgressé les commandements du bon Dieu. Mais la nature avait omis de le doter d'assez d'intelligence pour le prémunir contre les pièges de l'homme dans un monde où l'étourderie plus souvent que le crime nous conduit quelquefois à la perte de notre liberté, quelquefois à la mort tout court.

Et cette histoire me rappelle avec quelle souriante ironie vous avez conté les aventures de la Black Haïti engagée dans les péripéties d'un drame émouvant comme un dauphin pris à l'hameçon.

Cette fille de la lointaine Afrique, la belle Haïti, n'est peut-être pas dénuée de vertus, mais elle a le trémoussement et l'instabilité des personnes un peu étourdies. Chose étrange, elle ne se souvient que très vaguement des croyances et des mœurs de sa vieille mère dont on lui fait tellement honte qu'elle renie ses origines comme une abomination. Alors elle s'affuble des oripeaux d'une civilisation qu'on lui dit meilleure. Cependant, elle n'a pas encore atteint l'aisance de ses mouvements dans ce singulier accoutrement dont elle se débarrasse de

temps à autre pour essayer de vivre sa vie. Ce jeu dure depuis quelque temps déjà. Dans quelle mesure réussira-t-elle à s'ajuster à la vie moderne des peuples d'Occident? Je ne sais. Car dans son voisinage, un gendarme fait la ronde quelquefois. Et voici qu'un beau jour, la pauvre fille est accusée de manquer à la morale, de gaspiller ses ressources et de nuire à la sécurité des voisins. Au nom de l'ordre, elle est traduite par-devant qui de droit et prestement mise sous tutelle.

Peut-être n'avait-elle fait qu'une folie de plus? Peut-être n'était-elle qu'ivre d'un peu plus de mouvements?

Mais le gendarme a son code à lui, qu'il impose à ceux qui ne peuvent pas résister au big stick... aux plus faibles.

D'ailleurs, il clame qu'il agit pour l'honneur et le bonheur d'autrui...

Au fait, quelle est la valeur morale du gendarme? Quelle est la valeur morale de son intervention? de son code? de son désintéressement si hautement proclamé?

Je ne me permettrai pas de vous demander la réponse à de pareilles questions.

Vous êtes un philosophe, vous avez le sourire. Cela suffit...

Et peut-être si « le lieutenant Number one », joliment croqué dans votre livre, s'était acharné à découvrir le pourquoi des choses, à scruter l'envers

des idées, il aurait été moins garrotté par la discipline militaire, il n'aurait jamais eu à se défendre contre des accusations d'atrocités et, fidèle quand même à son *sweet heart*, il aurait moins de fierté, campé sur les ruines de la Grête-à-Pierrot, à se glorifier : « *All this is my district...* »

Et c'eût été dommage pour la civilisation, n'est-ce pas, Madame?

Or, vous qui êtes une fée, parce que vous savez transformer les moindres matières en éléments d'art et de beauté, vous avez aussi le don magnifique des prophéties. Et c'est dans un rêve de gloire que vous esquissez l'avenir de la Black Haïti.

« Un jour — avez-vous écrit — la race se réalisera dans la beauté de son génie propre et de cette floraison complète naîtra une fleur étrangement exquise comme il ne s'en est jamais vu dans la serre-chaude de la civilisation.

> « Some day the race will wake to a realisation of their own beautiful genius, in whose complete flowering there will be produced a strangely lovely blossom not before seen in the hot-house of civilisation. »

J'en accepte l'augure et je vous en remercie au nom de ma race.

Heureux les pays et les peuples qui dans leur détresse provisoire inspirent de si généreuses pensées à leurs hôtes de passage.

Agréez, je vous en prie, Madame, l'hommage respectueux de mon admiration et de ma gratitude.

« BLACK HAITI »

Au mois d'Octobre 1926, un Quotidien de Port-au-Prince consacra une étude à « Black Haïti », le livre émouvant de Mrs. Blair Niles. Certaines opinions émises dans l'article ne m'agréaient guère. J'en fis part à la grande Dame qui me répondit par la lettre si pleine de noblesse et de haute philanthropie à laquelle je suis heureux de donner publicité aujourd'hui, avec l'autorisation de l'auteur.

* * *

New York, City, 15 Novembre 1926.

Cher Docteur Price-Mars,

J'éprouve le besoin de vous exprimer combien votre lettre fut réconfortante pour moi.

J'apprécie hautement les choses aimables que le critique a bien voulu dire de mon livre, mais, il me semble que la seconde partie de son article contredit la première. Et je crois, en fin de compte, qu'en beaucoup de points, son jugement est injuste.

Certainement, il est difficile à un critique d'être équitable lorsqu'il juge un ouvrage qui n'est pas écrit dans sa langue usuelle. Notez que je ne m'élève pas là contre le droit dont a usé l'auteur de l'étude, les appréciations flatteuses qui ont été ex-

primées sur « Black Haïti » autant dans ce pays que en Angleterre par des critiques distingués m'interdisent toute nécessité d'en produire la défense. Mais je réclame à mon tour la liberté de défendre le point de vue que j'ai soutenu à savoir que le peuple haïtien est doué d'une grande part d'hérédité africaine et ce point de vue est à mon gré un compliment. Ce sont ceux qui nient cette hérédité qui adressent à votre race une insulte aussi grave que n'importe quelle mesquinerie qui ait été jamais dite par un cerveau étroit de caucasien. Ainsi que vous, je crois que votre race est en plein processus d'évolution comme la mienne, mais que la riche hérédité qu'elle recèle est africaine, modifiée, influencée non seulement par la civilisation française mais par toutes les autres civilisations avec lesquelles vous êtes entrés en contact. Tout comme je suis, moi, américaine, le produit de mes ancêtres britanniques, influencé par le milieu américain mais à cause de mon hérédité raciale, plus britannique qu'italienne ou allemande ou que n'importe quel autre élément puisé dans l'immense creuset de fusion (melting-pot) qu'est le milieu américain.

Il serait donc absurde que je nie la puissante influence du sang anglais qui coule dans mes veines.

Et puis, enfin, viennent la vie, nos pensées, nos peines, les voyages, qui nous élèvent au-dessus de toute question de race et de nationalité et nous font sentir que nous sommes des êtres humains affran-

chis des limites étroites de toutes les frontières.

J'espère que c'est selon cette perspective que j'ai vu Haïti. Et j'ai senti que le grand service que je pouvais rendre à l'haïtien était d'essayer de lui montrer que le génie ethnique qu'il possède et qui est africain est l'un des éléments de son évolution dont il a le droit d'être aussi fier que celui de n'importe quelle autre race dont il porte aussi l'hérédité. C'est la faute de notre race arrogante — à nous autres caucasiens — que l'africain en soit venu à se mépriser lui-même. Et aussi longtemps qu'il éprouvera un tel sentiment, je suis convaincue qu'il retardera sa propre évolution et qu'en voulant se débarrasser du génie africain, il dérobe au monde des qualités dont le monde a autant besoin que si elles lui venaient de l'Orient, des Latins, des Germains.

Dieu sait que nous avons tous nos fautes et que nous contribuons à créer la vie humaine.

Je ne peux admettre qu'une race soit supérieure ou inférieure à une autre race. Elles sont simplement différentes et chacune apporte son don à la création de la Vie.

J'ai essayé de rendre tout cela clair dans le tableau que je fis d'Haïti. Je n'ai jamais prétendu répandre l'idée qu'Haïti est un petit morceau de l'Afrique situé de ce côté du monde, mais qu'elle est « une fille de l'Afrique » élaborant une nouvelle civilisation dans un nouveau monde. Elle ne doit jamais renier ses ancêtres. Et beaucoup de ces cho-

ses, je les ai apprises en lisant les œuvres des haïtiens d'autrefois. En reniant leurs aspirations comme le fait l'auteur de l'article, il me paraît qu'il désirerait voir les haïtiens comme des imitateurs au lieu d'être des originaux. Il voudrait qu'ils fussent des latins-en-noir (latins-in-black) au lieu d'être les créateurs d'une nouvelle forme...

Et alors vint votre lettre ce pendant que j'étais triste à la pensée que je n'avais pas réussi à rendre mes idées assez claires pour être comprises.

Le monde des humains est vraiment inquiet. Dans mes conversations avec vous, j'ai toujours trouvé le réconfort de votre sage philosophie. Votre lettre est venue m'apporter le même courage au moment où j'en avais besoin.

Tout cela n'exclut pas que j'apprécie à leur plus haute valeur les choses aimables que le critique a dites de mon livre. Elles sont surprenantes comme un témoignage de son attitude envers sa propre race et marquent le prix qu'elles accordent à ma sincère sympathie pour Haïti.

Mais il ne m'a pas comprise. Ainsi, par exemple, il déclare que mon héros favori dans l'histoire de votre pays est Christophe. Ce n'est pas exact. J'ai rendu justice à un homme que je classe parmi les puissants et souvent cruels civilisateurs du monde, un homme à qui on n'a jamais rendu justice — au moins dans le monde anglo-saxon.

Je souhaiterais qu'Haïti pût se rendre compte du nombre d'amis que je lui ai conquis en écrivant mon livre avec la ferveur que je mettrais à faire de la propagande. Cependant, la propagande n'a jamais changé une opinion...

Eh bien! je souhaiterais me retrouver dans votre tranquille maison de Pétionville où nous pourrions deviser sur ces matières si importantes pour toutes les races — la vôtre comme la mienne.

Sincèrement

Blair Niles.

FIN

POSTFACE

Au moment de revoir les dernières épreuves de ce livre, je me suis aperçu des graves omissions de noms et de compétences qui font le principal défaut de mes essais sur l'évolution de l'intelligence haïtienne. J'en demande pardon à ceux qui ont été victimes de ma défectueuse documentation. Mon oubli est fait moins d'irrévérence que de difficultés à saisir la matière d'analyse.

Quelques-unes des compétences dont il s'agit honorent leur profession par l'incomparable éclat dont elles les parent: tel un Lucien Hibert, dont la chaire de sciences mathématiques est entourée par une jeunesse ardente à se soumettre à la plus sévère des disciplines scientifiques; tel un Yrech Châtelain, orateur applaudi autant qu'écrivain justement estimé; tel un Félix Viard, le plus spirituel de nos essayistes. Que d'autres ne faudrait-il citer parmi les meilleurs et qui marquent sensiblement à quel développement intellectuel nous sommes parvenus!

Mais, on m'excusera d'insister: il n'est pas possible de formuler un jugement objectif sur des manifestations intellectuelles qui laissent des traces si malaisées à soumettre à l'examen.

Mon regret s'est décuplé quand je me suis rendu compte que je n'ai pas mis à sa place l'apport d'un Semexant Rouzier, dont les travaux d'érudition

historique sont des mines inépuisables d'informations et de références; quand je n'ai pas signalé les efforts d'Hannibal Price (fils) qui joint au goût des recherches juridiques le désir de rendre assimilables les matières dont il a fait son « Dictionnaire administratif ».

Ai-je rendu hommage au Général F. D. Légitime, dont le grand âge n'exclut point une activité intellectuelle étonnante de souplesse et d'agilité? Et comment m'excuserai-je de ne m'être pas arrêté aux études copieuses du Dr Arthur Holly, dont le caractère ésotérique ferme l'accès au pauvre profane que je suis? Je n'ai jamais tant regretté l'infirmité de mon jugement que devant les travaux considérables de cet homme qui exigent du lecteur une initiation spéciale aux arcanes de la Kaballe. Je n'appartiens malheureusement qu'au grand troupeau pour qui la science ne vaut qu'autant qu'elle s'adresse à l'entendement général.

Enfin, je sollicite la généreuse absolution de tous ceux, jeunes et vieux, qui occupent un rang marqué dans l'intellectualité haïtienne et dont les travaux ne sont pas appréciés ici à leur juste valeur. Comme le pécheur au tribunal de la Pénitence, je confesse mon tort. Mea culpa, maxima culpa.

TABLE DES MATIERES

Premiere Partie

	Pages
Préface	1
Rémy de Gourmont et la théorie de Quinton sur les origines de la vie cellulaire. La loi de constance intellectuelle	12
Application de cette loi aux premières manifestations de l'intelligence haïtienne	13-30
Un génie haïtien : Toussaint-Louverture	31
Ses successeurs et l'organisation de la vie intellectuelle	32-34
Le Gouvernement de Boyer	35-39
Les hommes de 1843	40.41
Le Gouvernement de Geffrard	42-44
La guerre intestine	45-46
La pléiade libérale et le redressement financier : Boyer Bazelais, Edmond Paul, Thoby, etc.	47-48
La génération de Firmin, Ménos, Léger Cauvin, etc.	49-51
La génération de Georges Sylvain, Massillon Coicou, Louis Borno, etc	61-66
Les moins de 60 ans : Hibbert, Vincent, H. P.	67-71
Sannon, Dr. Dorsainvil, etc	72-75
Les plus jeunes : Léon Laleau, Courtois, Colonel Nemours, Dominique Hippolyte, etc	75-84
Les poètes, les musiciens	85
Les journalistes	86-88
Les médecins	89-90
Les architectes haïtiens et l'esthétique urbaine	91-111
Le niveau moral	112-114

Deuxieme Partie

Les Croyances

Le phénomène et le sentiment religieux chez les Nègres de Saint-Domingue 115-118
La Traite 118-122
Le statut religieux de l'esclave 123-137
La création d'une religion 138-139
Les origines du Vaudou 140-145
Vaudou et superstition 146-149
La conscience ethnique 150-152

Magic Island

Monsieur W. B. Seabrook à la recherche de manifestations vaudouesques 153-157
Le bluff d'un journaliste 158-181
M. Seabrook et l'esthétique haïtienne 182-188

La Noel Des Humbles

Une nuit de Noël à Pétionville 189-194

Troisieme Partie

« Black Haiti », Haïti, la Noire, la fille aînée de l'Afrique, par Madame Blair Niles..... 195-200
Une lettre de grande noblesse et de haute philanthropie, d'une américaine, sur l'avenir de la race haïtienne 200-204
Postface 205